

Le numérique et le nomade

Mabel Olivia Verdi Rademacher

▶ **To cite this version:**

Mabel Olivia Verdi Rademacher. Le numérique et le nomade. [Rapport de recherche] École Nationale Supérieure des Sciences de l'Information et des bibliothèques (Enssib). 2015. hal-01430045

HAL Id: hal-01430045
https://hal.science/hal-01430045

Submitted on 16 Jan 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



LE NUMERIQUE ET LE NOMADE

LES USAGES DU LIVRE NUMERIQUE DANS LES BIBLIOTHEQUES PUBLIQUES DE LA REGION RHONE-ALPES

Recherche post-doctorale présentée par
Mabel Verdi Rademacher

Sous la direction de
Benoît Epron

Octobre 2015

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION 4

PROBLEMATIQUE DE RECHERCHE 6

METHODOLOGIE 8

1. LES BIBLIOTHEQUES ET LA LECTURE NUMERIQUE 11

1.1 La lecture numérique offerte par les bibliothèques 13

1.1.1 Les liseuses : un dispositif privilégié pour introduire la lecture numérique 14

1.1.2 Les tablettes : des ateliers et des applications ludo-éducatives sur place 19

1.1.3 Les bouquets de livres numériques : téléchargement ou lecture en streaming 20

1.1.4 Le prêt numérique en bibliothèque (PNB) 24

1.1.5 La bibliothèque numérique de fonds de livres patrimoniaux 25

1.2 Bonnes pratiques et leçons apprises 27

1.2.1 L'importance de la médiation 27

1.2.2 La formation préalable du personnel 29

1.2.3 L'appropriation du projet numérique par l'ensemble de la bibliothèque 30

1.2.4 Être à l'écoute des usagers 31

1.2.5 Le partage des expériences 32

1.2.6 La reconnaissance des limites externes 33

2. LES LECTEURS, LE LIVRE ET LE NUMERIQUE 35

2.1 Profil des lecteurs qui ont fait l'expérience de lecture numérique 35

2.1.1 La lecture : un héritage familial 35

2.1.2 Le livre : un objet à partager 37

2.1.3 Les lecteurs et leur bibliothèque 38

2.1.4 Le rapport à la technologie 39

2.2 Les déclencheurs de la lecture numérique 42

2.2.1 La curiosité 42

2.2.2 L'accès au contenu 43

2.2.3 Le contexte de la pratique de lecture 44

2.3 Bilan de l'expérience de lecture numérique 46

2.3.1 Les convaincus 46

2.3.2 Les dubitatifs 46

2.3.3 Les désenchantés 47

2.4 Les supports de lecture : perceptions et usages 48

2.4.1 Le livre papier : un objet chéri, mais encombrant 48

2.4.2 Le livre numérique : le stockage et la mobilité, mais à un prix élevé 49
2.4.2.1 La liseuse : le dispositif privilégié pour la lecture numérique 52
2.4.2.2 La tablette : lecture du journal et navigation rapide 57
2.5 Lecture numérique et lecture papier : complémentarité et combinaison des usages 58
2.6 Modes de lecture en version papier et numérique : quelles différences ? 60
2.7 Modalités d'acquisition des livres en version papier et numérique 62
3. LA MOBILITE ET LA LECTURE 66
3.1 Les livres qui voyagent avec les lecteurs 67
3.2 Les lecteurs qui voyagent à travers les livres 70
3.3 Le voyageur sédentaire 72
CONCLUSIONS 74
BIBLIOGRAPHIE 79
ANNEXES 83
Annexe 1. Bibliothèques participantes de l'étude 83
Bibliothèque départementale de prêt Savoie-biblio 83
Médiathèque départementale de la Loire 83
Médiathèque d'Aveize 84
Médiathèque de Pollionnay 84
Médiathèque de Brindas 85
Médiathèque de Cognin 85
Médiathèque de Meyzieu 86
Médiathèques de Valence Romans Agglo 86
Bibliothèques municipales de Grenoble 87
Bibliothèque municipale de Lyon 87
Annexe 2. Caractéristiques générales des lecteurs interviewés 89
Annexe 3. Liste de tableaux 90

INTRODUCTION

Au cours des dernières décennies, nous avons assisté à un développement accru des technologies de l'information et de la communication (TIC) et à une vulgarisation de l'accès aux dispositifs technologiques. Les technologies sont ainsi de plus en plus présentes : les objets se numérisent et s'insèrent dans les pratiques individuelles et institutionnelles. Le livre, les lecteurs et les bibliothèques sont aussi concernés par ce phénomène.

Ce rapport présente les résultats d'un post-doctorat sur les usages du livre numérique en bibliothèque, réalisé à l'École Nationale Supérieure des Sciences de l'Information et des bibliothèques (Enssib), à Villeurbanne. La lecture numérique peut d'emblée être comprise comme toute lecture faite sur Internet ou sur un support numérique. Cependant, dans notre étude nous nous sommes intéressée notamment à la lecture des livres numériques. Ces derniers peuvent avoir différentes formes éditoriales, qui déterminent leur spécificité : les livres numérisés, disponibles principalement en format PDF ; les livres numériques ePub, qui sont transposés à partir d'une version imprimée ; et les livres numériques « enrichis », qui mettent à disposition des ressources multimédia.

Nous émettons l'hypothèse que, parmi toutes les variables susceptibles d'être considérées comme déterminant l'usage du livre numérique, celle de la mobilité possède une prégnance particulière : d'où le titre de ce travail, *Le numérique et le nomade*.

Le terrain choisi pour faire cette recherche est circonscrit aux bibliothèques publiques. Ces institutions culturelles sont par définition ouvertes au grand public, et constituent une sorte de porte locale d'accès à la connaissance et à l'expérimentation. Nous avons établi un échantillon de 10 bibliothèques publiques de la Région Rhône-Alpes qui disposent d'une offre de lecture numérique.

La démarche méthodologique que nous avons choisie pour étudier les usages du livre numérique en bibliothèque est l'entretien semi-directif, sous la forme de récit d'expérience. Nous avons interviewé les professionnels des bibliothèques et les lecteurs qui ont pratiqué la lecture numérique au sein de ces institutions[1].

En ce qui concerne la structure de ce rapport, outre la présentation de la problématique de recherche et de la méthodologie utilisée pour mener cette étude, il est constitué de trois parties.

Dans la première partie, nous analysons la pratique de la lecture numérique au sein des bibliothèques. En particulier, nous étudions les différents projets mis en place par les bibliothèques afin de promouvoir le livre numérique, en explicitant les leçons tirées de ces expériences. Ces analyses se fondent sur les entretiens faits auprès des professionnels des bibliothèques impliqués dans l'introduction du livre numérique au sein de leurs institutions.

La deuxième partie porte sur le rapport entre les lecteurs, le livre et le numérique. À partir des récits des lecteurs sur leurs expériences de lecture numérique, nous dégageons le profil des usagers en caractérisant leur rapport à la lecture, aux bibliothèques et à la technologie. Nous examinons ensuite les motivations qui ont déclenché l'expérience de lecture numérique, en faisant le bilan de celle-ci. Nous concluons cette partie avec une analyse comparative du livre en version papier, d'une part, et du livre en version numérique, de l'autre, du point de vue des perceptions, des usages et des modes d'acquisition.

[1] Je tiens à remercier l'ensemble des contributeurs pour l'accueil et le retour d'expérience, notamment les professionnels des bibliothèques et les lecteurs qui m'ont ont permis la réalisation de cette étude.

La troisième partie est consacrée aux rapports entre mobilité et lecture. En particulier, nous étudions l'incidence sur la lecture de trois types de mobilités identifiées : la mobilité physique, la mobilité imaginaire et la mobilité sédentaire.

Enfin, nous présentons les conclusions générales de notre recherche, en ajoutant en annexes quelques informations supplémentaires – notamment la présentation de chacune des bibliothèques qui ont participé à cette étude et les caractéristiques générales des lecteurs interviewés.

PROBLEMATIQUE DE RECHERCHE

Le développement des technologies de l'information et de la communication (TIC) a débuté dans les années 1970, lorsque les économies mondiales ont commencé à être interdépendantes. De nouveaux systèmes de communication se sont alors développés, en mettant en place un langage toujours plus universel et numérique. Ces nouvelles technologies sont devenues omniprésentes dans divers domaines tels que la recherche, le commerce, l'éducation, le transport, la communication et les loisirs. Il existe ainsi une tendance croissante des institutions et des individus à entrer dans le « monde numérique ».

Le « livre » n'est pas resté à l'écart de ce processus. C'est ainsi qu'aujourd'hui le livre numérique ouvre la voie à de nouvelles pratiques de lecture, non seulement en rendant possible l'accès aux textes depuis des espaces géographiques et des dispositifs différents, mais également en proposant des formats variés et des médias qui enrichissent l'approche des contenus – séquences interactives, images, son, etc. Cependant, il est important de considérer que la massification des nouvelles technologies n'implique pas forcément le remplacement des anciens dispositifs : l'apparition du DVD n'a pas entraîné l'obsolescence du téléviseur ; de même, l'apparition du livre numérique n'a pas conduit à la disparition du livre en version papier.

Nous considérons donc qu'il n'existe pas une concurrence entre les outils, mais plutôt une spécialisation et une combinaison des usages. C'est en tenant compte de cette « co-habitation » que nous étudions les spécificités du livre numérique, notamment sur trois axes : i) les déclencheurs de l'expérience de lecture numérique ; ii) ses usages et non-usages ; iii) l'incidence de la mobilité dans son utilisation.

En ce qui concerne le premier axe, la relation qu'ont les sujets avec le livre numérique, et plus généralement avec les TIC, ainsi que la manière dont ils les conçoivent, relèvent de plusieurs facteurs : leurs pratiques individuelles, les discours et les pratiques collectifs développés dans leur milieu social et dans des groupes extérieurs, le contexte de la pratique, entre autres. Ces facteurs influent l'expérience de lecture numérique et sa possible appropriation *a posteriori*, l'appropriation étant définie comme « le mouvement (et non le but ultime) depuis la non-utilisation jusqu'à l'intégration, technique, cognitive, symbolique et sociale, en postulant des aptitudes créatrices chez les utilisateurs[2]». Ainsi, ces objets se trouvent progressivement intégrés aux activités quotidiennes.

Quant au deuxième axe, si *a priori* les technologies offrent un potentiel important d'applications, ce potentiel ne se réalise pas nécessairement dans son intégralité. En effet, parfois les usages s'éloignent de la conception originale ou bien inventent de nouvelles applications. Les réflexions de Certeau[3] sur « les manières de faire » au sein des pratiques ordinaires nourrissent la conception d'un utilisateur autonome et inventif et permettent de considérer les usagers comme des acteurs et non simplement comme des consommateurs passifs. Or, en ce qui concerne le livre numérique, nous pouvons supposer que cette autonomie et cette créativité, plutôt que de donner lieu à de nouvelles inventions de la part des usagers, se manifestent dans leur capacité à opérer une sélection des applications à utiliser parmi toute la gamme possible. Nous nous intéressons non seulement aux usages proprement dits, mais également aux « non-usages », définis par Granjon comme « l'ensemble des pratiques et des individus dont la caractéristique est de relever d'une ″in-capacité″ matérielle et/ou d'une ″in-capabilité″ pratique

[2] Kessous et Metzger, *Le travail avec les technologies de l'information*.
[3] De Certeau, *L'Invention du quotidien*.

à tirer bénéfice des potentialités économiques, sociales et/ou culturelles pouvant être offertes par un usage de l'informatique connectée[4] ».

Concernant le troisième axe enfin, si les usages du livre numérique ont été traditionnellement étudiés en considérant des variables telles que l'âge, le sexe, le diplôme ou la tendance générale à la connectivité[5], nous l'abordons dans une perspective relativement novatrice, à savoir celle de la mobilité. On sait aujourd'hui que le développement accéléré des TIC a favorisé des déplacements dans le monde virtuel sans pour autant avoir généré une diminution de la mobilité physique. Au contraire, l'évolution technologique a mis à la disposition des usagers des appareils devenus eux-mêmes mobiles pour accompagner la mobilité. Bien que celle-ci ne soit pas un phénomène nouveau, elle prend de nos jours une importance quantitative et qualitative en raison de sa vitesse, de son intensité et de ses différents modes de manifestation. Marzloff observe ainsi qu'« une civilisation "paranomade" se met en place[6] ». Ce nomadisme serait, selon Lévy[7], au sein de transformations continuelles opérées au niveau scientifique, technique et économique, entre autres. C'est en prenant en compte ce rapport suggéré entre nomadisme (ou mobilité) et développement technologique que nous étudions le livre numérique sous cet éclairage. Notre hypothèse de base est que le facteur de la mobilité est au moins aussi important que les variables traditionnellement considérées dans les études portant sur le livre numérique.

[4] Granjon, « Le « non-usage » de l'internet ».
[5] Lobet-Maris, « Âge et usages informatiques »; Romero, Iglesias, et Giménez, « Uso, aceptación y expectativas del libro electrónico en una biblioteca de investigación »; Schmutz, « Les publics du livre numérique ».
[6] Marzloff, *Mobilités, trajectoires fluides*, p.15.
[7] Lévy, *L'intelligence collective*, p.12.

METHODOLOGIE

La démarche méthodologique que nous avons empruntée pour étudier les usages du livre numérique en bibliothèque est l'entretien semi-directif, sous la forme du récit d'expérience. Les entretiens ont été effectués auprès des professionnels des bibliothèques et des lecteurs qui ont expérimenté la lecture numérique au sein de ces institutions.

Nous avons établi un échantillon de 10 bibliothèques publiques de la Région Rhône-Alpes qui disposent d'une offre de lecture numérique[8]. Nous avons choisi des bibliothèques de taille petite, moyenne et grande[9]. Le tableau suivant détaille cet échantillon, en indiquant le nombre d'entretiens fait auprès des professionnels et des lecteurs : 2 bibliothèques départementales de prêt (BDP), 4 bibliothèques petites, 2 bibliothèques moyennes et 2 bibliothèques grandes. Au total, nous avons réalisé 34 entretiens.

	Bibliothèque	Population municipale	taille	Bibliothécaires interviewés	Lecteurs interviewés	Total entretiens
1	BDP Savoie-biblio	413 communes		1	0	1
2	BDP de la Loire	250 communes		1	0	1
3	Aveize	1.119 hab.	petite	1	0	1
4	Pollionnay	2.151 hab.	petite	1	3	4
5	Brindas	5.651 hab.	petite	1	4	5
6	Cognin	5.920 hab.	petite	2	4	6
7	Meyzieu	31.493 hab.	moyenne	1	2	3
8	Valence - Romans	96.182 hab.	moyenne	3	7	10
9	Grenoble	158.346 hab.	grande	2	0	2
10	Lyon	469.343 hab.	grande	1	0	1
				14	**20**	**34**

Tableau 1 L'échantillon des bibliothèques et des interviewés

Dans un premier temps, nous avons interviewé 14 professionnels (8 femmes et 6 hommes) responsables du projet numérique de 10 bibliothèques.

Dans un deuxième temps, nous avons interviewé les lecteurs par l'intermédiaire des bibliothèques. Nous avons effectué 20 entretiens avec des lecteurs qui ont expérimenté la lecture numérique au sein de 5 bibliothèques différentes (11 lecteurs de bibliothèques petites et 9 lecteurs de bibliothèques moyennes). Il s'agit de 14 femmes et 6 hommes, âgés d'entre 15 et 74 ans. Le tableau suivant présente le nombre d'interviewés par groupe d'âge.

Groupe d'âge	Nombre d'interviewés
Moins de 30 ans	1
Entre 31-45 ans	4
Entre 46-60 ans	7
61 ans et plus	8
Total	20

Tableau 2 Nombre d'interviewés par groupe d'âge

[8] Nous présentons en annexe les bibliothèques qui ont participé à l'étude.

[9] Le critère qui nous a permis de déterminer la taille de la bibliothèque est le nombre d'habitants (population municipale).

Ces informations révèlent que la plupart de nos interviewés sont des lectrices de plus de 46 ans. Ce profil correspond à celui des lecteurs en général, et du public des bibliothèques en particulier ; car, comme le souligne Olivier Donnat, la lecture de livres a connu un changement en termes de variables de sexe et d'âge : « Elle s'est progressivement féminisée tout en perdant le lien privilégié qu'elle entretenait avec la jeunesse[10] ». Ces changements ont un effet dans les bibliothèques : comme le constate le même auteur, « le taux de participation des femmes a presque doublé en trente-cinq ans, passant de 12 % en 1973 à 22 % en 2008, alors que celui des hommes a légèrement diminué (13 % en 2008 contre 14 % en 1973)[11] ».

Les activités professionnelles des interviewés sont variées : un étudiant, des retraités qui avaient exercé leur vie professionnelle dans des domaines divers – psychologue, commerçant, musicien, historien, ouvrier – et des personnes en activité – charpentier, infirmière, psychologue, journaliste, fonctionnaire, assistant de bibliothèque.

La collecte d'information a été effectuée entre janvier et juin 2015. La plupart des entretiens ont eu lieu dans les bibliothèques (14/20), mais certains lecteurs nous ont reçue à leur domicile (4/20) ou dans des restaurants (2/20).

La constitution de l'échantillon des lecteurs qui ont expérimenté la lecture numérique a été facilitée par le pont de communication mis en place par les bibliothèques. En effet, pour des raisons de confidentialité, nous n'avons pas pu avoir accès à la base de données des lecteurs qui avaient emprunté des livres numériques. D'autre part, l'observation en bibliothèque n'aurait pas été suffisante pour repérer les lecteurs numériques, car il s'agit d'une pratique de lecture qui s'effectue normalement en dehors des bibliothèques. Ce sont donc les bibliothécaires eux-mêmes qui ont établi le premier contact avec les usagers, en demandant leur autorisation pour être contactés afin de partager leur expérience.

De cette manière, en ce qui concerne les lecteurs, notre seul critère d'échantillonnage a été le fait d'avoir expérimenté la lecture numérique au sein des bibliothèques. Nous ne parlons pas de « lecteurs numériques » mais de « lecteurs qui ont expérimenté la lecture numérique ». Cette dernière dénomination inclut des lecteurs numériques confirmés et des lecteurs qui venaient de tenter ce type de lecture. Dans le cas de ces derniers, ils sont dans une période de découverte et leur pratique de lecture n'est pas encore stabilisée.

Par ailleurs, l'étude de la lecture numérique au sein des bibliothèques suppose que les personnes interviewées sont avant tout des lecteurs, c'est-à-dire qu'il ne s'agit pas de personnes qui ont accédé à la lecture numérique par le biais du support et du contenu numérique.

Outre l'expérience de lecture numérique, nos interviewés ont partagé avec nous leurs perceptions et leurs réflexions sur la lecture en général, ainsi que sur les bibliothèques, la technologie et la mobilité.

Nous considérons qu'il ne faut pas réduire le rôle des interviewés à celui d'informateurs. Au contraire, nous insistons sur la capacité des individus à interpréter leurs conduites et à réfléchir sur eux-mêmes. À cet égard, il est intéressant de souligner que nombre de lecteurs interviewés commençaient son récit en précisant *« mon expérience est toute petite* », « *mon expérience n'est pas intéressante* », « *je n'ai pas beaucoup de choses à dire* » et à la fin, ils exprimaient leur étonnement pour toutes les réflexions faites.

[10] Cependant, la baisse d'intérêt des jeunes pour la lecture n'explique pas par elle-même cette modification. En effet, elle est également accompagnée d'une augmentation du nombre de personnes âgées. Donnat, « La lecture régulière de livres : un recul ancien et général », p.45.
[11] Ibid., p.47.

Enfin, étant donné que nous accordons une grande importance à la parole des interviewés, des extraits des entretiens seront présentés tout au long de ce rapport.

1. LES BIBLIOTHEQUES ET LA LECTURE NUMERIQUE

Le Manifeste de l'Unesco définit la bibliothèque publique comme la « porte locale d'accès à la connaissance » qui « remplit les conditions fondamentales nécessaires à l'apprentissage à tous les âges de la vie, à la prise de décisions en toute indépendance et au développement culturel des individus et des groupes sociaux[12] ».

La bibliothèque est un service public de lecture qui a élargi la palette des ressources proposées pour répondre à la volonté d'être un **lieu d'accès** aux informations pour tous. Selon Emmanuel Pedler et Olivier Zerbib, « la bibliothèque est devenue une annexe des écoles et universités, mais elle est souvent beaucoup plus que cela : lieu polymorphe, elle répond à des fonctions très variées, allant de la formation permanente à l'espace de loisir[13] ». Le passage de la bibliothèque à la médiathèque rend compte de cette ouverture.

Le dictionnaire de l'Enssib définit la médiathèque comme « une bibliothèque publique accueillante et ouverte à une pluralité de supports. Bref, une bibliothèque moderne qui devait cesser de porter le nom de bibliothèque pour susciter l'intérêt et l'envie tant des décideurs que des (futurs) usagers : changer de nom, c'est changer d'image[14] ». Ainsi, la médiathèque[15] est un pont d'accès local à la connaissance et à l'information sur des supports divers. Or, le livre numérique étant un nouveau support, il devait tôt ou tard être proposé par ces institutions culturelles. À cet égard, la responsable de la médiathèque de Brindas affirme : « *Dans le livre numérique, il y a le livre, et c'est de la lecture ; et la lecture publique, c'est notre mission* ».

Selon le 5° Baromètre sur les usages du livre numérique, 18% des Français déclarent avoir déjà lu un livre numérique[16]. Hadopi affirme que cette population est plutôt de 11%[17]. Par ailleurs, une étude publiée en 2014 et co-réalisée par le Service du livre et de la lecture du Ministère de la Culture et par l'Association Réseau CAREL, révèle que 23% des bibliothèques municipales françaises proposent des ressources numériques. Or, seulement 52% de ces bibliothèques incluent des livres numériques parmi ces ressources[18]. Ces chiffres permettent d'affirmer que la présence du livre numérique reste encore marginale au sein de la population française et notamment dans les bibliothèques municipales. Bien que le livre numérique soit une création encore récente, et bien que son public soit réduit, la responsable de l'unité publique et numérique de la bibliothèque de Grenoble soutient : « *Après, cela va augmenter… Il n'y a donc pas de raison que la bibliothèque ne propose pas une offre numérique, puisque c'est un usage qui va se développer* ».

Les professionnels des bibliothèques interviewés perçoivent la bibliothèque comme un **lieu d'expérimentation** pour découvrir de nouvelles ressources comme l'ont été auparavant le CD et les diffusions en ligne, pour la musique, ou les dispositifs VHS et DVD, pour les films. Le directeur-adjoint de la BDP de la Loire exprime : *« Un de nos objectifs est d'être une plateforme de test. Notre campagne de publicité en 2014 incluait déjà des flyers qui disaient "rien ne vaut l'expérience*

[12] UNESCO, « Manifeste de l'UNESCO sur la bibliothèque publique ».
[13] Pedler et Zerbib, *Les nouvelles technologies à l'épreuve des bibliothèques: : usages d'Internet et des cédéroms*, p. 23.
[14] http://www.enssib.fr/le-dictionnaire/mediatheque
[15] Dans ce rapport, la mention de « bibliothèque » et de « médiathèque » fait référence au même lieu d'accès à la connaissance et à l'information.
[16] SOFIA, SNE, et SGDL, « 5è Baromètre sur les usages du livre numérique ».
[17] Hadopi, « Livre numérique et terminaux de lecture, quels usages ? – note d'analyse », p.2.
[18] Soual, *Le livre numérique en bibliothèque : état des lieux et perspectives*, p.14.

personnelle", *en montrant une main qui glissait sur une liseuse. Il n'y a donc pas seulement une communication sur le contenu, mais aussi sur le fait de l'expérience ».* Toutefois, cet accès à l'expérimentation n'a pas pour but de convaincre, mais d'intéresser les gens aux possibilités ouvertes par les nouvelles ressources.

L'offre de nouveaux supports ne se traduit pas forcément dans le projet d'une massification de ces ressources. Dans le contexte actuel, l'offre de livres numériques n'est pas favorable ni stable pour les bibliothèques, notamment en raison des conditions d'accès et des coûts financiers. A cet égard, Bruno Texier affirme que l'offre numérique française est bien modeste, et que les bibliothèques sont à l'unisson d'un marché encore embryonnaire. Le retard français s'explique par un ensemble de facteurs techniques, juridiques et commerciaux. Les bibliothèques « se plaignent de la complexité à gérer les DRM (digitals rights management ou gestion numérique des droits[19]) imposés par les éditeurs ; il y aura autant de règles de prêt que d'éditeurs ![20] ».

Selon nos interviewés, si ces conditions se maintiennent et s'il se produit une augmentation de la demande d'accès aux contenus numériques de la part des lecteurs, on s'interrogera sur la possibilité de développer potentiellement un usage massif.

Il est intéressant d'observer que la bibliothèque, en tant que lieu d'expérimentation pour les usagers, est avant tout un lieu d'expérimentation et d'apprentissage pour les professionnels des bibliothèques eux-mêmes. En effet, ils doivent se familiariser avec les ressources pour pouvoir ensuite les proposer au public. La responsable numérique de la médiathèque de Meyzieu raconte : « *On a un rôle d'accompagnement à jouer, et pour pouvoir le faire, il faut que nous-mêmes, dans la bibliothèque, nous soyons au point sur cette technique. Avec les collèges, nos objectifs de départ du service étaient aussi de nous former et d'expérimenter nous-mêmes le livre numérique ».*

La découverte et l'expérimentation de nouvelles ressources au sein des bibliothèques peut motiver les usagers à acheter les appareils. Dans ce cadre, les bibliothèques peuvent être perçues comme un **lieu de passage** vers la consommation personnelle. Comme le soutient le responsable du pôle numérique des médiathèques de Valence Romans Agglo, la prise de conscience de ce rôle de la part des éditeurs permettra de proposer une offre numérique pertinente pour les bibliothèques : *« Ils [les éditeurs] attendent que le marché prenne avant de l'offrir aux bibliothèques, mais je trouve que la stratégie inverse pourrait aussi être efficace ; ils peuvent utiliser les bibliothèques pour faire connaître les livres numériques. Peut-être alors les gens achèteront-ils beaucoup plus ».*

Selon nos interviewés, l'offre culturelle des bibliothèques devrait être adaptée à l'offre générale existante. Cette évolution passe notamment par l'incorporation des innovations, ce qui permet à la bibliothèque d'être un **lieu d'actualité**. Cependant, ces institutions n'arrivent pas toujours à proposer de nouvelles ressources pour accompagner les changements de la société. Des aspects budgétaires sont un facteur explicatif de ce décalage, mais dans le cas des livres numériques – comme nous l'avons mentionné précédemment –, s'ajoute le fait que l'offre proposée n'est pas adaptée aux bibliothèques.

L'expérience des responsables de la médiathèque de Meyzieu montre que la bibliothèque peut être aussi un **lieu de référence.** Ils racontent: « *On est le point de référence pour les habitants de la commune, surtout en ce qui concerne la technologie numérique. Ils viennent avec leurs smartphones,*

[19] Selon Soual, le « DRM est un fichier crypté embarqué avec le fichier numérique qui contient des données liées à la licence d'utilisation et qui permettra au logiciel de lecture d'interdire la lecture sur un autre appareil que celui où le fichier a été téléchargé ou d'en limiter les possibilités de copie (pas plus d'un nombre déterminé de copies) ou encore interdire certains fonctions (l'impression par exemple) ». Ibid., p.30.
[20] Texier, « Débuts difficiles du livre numérique en bibliothèque », p.14.

leurs tablettes, pour nous demander de l'aide et même pour faire des formations en informatique… Je trouve vraiment qu'on a un rôle clé à jouer là-dessus dans l'accompagnement et dans la formation des usagers ».

Un autre facteur qui permet de concevoir la bibliothèque comme un lieu de référence est la transmission auprès des usagers d'informations concernant l'accès aux ressources dans un cadre élargi. La formation d'un réseau de bibliothèques favorise le partage, et le personnel des bibliothèques peut également orienter les usagers vers des ressources disponibles dans d'autres bibliothèques. Le responsable de la médiathèque de Pollionnay raconte : « *Je suis dans mon rôle aussi de dire aux lecteurs : "inscrivez-vous à la bibliothèque de Lyon, de Valence ou de Grenoble, peu importe, et pour l'inscription de base vous aurez accès à la presse en ligne gratuitement…". Finalement, il me semble que même si ce n'est pas le service que nous offrons, je leur permets l'accès à la presse en ligne d'une autre façon… Je leur montre qu'ils peuvent s'inscrire ailleurs. Même s'ils veulent télécharger des livres électroniques, je leur dis "vous pouvez vous inscrire à Grenoble, on peut même le faire à distance, j'ai téléphoné à Grenoble et on peut le faire…" C'est aussi le rôle du bibliothécaire de montrer qu'on peut chercher ailleurs ».*

La conception de la bibliothèque comme un lieu d'accès, d'actualisation et d'expérimentation de nouvelles ressources va de pair avec le besoin d'attirer un public de plus en plus large. Comme le souligne Christophe Evans, « si les bibliothèques jouissent globalement d'une bonne image auprès des Français, on ne compte dans les établissements municipaux que 15 % d'inscrits en moyenne parmi la population des villes desservies, selon les statistiques officielles[21] ». La bibliothèque en tant que **lieu d'attraction** contribue à élargir le cadre de son usage, mais aussi son image. Cela devient un impératif en raison de la baisse de la population dans les bibliothèques et constitue un défi face à la concurrence de produits culturels que les usagers peuvent trouver en dehors de ces institutions. Selon l'Observatoire de la lecture publique, les documents sonores ou vidéo ont déjà conquis de nouveaux inscrits. On estime que cette augmentation de public est de 28% d'inscrits[22]. En accord avec ces données, l'introduction du livre numérique en bibliothèque répond à la volonté d'attirer et de fidéliser le public en permettant l'accès à l'expérimentation et aux nouveautés.

1.1 La lecture numérique offerte par les bibliothèques

La lecture numérique proposée par les bibliothèques s'insère dans le cadre d'un programme plus vaste d'introduction de ressources numériques. En effet, ces dernières comprennent, outre le livre numérique, la presse en ligne, l'autoformation, des contenus musicaux et des vidéos, entre autres.

Quant au livre numérique, l'offre est hétérogène et essentiellement tournée vers un public adulte. La modalité la plus répandue est le prêt de liseuses. En effet, cette ressource est proposée dans 9 bibliothèques sur les 10 qui ont fait l'objet de notre enquête. De leur côté, les tablettes sont présentes dans la moitié des bibliothèques étudiées (5/10). Cependant, elles sont destinées principalement à la formation des adultes et à l'animation d'ateliers pour enfants, et non directement à la lecture numérique. L'abonnement aux plateformes commerciales qui proposent un catalogue de livres numériques (bouquets) à télécharger ou à lire en streaming est proposé dans 3 bibliothèques sur les 10 considérées. La création d'une bibliothèque numérique du patrimoine local a été entreprise par 2

[21] Evans, « Actualité et inactualité des bibliothèques au XXIe siècle », p.63.
[22] Observatoire de la lecture publique. Ministère de la Culture et de la Communication, « Bibliothèques municipales. Données d'activité 2012 ».

bibliothèques. Enfin, une des bibliothèques enquêtées participe au projet « prêt numérique en bibliothèque » *(*PNB).

Le tableau ci-dessous résume la manière dont la lecture numérique est proposée par les bibliothèques qui ont participé à notre recherche.

Bibliothèque	Liseuses	Tablettes	Offre bouquet	Livres patrimoniaux	PNB
BDP Savoie-biblio	x				
BDP de la Loire	x	x			
Aveize	x	x			
Pollionnay	x				
Brindas	x	x			
Cognin	x				
Meyzieu	x	x	x		
Valence Romans	x		x		
Grenoble	x	x	x	x	x
Lyon				x	
total	**9**	**5**	**3**	**2**	**1**

Tableau 3 Ressources numériques proposées par les bibliothèques

Par la suite, nous approfondirons chacune de ces ressources, en rendant compte des expérimentations faites par les bibliothèques pour la mise en place de ces innovations.

1.1.1 Les liseuses : un dispositif privilégié pour introduire la lecture numérique

Le dictionnaire de l'Enssib observe: « le terme de liseuse désigne officiellement un "appareil portable doté d'un écran et destiné au stockage et à la lecture des livres numériques ou des périodiques" (JORF n°0081 du 4 avril 2012)… la liseuse ne sert qu'à la lecture numérique, disposant d'un format plus petit, proche du format de poche. L'écran apparaît plus terne : utilisant la technologie d'affichage de l'encre électronique, il ne nécessite pas de rétro-éclairage (ce qui paraît moins fatigant pour la lecture et économise la batterie)[23] ».

La plupart des bibliothèques (9/10) ont commencé à développer leur offre de lecture numérique à partir du prêt de liseuses. Certaines d'entre elles continuent à les proposer comme la seule ressource de lecture numérique, tandis que d'autres ont prolongé l'expérience vers le téléchargement et/ou la lecture en streaming de livres numériques. Quoi qu'il en soit, la liseuse est l'alternative la plus économique pour la lecture numérique en bibliothèque. Son prix étant moins élevé que celui d'une tablette, son format est spécialement adapté à la lecture. Quant au contenu, il comprend de nombreux titres, dont certains sont gratuits.

Les récits des professionnels des bibliothèques sur la mise en place de liseuses révèlent qu'ils ont traversé une phase d'expérimentation avant de trouver une certaine stabilité et maturité. Ces expérimentations concernent aussi bien le public que l'offre.

En ce qui concerne l'expériences avec le public, la plupart des bibliothèques ont décidé de tester le livre numérique avec un groupe réduit de lecteurs. D'une part, cela leur a permis d'essayer la nouvelle ressource à une échelle facile à maîtriser du point de vue de la gestion, de l'accompagnement des usagers et du recueil des avis des testeurs. D'autre part, ce choix a représenté une solution face à la

[23] http://www.enssib.fr/le-dictionnaire/liseuses-et-tablettes-numeriques. À la différence des anciens modèles de liseuses, qui ne permettent pas l'utilisation de couleurs et d'images, les liseuses de dernière génération proposent des écrans couleur et la visualisation d'images.

crainte de certaines d'entre elles de ne pas pouvoir répondre à un potentiel usage massif, notamment en raison du manque d'exemplaires.

Les publics ciblés varient selon les caractéristiques des bibliothèques. Dans les cas des bibliothèques départementales de prêt (BDP[24]), elles ont commencé par tester les liseuses dans l'ensemble des bibliothèques publiques associées à elles. La BDP de la Loire a décidé de faire circuler les liseuses parmi les bibliothèques auxquelles elles liée. Pour sa part, la BDP de Savoie-biblio a choisi 10 bibliothèques pour constituer un groupe pilot. Le responsable du service « Évaluation/informatique et bibliothèque numérique » de cette BDP raconte : « *Quand on a commencé, on s'est dit "ce serait bien de former un groupe restreint pour mener le projet". Car nos premiers constats ont été qu'on ne savait pas bien faire et que ce n'était pas très mature au niveau de l'offre. On est donc parti avec 10 bibliothèques ; maintenant on est arrivés à 28… On avait remarqué qu'on avait moins accompagné les bibliothèques qui avaient eu le niveau 1*[25]*, parce qu'elles étaient autonomes et qu'elles avaient un peu moins de rapport avec nous. En même temps, on a constaté qu'elles restaient très isolées ; c'est aussi pourquoi on leur a proposé ces ressources numériques* ».

Pour les bibliothèques qui fonctionnent avec un système de bénévolat, les bénévoles ont été les premiers invités à tester la nouvelle ressource. Ils l'ont essayée pendant quelques mois avant qu'elle soit mise à la disposition du public. D'autres bibliothèques ont constitué un groupe de testeurs parmi leurs usagers. C'est notamment le cas de la médiathèque de Brindas. L'un des responsables raconte : *« Comme c'était un phénomène assez nouveau même au niveau de la France, on a proposé de faire le test à travers un groupe de testeurs ; des volontaires qui empruntaient la liseuse et qui devaient remplir un questionnaire par rapport à l'usage et à la satisfaction. Il y avait un panel de 10 lecteurs qui prenaient chacun une liseuse pour un mois. On avait fait ça en juillet, août et septembre 2012. Le retour a été très intéressant ».* Ce groupe de testeurs a été constitué par ceux qui ont envoyé une réponse positive à la proposition faite par mail à tous les abonnés de la médiathèque.

Dans le cas de Grenoble, les responsables ont tout de suite mis les liseuses à la disposition du public, mais aucune n'a été empruntée. Ils ont décidé ensuite de les promouvoir au sein des clubs de lecture. Les participants de ces clubs étant de grands lecteurs et cherchant des titres récents, ils ont été nombreux à emprunter les liseuses chargées de nouveautés. Cela leur a permis de réduire le temps d'attente, car les liseuses étaient moins demandées que les livres papier. Actuellement, les liseuses sont de nouveau à la disposition de tout le public.

Quant aux expériences avec l'offre, les bibliothèques se sont renseignées sur les produits existants et sur les conditions de leur mise à disposition. L'une des premières démarches a été de choisir le nombre et le(s) modèle(s) à acheter. Le nombre de liseuses à acheter dépend du budget de la bibliothèque, mais parfois il relève également d'une stratégie face au développement technologique.

---

[24] « Sauf exception, les BDP ne sont pas directement ouvertes au public. Elles complètent, par leurs prêts régulièrement renouvelés de livres et autres supports, les collections d'une partie des bibliothèques publiques. Elles peuvent également effectuer des dépôts de documents destinées à des publics particuliers (scolaires, petite enfance, personnes âgées, prisonniers ; etc.). Elles organisent des actions de formation en direction des personnels bénévoles et salariés des bibliothèques et conseillent les élus et les personnels en matière de construction, de gestion et de développement des bibliothèques, d'animation et d'action culturelle, de façon ponctuelle ou en accompagnant des projets ». http://www.adbdp.asso.fr/Qu-est-ce-qu-une-BDP Consulté le 08 septembre 2015.

[25] Le niveau d'une bibliothèque (niveau 1, 2 ou 3) est défini selon les crédits d'acquisition, les horaires d'ouverture, le personnel et la surface. Source : http://savoie-biblio.com/col_gauche/savoie-biblio/missions/tab_adbdp.htm Consulté le 08 septembre 2015.

Ainsi, certaines bibliothèques ont emprunté le principe d'acheter peu de liseuses pour les tester et renouveler ensuite la demande, au lieu d'en acheter plusieurs qui deviendraient rapidement obsolètes. La responsable de la médiathèque d'Aveize raconte : « *C'était aussi ma volonté au départ d'en acheter une [liseuse]. C'est vrai qu'il y a des médiathèques qui en ont acheté plusieurs, mais moi, je n'ai voulu en acheter qu'une parce que j'ai estimé que c'était un bon début, et je me suis dit que c'était un support qui pouvait devenir très vite obsolète, et que les changements technologiques se produisent aussi très vite : au début il n'y avait pas de lumière, alors qu'après il y en a eu… Je préfère en faire acheter une dans un an à la mairie, pour suivre le développement technologique, plutôt que d'avoir 10 liseuses qui deviendraient obsolètes, en perdant leur intérêt* ». Dans le cas des bibliothèques qui achètent plusieurs liseuses, il est courant de choisir différents modèles afin d'élargir l'expérimentation.

Un deuxième aspect concernant l'offre est la réflexion sur le contenu à proposer : des livres « libres de droit d'auteur » et/ou des livres « soumis au droits d'auteur ». Les livres « libres de droit » sont des livres gratuits. Il s'agit d'ouvrages qui deviennent gratuits après être entrés dans le domaine public[26] – notamment les titres classiques –, et d'ouvrages créés sous licence libre, comme les licences « Creative Commons[27] ». Au contraire, les livres « soumis au droit d'auteur » sont des livres payants. Il s'agit d'ouvrages protégés par un dispositif communément appelé DRM (Digital Rights Management) qui contrôle l'usage que l'on peut faire d'un fichier numérique[28].

Parmi les bibliothèques enquêtées, 2 proposent seulement des livres gratuits en format numérique. C'est notamment le cas de la médiathèque de Pollionnay et de Cognin. Ce choix s'explique en partie par des restrictions budgétaires qui empêchent d'acheter des titres. Mais il permet au moins de donner accès à la découverte de l'outil à travers des titres classiques. Dans le cas de la médiathèque de Cognin, il s'agit également d'une stratégie de politique documentaire. La directrice précise : « *L'objectif de proposer tous ces classiques était de nous permettre à nous-mêmes de ne pas acheter tous ces classiques [en version imprimée] parce qu'on est en phase de création. On s'est dit : "on propose une bibliothèque assez moderne, contemporaine essentiellement, tandis que tout ce qui est classique, on le propose en version numérique"* ».

Les BPD de la Loire et de Savoie-biblio ont proposé depuis le début des liseuses chargées avec des titres gratuits – principalement des classiques – et des livres payants – notamment des nouveautés. Le directeur-adjoint de la BDP de la Loire raconte : *« D'une part, on a proposé une moitié gratuite parce que c'était intéressant de mettre des classiques : on peut faire la bibliothèque idéale, constituée de ce qu'on amènerait dans une île desserte, alors qu'on n'a pas accès aux nouveautés médiatiques. Les classiques sont ceux qui ont traversé la preuve du temps. D'autre part, on a proposé une moitié d'ouvrages de la rentrée littéraire »*.

Trois bibliothèques ont commencé par proposer des livres gratuits, en achetant ensuite des titres payants. C'est le cas des médiathèques d'Aveize, de Meyzieu et de Brindas. Ce passage du gratuit au payant répond à différentes raisons : tout d'abord, la possibilité de pouvoir acheter des titres ; ensuite,

[26] Le domaine public se réfère aux *idées*, aux *informations* et aux *œuvres* qui sont librement accessibles et réutilisables par le public sans qu'il ait besoin de demander une permission préalable. En France, une œuvre entre dans le domaine public 70 ans après la mort de son auteur. http://journeedudomainepublic.fr/le-domaine-public/ Consulté le 08 septembre 2015.

[27] Creative Commons (CC) est une organisation à but non lucratif dont l'objectif est de proposer une solution alternative légale aux personnes souhaitant libérer leurs œuvres des droits de propriété intellectuelle. http://creativecommons.org/ Consulté le 08 septembre 2015.

[28] Cf. note de base de page n°18.

la volonté de se centrer – dans une deuxième phase – davantage sur le contenu que sur l'expérimentation de l'outil ; enfin, le désir de répondre à la demande des lecteurs d'accéder aux titres autres que classiques, en élargissant du même coup le public intéressé par la liseuse. La responsable de la médiathèque de Brindas raconte : *« Quand nous sommes passé de l'offre de liseuses avec des livres du domaine public à celle de liseuses avec de nouveautés, nous avons vu que des personnes qui n'en empruntaient pas ont commencé à le faire, notamment en raison des nouveautés. À la banque de prêt on fait une liste avec les nouveautés, et on a remarqué que l'usage en vacances était important pour les classiques, mais surtout pour les nouveautés* ».

Pour leur part, les bibliothèques municipales de Grenoble et les médiathèques de Valence Romans Agglo ont choisi depuis le début de proposer des livres payants dans les liseuses. Les responsables de ces institutions considèrent que l'offre gratuite n'est pas attractive pour le public ou bien que les lecteurs peuvent accéder à cette offre sans passer par la bibliothèque. La responsable de l'unité publique et numérique de la bibliothèque de Grenoble raconte : « *Nous ne proposons pas de titres de domaine public. Au moment où on s'est lancé dans le numérique, on a fait le tour de ce qui avait été fait ailleurs, et globalement les offres du domaine public c'est beau, c'est joli, mais ça ne marche pas. Si les lecteurs le veulent, ils l'obtiennent facilement, ils vont sur internet pour chercher les fichiers. On a démarré ce projet quand la profession avait déjà compris que c'était le contenu qui ferait venir le lecteur au numérique, et non pas le support. Sauf pour la découverte, mais on est arrivé tard pour la découverte : elle était déjà en place depuis deux ans… Il n'y a presque pas eu de phénomène de découverte* ».

Selon Hans Dillaerts et Benoît Epron, « les bibliothèques publiques n'exploitent encore aujourd'hui que de façon limitée ces ressources numériques "alternatives" et leurs politiques documentaires s'articulent autour de l'offre payante[29] ». Notre échantillon confirme de ce constat. En effet, les bibliothécaires interrogés voudraient pouvoir proposer des contenus divers et variés dans les liseuses, mais les contraintes budgétaires ne le permettent pas dans tous les cas. Ainsi, l'offre des bibliothèques les plus petites est réduite et principalement orientée aux contenus gratuits (les ressources numériques « alternatives »), tandis que les médiathèques des villes plus grandes peuvent commencer leur phase d'expérimentation avec l'offre de titres payants. Certains de nos interviewés ressentent ces différences comme des inégalités territoriales[30].

Dans tous les cas étudiés, le prêt de liseuses est une offre du « prêt à lire », au sens où les bibliothèques proposent aux lecteurs des liseuses avec des titres déjà téléchargés. Même si parfois les bibliothèques prêtent le matériel pour que les usagers fassent leur propre expérience de téléchargement, il est rare que les lecteurs téléchargent et choisissent des titres autres que ceux qui leur ont été proposés.

Quant au nombre de titres à charger dans une liseuse, les expériences sont diverses. Certaines bibliothèques ont décidé de télécharger de nombreux titres. Il s'agit notamment de liseuses chargées avec des titres libres de droit. La responsable de la médiathèque de Cognin raconte : « *Quand les gens nous demandent des titres classiques, on les oriente vers la liseuse, et si on ne les a pas, on les intègre. On essaie aussi de faire évoluer ce contenu... Maintenant on est à 324 titres* ». Il est intéressant de

[29] Dillaerts et Epron, « La place du livre numérique dans les bibliothèques publiques françaises : Etat des lieux et prospective », p.11.
[30] Nous approfondirons ce sujet dans le point 3.3. « La mobilité sédentaire ».

remarquer dans ce cas la participation des lecteurs dans l'élargissement de la collection de la bibliothèque.

D'autres bibliothèques ont limité le nombre de titres par liseuse en tenant en compte du fait que l'usage de celle-ci est individuel. Le responsable de la BDP de la Loire raconte : « *On n'a pas fait le choix de charger les liseuses à leur capacité maximale parce qu'il nous a paru – en tout cas dans une période de test – contreproductif de bloquer 1500 ouvrages sur un appareil qui ne servirait qu'à une personne… Le choix a donc été de nous restreindre à 50 ou 60 titres ».*

Un troisième aspect concernant l'offre est l'organisation des contenus. Certaines institutions on choisi de charger les liseuses avec de nombreux livres de genres différents, tandis que d'autres – après avoir exploré ce mode d'organisation – ont décidé de classer l'offre par thème. Cela favorise l'orientation du lecteur par rapport au contenu. Une professionnelle du pôle de lecture publique des médiathèques Valence Romans Agglo affirme : « *Au début j'avais chargé les liseuses avec des livres classiques et des livres contemporains. Mais je me suis aperçue que quand on allume sa liseuse, il y a tous les livres ensemble, et donc c'était compliqué de retrouver un titre récent, qui pouvait plaire davantage aux usagers. Mélanger les deux m'a apparu plus complexe ; j'ai donc enlevé les classiques en me disant que si un jour on achète plus de liseuses, on en fera une seulement avec des classiques ».* Certes, une condition pour pouvoir faire des liseuses thématiques (de polar, de science-fiction…) est de disposer d'une offre diversifiée ; ce qui implique, le plus souvent, passer à l'achat des livres.

Quant aux modalités de prêt des liseuses, le temps de prêt est le même dans les bibliothèques étudiées : entre trois semaines et un mois, l'équivalent du temps de prêt d'un livre papier. Cependant, on constate quelques différences concernant l'engagement des lecteurs vis-à-vis du dispositif exigé par les bibliothèques. Une minorité demande un chèque en caution (d'un montant de 150 euros), non encaissable, outre la signature d'une charte. Ces médiathèques considèrent que ces conditions ne constituent pas un frein au prêt de la liseuse. Elles justifient cette demande en la concevant comme une mesure pour responsabiliser et/ou pour sensibiliser les lecteurs face au dispositif.

Cependant, pour certains lecteurs la demande d'un chèque en caution limite l'usage et crée une distance avec l'objet. Isabelle témoigne : *« Il y a un système de payement de caution par rapport à la valeur de l'outil. C'était un chèque ; je ne me rappelle pas combien c'était, mais c'était beaucoup, et du coup ça m'a un peu freinée. Je me suis dit : "je suis lectrice de la bibliothèque, mais je m'embarque dans un truc, j'ai 4 enfants et si jamais la liseuse tombe, je suis responsable. C'est beaucoup d'argent". Cela m'a donc un peu freinée. Et bon, je l'ai mise dans un endroit sûr, et finalement l'expérience a été assez positive. Mais je n'ai pas été complètement convaincue ».*

La plupart des bibliothèques veulent diminuer au maximum les entraves pour emprunter une liseuse, tout en s'adaptant aux besoins des lecteurs. Le responsable de la médiathèque de Pollionnay raconte : « *Pour moi, l'idée était de supprimer tous ces freins, en faisant les choses aussi simplement que possible : prêter le cordon, même s'il est possible qu'on le perde – mais jusqu'ici personne ne l'a perdu –, et surtout avec l'idée que prêter une liseuse n'est pas seulement prêter un contenu, mais aussi prêter un objet qui a des usages, et qu'il faut expérimenter ces usages… Il y en a qui s'en servent parce qu'ils partent en voyage ; du coup, on fait des prêts longs* ».

Ainsi, sur la base de la confiance, la majorité des bibliothèques ne demandent de garantie. En outre, elles relativisent l'idée selon laquelle la liseuse est un dispositif assez onéreux. La responsable de la médiathèque d'Aveize réfléchit : *« Même si la liseuse est brisée et qu'on n'arrive pas à la faire*

remplacer, il s'agit de 100 euros : c'est 2 DVD pour nous… Il faut relativiser, ce n'est pas si cher que ça ».

Enfin, les lecteurs interviewés sont majoritairement satisfaits du service de liseuses proposé par leurs bibliothèques. Les critiques et les suggestions sont notamment centrées sur le contenu. Marion raconte : « *Les livres proposés étaient un peu justes. C'est un essai pour la médiathèque, je crois, mais les livres proposés sont très basiques. Je n'ai pas eu le temps pour télécharger des livres, mais je le ferai* ». Jacqueline exprime un avis semblable : « *Pour le service de liseuse, ce serait bien de renouveler les titres, mais c'est une question de budget. Je pense qu'on emprunterait plus souvent la liseuse s'il y avait un renouvellement et de nouveaux titres* ». Ainsi, le service de liseuses « prêt à lire » est parfois ressenti par les lecteurs comme une limite, mais ils ont conscience des enjeux de la phase d'expérimentation et de l'existence de contraintes budgétaires. Également, ils suggèrent d'augmenter le nombre de liseuses, car l'effet de nouveauté, surtout au début du projet, faisait que la demande était importante, et par conséquent le temps d'attente pouvait durer quelques mois. Dans les mots de Colette : « *S'ils pouvaient mettre plus de choix sur les liseuses, et un peu plus de liseuses… Car j'ai dû attendre 2 mois pour celle de polar, et pour celle de romans on est 20 personnes en attente !* ».

1.1.2 Les tablettes : des ateliers et des applications ludo-éducatives sur place

La moitié des bibliothèques considérées dans cette étude sont équipées de tablettes. Dans la plupart des cas, cet achat est plus récent que celui de la liseuse. Le dictionnaire de l'Enssib précise que « la tablette n'est pas un terminal dédié à la lecture. Il est plus polyvalent et permet des fonctionnalités plus larges comme la navigation sur internet, l'ajout de jeux, la possibilité de regarder des films ou d'écouter de la musique[31] ». En effet, dans notre échantillon, les usages des tablettes ne se focalisent pas sur la promotion du livre numérique.

Les tablettes sont consacrées principalement aux applications ludo-éducatives, aux ateliers et à la lecture de la presse et des magazines. En ce qui concerne les applications, l'offre est orientée vers les enfants sous la forme d'animations. L'utilisation de livres enrichis – notamment à travers les contes numériques – est une manière de promouvoir la lecture numérique. Les ateliers s'adressent soit aux enfants, soit aux adultes, pour des formations numériques ciblées, et à ces deux groupes simultanément pour la découverte des applications ludo-éducatives. La responsable de la médiathèque d'Aveize raconte : « *Finalement, les gens ne consultent pas autant que ça, mais dans les animations il y a toujours du monde, et les parents aiment beaucoup… Je sens que les parents sont plutôt demandeurs de ce genre d'expériences. Je trouve que j'ai rempli mon rôle de montrer aux gens d'autres univers et d'essayer de chercher des choses un petit peu intéressantes, mais c'est vrai que du point de vue de l'utilisation, la tablette n'est pas très sollicitée dans la médiathèque* ».

À la différence des liseuses, disponibles pour le prêt à domicile, les tablettes doivent être utilisées exclusivement sur place. Trois arguments expliquent cette restriction : i) le prix du dispositif, plus élevé que celui de la liseuse ; ii) le nombre réduit des tablettes dont disposent les bibliothèques et iii) les contraintes pour le contrôle de leur usage, dans la mesure où ce dispositif permet la connexion à Internet. La responsable du service numérique de la médiathèque de Meyzieu témoigne : « *Il est*

[31] http://www.enssib.fr/le-dictionnaire/liseuses-et-tablettes-numeriques Consulté le 23 juillet 2015.

compliqué de prêter la tablette pour des questions de sécurité, et aussi parce qu'elle suppose un usage très personnel : on a envie d'aller sur Internet avec elle. Mais il est possible que dans quelques années, quand on aura un parc encore plus important, on prête les tablettes les plus anciennes à domicile, pourquoi pas ? C'est vrai qu'elles ont encore un coût assez élevé ; il faudra donc signer plus qu'une charte, et demander un chèque de caution ».

Étant donné que l'introduction des tablettes en bibliothèque est récente, les interviewés n'ont pas encore de bilan précis de leur utilisation. Elles sont dans une phase d'expérimentation, dans le sens où on se demande quoi faire avec le dispositif et comment trouver son public. À cet égard, Grenoble avance un bilan provisoire, qui n'est pas très positif : *« Avec les tablettes on a voulu faire une sélection des applications qu'on proposait au public pour tester… Avant, elles étaient au rez-de-chaussée, mais les gens les poussaient pour pouvoir lire le journal alors qu'on proposait le même journal sur tablette. Ça ne les intéressait pas… On s'est rendu compte que ça ne marche pas du tout ; du coup, on va faire un bilan plus approfondi pour passer à une autre étape. Pourquoi ? Il y a eu au début des problèmes techniques, c'est un dispositif avec lequel on ne s'identifie pas… La ville ne peut pas laisser un accès ouvert à Internet, parce que sinon n'importe qui peut se connecter à n'importe quoi, et on ne pourra jamais retrouver sa trace. Cela n'est pas possible dans un service public. On a donc été très restreints. Elle ne trouve pas du tout son public ».*

Nous avons précisé précédemment que les tablettes ne sont pas orientées à la promotion de la lecture numérique. Cependant, certaines bibliothèques ont des projets pour l'avenir dans ce sens. C'est le cas de la BDP de la Loire, qui compte charger des bandes dessinées dans les tablettes. Par la couleur et par les images que ce type de textes contiennent, il s'avère pertinent de les proposer dans ces dispositifs. Cette BDP envisage également de mettre à disposition du public des séries documentaires, des expositions interactives et des ouvrages de référence pour un usage local. De son côté, Meyzieu projette de proposer une visite de la médiathèque sur tablette.

1.1.3 Les bouquets de livres numériques : téléchargement ou lecture en streaming

Les bibliothèques enquêtées ont choisi de s'abonner aux plateformes commerciales qui proposent un catalogue de livres numériques (bouquets). La médiathèque de Meyzieu s'est abonnée au service de téléchargement de livres numériques, tandis que les médiathèques Valence Romans Agglo ont choisi l'abonnement au catalogue accessible en streaming. De même, les bibliothèques municipales de Grenoble proposent le téléchargement et la lecture en streaming, tout en ayant acheté un certain nombre de titres pérennes.

Dans le cas de la médiathèque de Meyzieu, l'abonnement aux bouquets de livres numériques à travers la plateforme Numilog[32] a été conçu comme une stratégie complémentaire à la liseuse. Il faut souligner qu'à l'exception de deux liseuses thématiques (« littérature de l'imaginaire »), les liseuses de cette médiathèque sont chargées de livres du domaine public. Les responsables ont ainsi voulu que les lecteurs empruntent les liseuses et qu'ils téléchargent – depuis Numilog – les livres numériques qu'ils souhaitent. Ce service a été conçu également pour ceux qui étaient déjà équipés avec un terminal de lecture.

Cependant, le fait de se procurer le livre n'est pas exempt de difficultés techniques. La responsable du service numérique raconte : « *Nous voulons que les emprunteurs des liseuses aillent sur Numilog et*

[32] http://www.numilogpro.com/Bibliotheque/bibliotheque.html Consulté le 23 juillet 2015.

téléchargent sur nos liseuses des livres numériques sous droit. C'était pour avoir une autre offre que celle du domaine public. Après, techniquement, ce n'est pas si simple que ça, à cause du DRM et d'Adobe digital édition. Du coup, le lien entre les deux se fait plus ou moins bien, sachant qu'il faudra un accompagnement supplémentaire. Il y a des lecteurs qui viennent nous voir car ils téléchargent sur la liseuse des livres sous droit. Mais cela pose quand même des problèmes techniques, des problèmes de compétence de la part des différents collègues. Il faut que les gens tombent sur la bonne personne qui peut les accompagner jusqu'au but dans la démarche d'emprunt ».

Anabelle Boutet et Jocelyne Trémenbert appellent certaines médiations « proxies », en désignant par-là les « personnes qui apportent une aide ou agissent en lieu et place d'une autre pour accomplir des actions sur Internet[33]». Nous élargirons cette notion vers les personnes qui réalisent des actions sur les dispositifs technologiques en général. Les mêmes auteures observent que « le fait de faire faire, signifie qu'il existe une connaissance de ce qu'il est possible de faire, contrairement aux personnes qui ne possèdent pas cette connaissance-là[34] ». En outre, nous considérons qu'un usager n'est pas forcément un individu qui maîtrise le dispositif de manière autonome. Cela nous conduit à introduire, entre les usagers et les non-usagers, un troisième groupe : il s'agit de ceux qui se servent du dispositif à l'aide de quelqu'un qui fait certaines opérations à leur place. L'extrait cité plus haut montre comment les professionnels des bibliothèques deviennent des médiateurs « proxies » qui permettent aux usagers d'accomplir leur expérience de lecture numérique.

En dépit de ces difficultés techniques, le bilan du service de téléchargement des livres numériques est positif. La responsable du service numérique raconte : « *Je reste assez satisfaite de l'offre parce que quand on l'a mise en place [en 2012], il n'avait pas forcément un équivalent en termes de téléchargement de livres numériques* ». À l'époque, le fait que les coûts ne soient pas trop élevés a permis à cette bibliothèque d'acheter des titres et de constituer ainsi un fond de livres numériques. En revanche, la responsable déclare qu'aujourd'hui le prix a été multiplié par trois pour les nouveautés.

En tout cas, le service de téléchargement de livres numériques n'est pas très utilisé : s'il compte autour de trois cents inscrits, les lecteurs actifs se réduisent à une cinquantaine. Comme pour les livres papier, la période d'emprunts la plus active commence lorsque l'été approche. La responsable affirme : « *Je vois qu'effectivement il y a beaucoup plus de livres qui sortent : le rayon virtuel polar est dévalisé, de même que nos rayons polar physiques. C'est la même chose, en fait* ».

La médiathèque de Meyzieu signale deux inconvénients principaux pour cette offre. Premièrement, les livres numériques ne peuvent pas être téléchargés de manière simultanée. Deuxièmement, le système de réservation n'existe plus. Ces inconvénients peuvent retentir sur le niveau de satisfaction des lecteurs, car ils ne comprennent pas forcément que les livres restent bloqués pendant la durée du prêt. En outre, ils ne peuvent pas réserver des titres, comme ils sont habitués à le faire pour les livres papier.

Quant aux médiathèques Valence Romans Agglo, elles se sont abonnées au service de lecture en streaming proposé par CyberLibris, appelé biblioVox[35]. Elles ont choisi cette alternative car, à la différence du service de téléchargement, ce service n'a pas de contrainte de DRM.

[33] Boutet et Trémenbert, « Mieux comprendre les situations de non-usages des TIC. Le cas d'internet et de l'informatique », p.88.
[34] Ibid.
[35] http://www.bibliovox.com/ Consulté le 23 juillet 2015.

Les inscriptions au service de lecture en streaming représentent 2% des abonnements à la médiathèque. Les responsables du pôle numérique de Valence Romans Agglo estiment que ce pourcentage est logique, si l'on considère le marché du livre numérique en France : « *Pour un roman, on a 8.000 abonnés, et pour le livre numérique il y a 220 inscrits. On est à 2% des inscriptions pour les livres numériques. On est un peu au-dessous du marché du livre numérique : c'est normal parce que, à la différence de ce qui se passe dans le marché, dans notre cas il faut acheter des liseuses et des livres numériques, le potentiel de la bibliothèque résidant justement dans la possibilité de donner accès à ces ressources… On voit bien que les bibliothèques sont le reflet des usages : on n'a pas 20% de la population parce qu'il n'y a pas 20% de Français qui lisent [des livres numériques]»*.

En effet, Alexandre Lemaire observe que, « sur le plan des marchés de vente aux particuliers, contrairement aux marchés anglo-saxons, aucun marché n'a véritablement décollé, la plupart de ces pays affichant des taux de vente du numérique (part du chiffre d'affaires total des ventes de livres) situés entre 2 et 4 % du total des ventes de livres : 2 % pour l'Espagne, 2 % pour la France et 4 % pour l'Italie[36] ». Concernant le nombre de lecteurs numériques, comme nous l'avons observé auparavant, 11% des Français sont des lecteurs de livres numériques [37].

Pour les médiathèques de Valence Romans Agglo, le facteur critique n'est donc pas le nombre d'usagers, mais plutôt le prix de l'offre tout comme la qualité des ressources proposées. En ce qui concerne le prix de l'offre, le budget par bibliothèque est déjà élevé (environ 3000 euros à l'année) ; mais, puisque ces médiathèques viennent de se constituer en réseau[38], les tarifs seront augmentés. Quant à la qualité des ressources, les responsables estiment que le catalogue n'est pas suffisamment intéressant ; et, étant donné que l'offre suppose un bouquet, ils ne peuvent pas choisir les titres : « *On n'a pas de choix, il n'y a pas de politiques documentaires derrière, on paye par paquet, c'est tout* ». En outre, la lecture en streaming ne correspond pas aux usages réels : « *on voit les résultats des études faites sur la lecture des livres numériques en France, on s'aperçoit que 95% des lecteurs veulent télécharger le livre pour le mettre dans leurs appareils et le lire en mode déconnecté. Donc, 5% des lecteurs l'utilisent en streaming. Or, 90% des ressources en bibliothèque sont en streaming, c'est-à-dire que l'offre que nous avons est forcément en décalage avec les usages* ».

Par conséquent, les lecteurs s'inscrivent mais ne deviennent pas des usagers fréquents de ce service. Les responsables racontent : « *On a mis en place le service : le constat est qu'on a des usagers depuis trois ans et que le nombre d'inscrits ne cesse d'augmenter. On sent que les gens veulent découvrir le livre numérique : la curiosité est là, mais quand on regarde le nombre d'ouvrages qu'ils ont lus, il ne cesse de baisser… Ils manifestent un intérêt pour le livre numérique, mais l'offre que nous proposons ne les intéresse absolument pas… Là, on s'aperçoit qu'on ne fait que décevoir… On n'est pas du tout un acteur de diffusion du livre numérique : au contraire, on est un acteur de déception* ».

Pour accéder à ce service, les lecteurs doivent faire une double inscription : à la médiathèque et au site web des livres numériques en streaming. Les responsables du pôle numérique considèrent que cette double inscription complexifie les choses, car les lecteurs doivent utiliser des identifiants et des mots de passe différents. Par ailleurs, les responsables de la médiathèque ont des difficultés pour obtenir des

[36] *Bibliothèque et numérique : panorama d'Europe et au Québec*, https://www.actualitte.com/article/monde-edition/france-quebec-italie-espagne-belgique-les-marches-de-l-ebook/58964 Consulté le 18 juin 2015.
[37] Hadopi, « Livre numérique et terminaux de lecture, quels usages ? – note d'analyse ».
[38] Depuis janvier 2014, il s'est produit une fusion de plusieurs communautés de l'agglomération, y compris Valence et Romans.

statistiques, car les informations que les prestataires leur donnent ne leur permettent pas de faire des analyses précises sur les usages.

Face à ces limitations de l'offre qui relèvent du prix, du décalage avec l'usage et de la frustration de la part des lecteurs et des professionnels, les responsables du pôle numérique de la direction de la lecture publique, agglomération Valence Romans, s'interrogent sur l'avenir du service : « *Nous nous demandons si nous avons intérêt à continuer de proposer cette offre-là, parce qu'on s'aperçoit qu'on ne fait que décevoir… On a des catalogues pas bons, qui sont offerts en streaming et qui n'intéressent pas du tout le lecteur numérique. Ce qu'il veut, ce sont des livres téléchargeables ; mais, si on bascule sur le livre téléchargeable, on tombe sur des tarifs absolument délirants, sur des DRM, et le bibliothécaire se transforme en un assistant technique parce que les gens ne comprennent pas… Mais, en même temps, on a la certitude que le livre numérique va devenir de plus en plus présent, c'est une évidence, il n'y a pas de raison qu'on passe à côté de ça* ». Les inconvénients mentionnés rendent compte du manque de maturité de l'offre, en mettant en évidence que l'usage du livre numérique est encore dans une phase initiale, mais qu'il promet de se développer. La bibliothèque comme lieu d'actualité se voit confrontée à la nécessité de proposer des services, même si pour l'instant ils ne sont pas satisfaisants.

Enfin, les bibliothèques municipales de Grenoble proposent les services de téléchargement de livres numériques et de lecture en streaming. En outre, elles ont acheté 800 titres pérennes. La plateforme choisie est Numilog. Dans ce cas, les usages se concentrent sur le téléchargement : « *En 2014, on avait 2170 téléchargements, et seulement 115 consultations en streaming* ».

Après six ans d'abonnement, les responsables de ces bibliothèques observent un plafond d'utilisation, voire une décroissance de l'usage. Plusieurs facteurs expliquent cette décroissance : d'une part, si la communication faite au début du service a attiré nombre d'usagers, avec le temps l'effet de la nouveauté a diminué tout comme les efforts de communication ; d'autre part, la Bibliothèque de Grenoble a développé un nouveau projet – le prêt numérique en bibliothèque (PNB), appelé Bibook – qui attire plus de lecteurs que l'ancien service car il surmonte des difficultés identifiées dans Numilog[39]. Les interviewés précisent : « *Ce qu'on fait en un an sur Numilog, on le fait en deux mois et demi sur Bibook* ».

Comme nous l'avons mentionné précédemment, Numilog n'autorise pas le téléchargement d'un même titre par différents usagers. Selon les résultats d'une étude commandée par la Bibliothèque de Grenoble, les usagers de cette plateforme « *s'étonnent d'être obligés d'avoir des refus de prêt. La perception du fichier numérique comme quelque chose de pléthorique, de reproductible, un service qui peut s'adapter aux besoins, était contradictoire avec le service Numilog* ». En effet, même si techniquement tout est possible, on reproduit ici les contraintes du livre papier dans le livre numérique.

Un dernier point critique pour cette bibliothèque concerne l'avenir de l'investissement sur des titres pérennes achetés chez Numilog. En effet, les responsables attendent que Numilog entre dans le PNB afin de pouvoir continuer à consulter les fonds achetés sur cette plateforme.

[39] Dans le point 1.1.4 nous approfondissons le projet Bibook.

1.1.4 Le prêt numérique en bibliothèque (PNB)

Le prêt numérique en bibliothèque (PNB) est un projet national qui a pour but de tester la mise à disposition de livres numériques en bibliothèque. Il s'agit d'une initiative interprofessionnelle lancée par Dilicom[40] (réseau du livre) et soutenue par le Centre national du livre (CNL)[41].

Le modèle du PNB repose sur quatre étapes : « i) une ou plusieurs bibliothèques s'associent avec des libraires partenaires pour proposer une sélection de livres numériques, qu'elles peuvent acheter et intégrer à leurs collections ; ii) une plateforme permet à la bibliothèque de passer commande par l'intermédiaire du site web de son libraire, avec un paiement à terme ; iii) cette plateforme interagit avec le hub numérique Dilicom ; iv) le livre peut ensuite être prêté gratuitement à tout usager, dès lors qu'il est inscrit à la bibliothèque[42] ».

Les bibliothèques municipales de Grenoble participent au projet PNB à travers d'une interface spécifique intégrée au portail avec un catalogue numérique. Ce programme s'appelle Bibook [43]. Nous avons remarqué auparavant que Bibook a pris plus d'ampleur que Numilog. De nombreux facteurs expliquent l'attirance des lecteurs par ce projet pilot, parmi lesquels se trouvent le fait que, tout comme à l'origine de Numilog, la Bibliothèque de Grenoble a communiqué largement le projet, ce qui a fait augmenter le nombre d'usagers. Les responsables observent qu'« *il y a même des personnes qui s'inscrivent à la bibliothèque seulement en raison de Bibook* ».

Les conditions de prêt sont aussi différentes : le prêt d'un livre numérique sur Numilog bloque les autres téléchargements, tandis que sur Bibook les prêts simultanés peuvent aller jusqu'à 40 exemplaires. L'interface est aussi améliorée. Les responsables affirment : « *C'est une interface qui est beaucoup plus ergonomique, qui donne beaucoup plus envie d'être utilisée. Déjà l'utilisateur peut parcourir le catalogue ».*

Un dernier aspect qui explique le passage des usagers de Numilog à Bibook concerne la qualité et la quantité de l'offre. La qualité, car il existe une variété plus grande de titres, y compris des nouveautés. La quantité, car plus d'exemplaires simultanés sont proposés sur Bibook qu'en salle : « *C'est vrai qu'en salle on proposait 2 ou 3 [exemplaires], alors que dans Bibook on propose 10 d'un coup* ».

Pour l'avenir, cette bibliothèque projette, d'une part, d'élargir l'offre en langue étrangère et, d'autre part, de concevoir son propre portail numérique : « *la dernière étape pour Grenoble sera de concevoir un portail numérique qui réponde aux attentes de l'usager, qui innove en matière de navigation et de ressources numériques, et qui résolve un certain nombre de problèmes de métadonnées numériques* ».

De nombreux interviewés affirment que leurs bibliothèques voudraient participer au PNB, mais que le prix de ce service est excessif et leur budget réduit, de sorte qu'il est au-delà de leurs possibilités. Une autre critique du programme est que les DRM sont imposés aux lecteurs sous la forme de fichiers chrono-dégradables.

---

[40] https://dilicom-prod.centprod.com/index.html Consulté le 17 août 2015.
[41] http://www.centrenationaldulivre.fr/ Consulté le 17 août 2015.
[42] http://www.archimag.com/bibliotheque-edition/2015/04/13/bibliotheque-tout-savoir-comprendre-projet-pnb Consulté le 25 août 2015.
[43] http://bibook.bm-grenoble.fr/ Consulté le 25 août 2015.

La médiathèque de Meyzieu envisage de participer au PNB prochainement. L'un des responsables soutient : « *BNP, c'est mon objectif pour la fin de l'année. Si on souhaite travailler avec notre éditeur de logiciel de bibliothéconomie, il a un module PNB. Normalement, nous avons l'argent pour choisir cette solution. Ensuite, il faudra conclure un marché avec au moins un libraire numérique* ». D'autres bibliothèques attendent que le projet – qui est dans sa phase pilote – soit mûr pour le proposer à leur tour. En effet, l'expérience des bibliothèques municipales de Grenoble est observée et suivie par de nombreuses bibliothèques parmi celles que nous avons considérées.

1.1.5 La bibliothèque numérique de fonds de livres patrimoniaux

Une dernière offre de lecture numérique est liée à la création d'une bibliothèque numérique de fond de livres patrimoniaux. C'est le choix de la Bibliothèque municipale de Lyon, classée en raison de ses fonds patrimoniaux. Dans ce cadre, les documents les plus anciens datent du milieu du XV^{e} siècle. La bibliothèque numérique appelée Numelyo[44], a été créée en décembre 2012.

Dans cette bibliothèque, l'initiative de numériser le patrimoine a commencé en 1995. Les premières actions se sont déroulées en partenariat avec la Bibliothèque nationale de France (BNF), outre quelques expériences faites de manière autonome. À partir de 2007, une numérisation de masse a été mise en place, à travers d'un contrat signé avec Google. Le directeur de cet établissement raconte : « *Ce qui est décisif dans l'histoire de Numelyo, c'est le contrat qu'on a passé avec Google pour numériser 550.000 volumes imprimés... À la fin de l'année 2014, Google avait numérisé 400.000 documents. Ces documents sont en ligne sur Googlebooks* ».

Cependant, Googlebooks met à disposition de millions de ressources, la visibilité et surtout la médiation de ces fonds patrimoniaux n'étant pas garantis. Malgré cela, les chiffres de consultation des fonds patrimoniaux de la Bibliothèque municipale de Lyon sur Googlebooks atteignent 64 millions de par an. Le directeur commente : « *Vous imaginez, on est au-delà de tout ce qu'on a connu concernant l'accès au patrimoine. Ce sont des chiffres stupéfiants* ».

La création de Numelyo répond ainsi au besoin de diffuser, de valoriser et de médiatiser la collection patrimoniale de la Bibliothèque municipale de Lyon. Son directeur affirme : « *Il nous a semblé que, pour notre propre collection et pour sa diffusion la plus large possible, il fallait qu'on fasse un travail de médiation par rapport aux fichiers. Il nous a paru qu'il fallait contextualiser, expliquer, valoriser, relier, mettre en scène ; enfin, mener un travail de médiation autour de ces documents numérisés par Google, mais aussi d'autres documents que nous avons numérisés… Numelyo rassemble aujourd'hui des périodiques, des photographies, des estampes, des manuscrits et des livres imprimés* ». En effet, Numelyo fait partie d'une politique de l'établissement d'enrichir l'accès au savoir, de valoriser et de partager son patrimoine.

L'accès à Numelyo est libre et gratuit. Le téléchargement de documents demande la création d'un compte, mais leur consultation en ligne n'exige pas d'inscription.

Le directeur estime que la réception du public est favorable, même si Numelyo est une initiative assez récente et en construction. Il précise : « *Le bilan que je peux faire de Numelyo est que c'est un potentiel extraordinaire qu'on mettra des années à exploiter. Je crois que nous sommes à moins de 5% de son usage* ».

[44] http://numelyo.bm-lyon.fr/ Consulté le 25 août 2015.

Il est important de souligner que la collection numérisée par Google reste une propriété de la Bibliothèque, Google pouvant utiliser les fichiers dans les conditions fixées par le contrat. À cet égard, le directeur affirme : « *Il n'y a pas de perte de la propriété de notre patrimoine. Si on dit qu'il y a une perte de patrimoine, et s'il y a 400.000 visites en une année, ce qu'on n'a pas bien compris ce que c'est que le patrimoine* ».

L'offre de livres numériques dans la Bibliothèque municipale de Lyon se centre ainsi exclusivement sur la numérisation et la valorisation du fonds patrimonial. Le directeur précise : « *Ici, on n'a jamais travaillé avec les e-books ni avec le prêt de livres numériques, parce que l'équipe pensait que le modèle économique n'était pas bien posé. On est en position d'attente à cet égard, en nous disant que nous, on travaille avec Google., Cela a concentré l'effort de plusieurs années : vous n'imaginez pas, numériser 400.000 volumes… La préparation, la vérification, la logistique, c'est un effort énorme, donc on ne s'est pas lancés sur les e-books en pensant qu'il était trop tôt et qu'il valait mieux voir ce que faisaient les autres. On est assez près de l'expérience de Grenoble, on va voir ce que ça donne* ».

La Bibliothèque municipale de Grenoble a aussi numérisé ses fonds patrimoniaux.. Le « PaGella[45] » (patrimoine Grenoblois en ligne) fait partie de la bibliothèque numérique. Cependant, cette numérisation a été réalisée à une échelle plus réduite en comparaison avec celle menée par la Bibliothèque municipale de Lyon. Les responsables de Grenoble observent : « *Notre numérisation de patrimoine n'est pas la priorité. C'est quelque chose qui va prendre une dizaine d'années, alors que Lyon a choisi de le faire avant, avec des moyens qui sont beaucoup plus forts que les nôtres* ».

[45] http://pagella.bm-grenoble.fr/ Consulté le 25 août 2015.

1.2 Bonnes pratiques et leçons apprises

Nous avons présenté les différentes offres de lecture numérique proposées par les bibliothèques, ainsi que les expériences que les professionnels ont développées pour mettre en place leurs projets. Ces récits nous permettent d'identifier six bonnes pratiques et leçons apprises à ce sujet : i) l'importance de la médiation, ii) la nécessité d'une formation préalable du personnel, iii) les avantages de l'appropriation du projet numérique par l'ensemble de l'institution, iv) la nécessite d'être à l'écoute des usagers, v) l'importance du partage des expériences et vi) la nécessité de reconnaître les limites externes.

1.2.1 L'importance de la médiation

Une nouvelle ressource doit être communiquée et médiatisée pour rencontrer son public. Emmanuel Pedler rappelle que ce fait est bien connu en sociologie de la réception : « les objets ne possèdent pas par eux-mêmes une force d'interpellation et une pertinence universelles… En dehors de procédures incitatives, la seule présence de dispositifs informatiques dans les bibliothèques n'est pas le signe de l'"ouverture" de ces dernières aux nouvelles technologies[46] ».

Les bibliothèques enquêtées ont développé plusieurs stratégies pour faire découvrir la lecture numérique et accompagner les lecteurs dans l'usage des nouveaux dispositifs. Les communications sur le site web institutionnel, sur Facebook, sur le blog et sur le bulletin municipal, le collage d'affiches et la distribution de flyers, ainsi que la proposition directe dans la banque de prêt, sont les principales stratégies adoptées par les bibliothèques.

Il semble que l'une des stratégies les plus efficaces soit la communication directe et personnalisée : aller vers les usagers, leur envoyer un mail, leur proposer des découvertes au sein du club de lecteurs... Certes, ce type de stratégies sont envisageables notamment avec un groupe réduit de lecteurs et avec les usagers des bibliothèques de taille réduite. Dans les bibliothèques plus grandes, les stratégies sont moins personnalisées, mais plus diversifiées en ce qui concerne le canal de communication. La responsable de l'unité numérique de la bibliothèque municipale de Grenoble raconte à propos de la communication du projet PNB appelé Bibook : « *La diffusion de Bibook s'est faite à travers une campagne de communication. Quand on a lancé le service, on a beaucoup communiqué sur ce que la ville a apporté au projet aussi. Il y a eu une inauguration par le maire, des articles, et les gens ont été informés que le service existait. On l'a également présenté sur le site, et après on a fait beaucoup de formations, ce qui a permis au personnel interne de devenir médiateur de ce service-là* ». Cependant, la seule diffusion de l'existence d'une nouvelle ressource n'est pas suffisante pour assurer son utilisation.

Cette communication doit être suivie d'un accompagnement de son usage, voire d'une médiation. L'élaboration de tutoriels avec des modes d'emploi, et surtout la démonstration pratique sous la forme d'ateliers ou d'explications personnalisées, contribuent à familiariser les lecteurs avec la nouvelle ressource. À cet égard, Marion, une de nos lectrices interviewées, suggère : « *Ce serait bien qu'il y ait un petit accompagnement pour expliquer un peu. Je n'ai pas forcément l'esprit logique pour suivre un guide et les termes, je ne les connais pas forcément très bien* ».

[46] Pedler et Zerbib, *Les nouvelles technologies à l'épreuve des bibliothèques:: usages d'Internet et des cédéroms*, p.171.

Bien que l'importance de la communication et de la médiation pour promouvoir le livre numérique soit fortement reconnue, leur mise en place n'est pas exempte de difficultés, surtout parce qu'il s'agit d'un contenu immatériel. Les responsables du pôle numérique de la direction de la lecture publique de l'agglomération Valence Romans réfléchissent : « *On voit bien qu'aujourd'hui l'enjeu du livre numérique passe par la médiation, c'est-à-dire que, comme c'est un bien immatériel, on est confronté à un paradoxe : plus c'est immatériel, plus il faut le rendre visible, le matérialiser, pour qu'il soit perçu, et c'est là qu'entre en jeu la communication* ». Nous insistons sur le fait que, pour nos interviewés, la communication n'est pas une tâche facile. Le responsable numérique de la BDP Savoie-biblio exprime : « *On est dans la bibliothèque, on a des murs de livres devant nous tout le temps : ce sont des objets qu'on déplace, qu'on prête, qu'on regarde, alors que dans le numérique ces objets n'existent plus. Il faut tout apprendre, on est sur un autre type de médiation. Pour moi, c'est ça le plus difficile* ».

Une manière de matérialiser le livre numérique est de le proposer dans un terminal de lecture, en l'occurrence une liseuse. Cependant, la communication et la médiation ne peuvent pas être les mêmes que pour les livres papier, notamment pour deux raisons. Premièrement, parce que cet objet physique accueille nombre de titres qu'il est possible de modifier. A cet égard, le responsable de la médiathèque de Pollionnay remarque : « *En fait, on se rend compte qu'une liseuse est difficile de valoriser par rapport au livre qui affiche son titre dans la couverture, parce qu'elle contient tellement de choses… C'est difficile de matérialiser ce contenu parce qu'il est virtuel, même si la liseuse, c'est déjà du réel. J'ai transformé la page d'accueil où il y avait le logo. J'ai mis une page au hasard : j'ai choisi le dernier livre lu. Mais il ne s'agit que d'un seul livre. Du coup, c'est assez difficile : on ne peut pas mettre les 200 titres parce que c'est illisible, mais en plus on peut tout changer d'un moment à l'autre, tout vider et tout remettre, et on est alors obligé de refaire la communication sur le contenu* ». Deuxièmement, les deux formes de médiation et de communication (livre numérique / livre papier) diffèrent entre elles parce que l'exhibition des livres numériques dans la liseuse au sein de la bibliothèque est plus difficile à mettre en place que dans le cas des livres papier. Ces derniers sont des supports physiques connus par le public, et leur prix est moins élevé que celui la liseuse ; par conséquent, il est moins risqué de les rendre accessibles au public. La responsable numérique de la médiathèque de Meyzieu raconte : « *C'est vrai que maintenant nous avons un problème pour rendre visibles ces liseuses, car tant qu'elles étaient empruntées, on savait où les mettre, mais maintenant qu'elles reviennent et qu'elles ne sont pas empruntées toute de suite, je n'ai pas encore trouvé le moyen de les médiatiser. On les stocke dans le rayon derrière nous, dans le banc de prêt, mais il faudrait qu'elles soient aussi accessibles au public, car on fait des emprunts directs. Il faut que je trouve le moyen de les mettre en valeur tout en les protégeant, parce qu'on n'a plus d'antivol ici : la médiathèque est un libre-service* ».

Une stratégie pour surmonter cette difficulté consiste à créer des « livres fantômes ». C'est le choix de la médiathèque de Cognin, qui promeut la liseuse et son contenu dans une boîte exposée en libre accès. Cela permet d'augmenter la visibilité du terminal de lecture tout en le protégeant. Les responsables racontent : *« Dans la première étape, on faisait de la médiation sur place à travers l'atelier numérique… Après ces séances, on avait des emprunts presque systématiques de nos liseuses, il avait un effet immédiat. S'il n'y avait pas de médiation, les liseuses restaient un peu en salle. On a fait le bilan et on a conclu qu'il fallait continuer avec cette médiation, mais qu'il fallait aussi rendre les liseuses plus visibles car au départ on avait peur de les mettre comme ça, sur les étagères… On a fait des boîtes et on les a mises directement dans le rayonnage, sans la liseuse, avec le contenu papier qui l'accompagne : un petit guide d'utilisation très simple, et la liste des ouvrages avec une bonne signalétique pour que les gens les repèrent très vite. Avant, les liseuses étaient derrière la banque de*

prêt et les gens n'étaient pas forcément au courant de leur existence, même si on mettait de petites affiches en salle. Mais ça [la boîte], c'est plus concret ».

Le catalogage des livres numériques présente aussi des difficultés, car les logiciels ne sont pas toujours programmés pour cette nouvelle ressource. La responsable de la médiathèque d'Aveize observe : « *C'est compliqué aussi d'intégrer la liseuse dans un logiciel qui n'est pas fait pour… La plateforme s'appelle microbib, elle est parfaite pour les petites bibliothèques parce qu'elle est très ergonomique. Il y a une maintenance formidable… Mais elle a quand même ses limites : notamment l'intégration des livres numériques est un petit peu compliquée* ».

Ainsi, il est courant que les bibliothèques enregistrent la liseuse comme un livre de plus, sans pouvoir détailler son contenu. Certains lecteurs critiquent ce manque de catalogage. Isabelle affirme : *« C'est dommage que les liseuses ne soit pas assez connues, alors que je suis abonnée depuis si longtemps. Peut-être moi-même je suis passée à côté de la formation. Mais ce serait bien qu'on puisse avoir conscience qu'elles sont là et qu'on les catalogue pour pouvoir savoir ce qu'il y a dedans. J'imagine que si je recevais une petite liste, je pourrais emprunter la liseuse pour lire un livre en particulier ».* Nous observons qu'Isabelle accorde davantage d'importance au contenu qu'à la nouveauté du dispositif.

1.2.2 La formation préalable du personnel

Avant de mettre en place de nouvelles ressources, les professionnels des bibliothèques doivent consacrer quelque temps à leur propre formation pour se familiariser avec elles. Il s'agit d'une condition indispensable pour pouvoir ensuite faire la communication et la médiation vis-à-vis des usagers. Ce besoin d'une formation préalable a été reconnu par la totalité des professionnels interrogés.

Dans le cas des bibliothèques de taille moyenne ou grande, cet apprentissage a été organisé autour de formations spécifiques. L'une des employées de la médiathèque de Meyzieu partage son expérience: *« On a mis du temps entre l'achat de la liseuse et la mise en place du service : une année, parce que cette année-là nous a permis à nous-mêmes de tester et d'emprunter. Certains d'entre nous ont été plus ou moins convaincus mais, en tout cas, on a tous eu la possibilité de tester le livre numérique à notre échelle ».*

Dans les bibliothèques qui comptent plusieurs salariés, la responsabilité de gérer le projet repose normalement sur un ou quelques-uns d'entre eux. C'est le cas de la BDP Savoie-biblio, qui, au moment de l'entretien, recrutait un bibliothécaire avec un profil centré sur les ressources numériques. C'est également le cas de la médiathèque de Meyzieu, qui possède un poste de bibliothécaire chargé des ressources et des services numériques, ainsi que de la médiathèque Valence Romans Agglo, où la direction de la lecture publique de l'agglomération a constitué un pôle numérique. De même, la médiathèque de Grenoble a une équipe dédiée au projet numérique, avec un service informatique. Le fait d'avoir un ou plusieurs professionnels spécialisés est perçu comme un grand avantage pour la mise en place du projet, mais cela n'est pas possible dans toutes les bibliothèques. La responsable numérique de la Bibliothèque de Grenoble soutient : *« En comparaison avec d'autres bibliothèques, on a des compétences informatiques, on a un service informatique, et ça, ça change ; sinon, on ne serait pas capable de gérer un parc informatique. Des outils nouveaux, qui impliquent une gestion au jour le jour, je pense qu'il y a peu de gens qui les maîtrisent ».*

Quant aux bibliothèques plus petites, elles ont parfois bénéficié d'une formation offerte par la BDP, ou bien ont dû s'auto-former au nouvel outil. À cet égard, le responsable de la médiathèque de Pollionnay réfléchit : « *Il y a beaucoup de gens qui achètent des tablettes et des liseuses et ne sont pas bibliothécaires. Ils ne demandent pas une formation à la bibliothèque départementale avant de les utiliser : il suffit de les emprunter et ensuite d'essayer, rien de mal ne va arriver, et, au pire, on les réinitialise… Je conseille de s'acheter une liseuse d'abord parce que c'est ça qui, dans mon cas, a déclenché le projet ».* Cet extrait montre que, parmi nos interviewés, certains leaders des initiatives numériques sont devenus leurs propres cobayes avant de diriger l'initiative à l'intérieur de leur établissement. Leur leadership et leur engament peuvent être compris, dans une certaine mesure, comme un militantisme pour l'accès à la lecture numérique en bibliothèque.

1.2.3 L'appropriation du projet numérique par l'ensemble de la bibliothèque

Une formation massive ne garantit pas que l'initiative deviendra un projet d'établissement ni qu'il n'y aura pas de réticences de la part du personnel. Les responsables du pôle numérique de Valence Romans Agglo réfléchissent : « *Notre inquiétude est que, si l'on va sur le livre numérique, il faudra aussi impliquer les bibliothécaires, et le problème est que le bibliothécaire n'est pas un lecteur du livre numérique. Comment peut-il donc le défendre ? Les bibliothécaires ne saisissent pas l'enjeu : comme ils connaissent mal le sujet, ils peuvent difficilement s'impliquer dans le projet… On devrait défendre non pas les liseuses, mais les textes dans les liseuses. À ce propos, on a vraiment perçu un problème de culture : il y a une non-acculturation autour du numérique* ».

Même lorsque les bibliothèques comptent parmi leurs employés des professionnels consacrés au projet numérique, les interviewés considèrent que l'initiative devrait être davantage partagée par l'ensemble du personnel pour mieux accompagner les usagers, car les spécialistes ne sont pas tout le temps face au public pour gérer la mise en place des nouveaux dispositifs. La responsable numérique de la médiathèque de Meyzieu se demande : « *Pour quoi la médiation n'a-t-elle pas marché ? Il y avait plusieurs raisons. L'une d'entre elles, c'est que cela ne concernait qu'une personne, alors que le reste de l'équipe considérait que ce n'était pas son sujet. C'est un problème, parce que l'usager ne voit pas qu'une personne dans la bibliothèque. Comment peut-on donc faire en sorte que ce soit un projet de l'établissement et non pas d'une personne ?* ».

Les bibliothèques de taille petite se caractérisent pour avoir de nombreux bénévoles. Or, ces bénévoles ne sont pas toujours attirés par les nouvelles ressources, et par conséquent le bibliothécaire doit gérer lui-même la communication et la médiation les concernant.

De cette manière, pour que la communication et la médiation soient possibles, il faut que l'initiative de lecture numérique – dirigée par un leader ou par une équipe de professionnels directement engagés dans le projet – soit assumée par la totalité des personnes qui travaillent dans la bibliothèque. Si cela semble difficile à imposer aux bénévoles, il en va de même pour les agents professionnels. En outre, le livre numérique ne représente en fin de compte qu'une ressource parmi toutes celles disponibles dans les bibliothèques qu'il faut médiatiser et sur lesquelles il est nécessaire de communiquer.

Évidemment, s'il n'y avait pas eu de financements, les différentes initiatives de lecture numérique ici étudiées n'auraient pas vu le jour. De même, le leadership, le soutien et l'encouragement des directeurs des bibliothèques sont essentiels. L'un des interviewés de la médiathèque de Meyzieu raconte : « *Les élus nous soutiennent. Ainsi, quand je demande un financement, généralement je l'obtiens sans avoir besoin de présenter des dossiers très argumentés. La demande est bien sûr relayée*

par la directrice de la médiathèque qui est très ouverte à toutes ces expériences et ces innovations, et qui les encourage ».

On constate ce même engagement chez les responsables de la Bibliothèque de Grenoble. L'un d'entre eux raconte : « *À la bibliothèque municipale de Grenoble il y a une tradition assez ancienne, un grand intérêt pour le numérique qui a été porté par l'actuelle directrice. Elle a longtemps été en charge de tous les aspects numériques de la bibliothèque et s'est trouvée à l'initiative de la plupart des services qui sont proposés aujourd'hui… Elle était toujours mobilisée sur ces questions et les a défendues. C'est donc forcément plus facile pour nous* ».

Il est intéressant de remarquer que l'achat d'un nouvel outil ou la modernisation d'un équipement existant mais obsolète constituent souvent des moments privilégiés pour le développement de l'offre numérique de la bibliothèque et du budget qui y est affecté. La responsable de la médiathèque d'Aveize soutient : « *Au lieu de racheter un ordinateur, je préférais faire acheter à la mairie une tablette, là aussi pour être capable de proposer au public ce qui se fait actuellement. Je l'ai insérée dans le budget provisionnel 2013. C'était un petit budget mais le dispositif n'était pas très cher non plus… Pas un budget énorme pour la mairie, et voilà, ça a été accepté. C'est vrai que nos élus sont très à l'écoute. Je ne peux pas tout demander, mais il y a quand même de la confiance et de la responsabilité. Ils m'ont écoutée et ils ont compris ma volonté de proposer tout ce qui existait en termes de ressources* ».

1.2.4 Être à l'écoute des usagers

La phase d'expérimentation dans l'introduction d'une nouvelle ressource sera fortement enrichie par les retours des usagers et par l'évaluation de leur expérience. Ainsi, les bibliothèques enquêtées souhaitent connaître l'avis des usagers à propos de ce nouvel outil. Cependant, les responsables de certaines d'entre elles déclarent ne pas avoir les conditions pour obtenir cette information, que ce soit par manque de temps ou de compétences professionnelles. D'autres recueillent ces avis de manière informelle, lors du retour de la liseuse à la banque de prêt. Enfin, d'autres encore ont rédigé et appliqué des questionnaires. Distribués au moment du prêt de la liseuse, ces questionnaires sont centrés sur le dispositif et sur les lectures réalisées à travers lui. Ces évaluations sont menées par les bibliothèques elles-mêmes, ou par des organismes extérieurs.

Pour notre part, nous avons traité et analysé les résultats d'un questionnaire qui avait été appliqué par la médiathèque de Meyzieu avant notre intervention à 125 lecteurs ayant emprunté des liseuses dans cet établissement. Ce questionnaire les interrogeait sur le nombre de livres qu'ils avaient lus, sur les catégories de livres préférées, sur la manière de se procurer les lectures (prêt en bibliothèque, achat…), sur l'usage de la liseuse, sur le bilan de cette expérience, et sur la qualité des titres proposés. Il invitait également les usagers à faire des comparaisons entre la lecture numérique et la lecture sur le livre papier, ainsi qu'à exprimer leur intention de poursuivre ou non la lecture numérique après cette expérience. Nous présenterons ici les résultats de cette étude.

La Bibliothèque de Grenoble est celle qui a déployé le plus de moyens pour évaluer son service. Cette bibliothèque propose une série de ressources numériques, son évaluation étant centrée principalement sur la BNP (bibliothèque numérique de prêt). Suite à une étude menée par un évaluateur externe, les responsables de cette institution envisagent de compléter l'étude quantitative avec une approche qualitative. Ils racontent : *« Sur le qualitatif, on a une enquête qu'on va conduire en avril. On a mené une première enquête en décembre 2014, il y a 2 mois, pour situer nos usagers des livres numériques*

dans l'écosystème de bibliothèque, pour savoir comment ils utilisent la bibliothèque, comment ils la perçoivent, quels sont les services qui les intéressent… Mais c'est un peu frustrant parce qu'on n'a collecté que 3.610 réponses, alors que le public est de 38.000 personnes ».

Le responsable de la médiathèque de Pollionnay avait décidé au début de ne pas appliquer de questionnaires. Cependant, il a reconnu ensuite qu'en le faisant on pourrait contribuer à la diffusion de la nouveauté et on pourrait surtout accompagner l'expérimentation du lecteur. Il soutient : « *Je me disais que c'était une enquête de plus, et que plutôt que de faire des enquêtes, il fallait s'y mettre. Mais finalement je me suis rendu compte que l'enquête était un moyen non seulement de faire la communication, mais aussi d'aider les gens à s'approprier l'objet, parce qu'avec une liste de questions ils découvrent des fonctionnalités. J'ai donc changé d'avis et je trouve que c'est assez bien* ».

1.2.5 Le partage des expériences

Dans la plupart des cas, les projets numériques des bibliothèques enquêtées se fondent sur les conseils et les expériences d'autres bibliothèques qui ont déjà mis en place des projets similaires. La responsable numérique de la médiathèque de Meyzieu raconte : « *En fait, je me suis inspirée de l'expérience de Issy Moulineaux, qui à l'époque était l'expérience la plus connue en bibliothèque dans le prêt du numérique… Et c'est vrai que, pour la liseuse, j'étais assez sollicitée par différentes bibliothèques – entre une et deux fois par semaine ».*

Comme le montre ce témoignage, les bibliothèques sont consultées par d'autres bibliothèques qui veulent introduire de nouvelles ressources numériques. C'est également le cas de la médiathèque de Brindas. Un des interviewés témoigne : *« Quand on a commandé les liseuses en 2012, pratiquement personne ne le faisait, on était un peu comme des précurseurs, tout en restant modeste, et beaucoup de médiathèques sont venues nous voir pour nous demander comment on fonctionnait. Après, quand on est passé aux livres payants, c'était la même chose. On va recevoir bientôt 30 personnes des petites médiathèques du coin. C'est normal qu'ils veuillent s'y mettre, ça fait partie du livre, de la lecture, des usages, et nous, en tant que médiathèque, on doit évoluer avec ça ».*

Cette identification des bibliothèques « pionnières » est également possible grâce à la diffusion qu'elles font de leur propre expérience, notamment à travers la communication sur le site web institutionnel, mais également, de manière plus informelle, à travers les commentaires entre les professionnels – comme c'est souvent le cas dans le cas des bibliothèques de taille petite, surtout quand elles sont en réseau avec d'autres institutions. La responsable de la médiathèque d'Aveize raconte : *« Il y a pas mal de monde qui m'appelle. On fait partie d'un réseau de bibliothèques. Dans le cadre d'une réunion, il y a eu beaucoup de bénévoles et de salariés qui m'ont posé des questions : quelle liseuse j'avais achetée, comment fonctionne le prêt, ce qu'on met dessus, quel est le règlement mis en place… toutes ces petites choses. Et ça se répand de bouche à oreille ».*

Comme nous l'avons vu précédemment, les manières d'introduire la lecture numérique en bibliothèque sont diverses. Certaines institutions n'ont pas toujours les moyens pour explorer ces différentes voies ; elles décident ainsi de se focaliser sur une stratégie, en restant attentives au déroulement de l'expérience chez les autres, ce qui guidera leurs futurs choix. Nous insistons sur le fait que, parmi les bibliothèques de notre échantillon, l'expérience de PNB développée par la Bibliothèque de Grenoble attire l'attention de nombreuses autres bibliothèques.

1.2.6 La reconnaissance des limites externes

En France, les bibliothèques ne sont pas nombreuses à proposer la lecture numérique aux lecteurs. Nous rappelons que 23% des bibliothèques municipales françaises proposent des ressources numériques, seulement 52% de ces bibliothèques incluant des livres numériques parmi ces ressources[47]. Dans une certaine mesure, nous pouvons donc considérer que les bibliothèques de notre échantillon sont des pionnières car, malgré les contraintes, elles ont réussi à introduire le livre numérique.

L'obstacle le plus évoqué par nos interviewés est l'accès limité aux offres de livres numériques adaptés aux bibliothèques. De même, le prix élevé des livres numériques et les contraintes de leur usage en bibliothèque – à cause du DRM – constituent un frein pour leur développement. A cet égard, le responsable de la médiathèque de Pollionnay réfléchit : « *On a l'impression que la chaîne du livre est devenue une chaîne au sens propre, avec un boulet… »*.

Le marché du livre numérique n'est pas stable, il manque d'uniformité, car les produits et les offres ne sont pas encore standardisés. La responsable de la médiathèque de Brindas raconte : « *Ce qui est compliqué en France, c'est l'offre commerciale en direction des médiathèques, parce qu'il y a tout un problème de prêt, de droit de prêt. Pour les livres en papier, ce problème a été résolu de manière très simple, avec Sofia… Mais, pour le livre numérique, c'est beaucoup plus compliqué parce que chaque éditeur va faire sa propre proposition, ce qui donne lieu à de disparités absolument énormes et génère des difficultés pour nous, les médiathèques, et notamment les médiathèques plutôt modestes* ».

Dans ce même sens, un interviewé de la BDP de la Loire observe : « *Il n'existe pas de dispositifs comme dans le livre imprimé, tout ça est encore en cours de réflexion au sein de la Commission européenne et du Parlement de différents pays de la Communauté. On ne sait donc pas aujourd'hui où va s'arrêter le curseur sur la TVA… Il s'agit d'un cadre, d'une contrainte, des aspects négatifs sur lesquels il faut réfléchir pour offrir un service qui ne soit pas complètement inadapté* ».

Chaque manière de proposer la lecture numérique a ses propres inconvénients. Dans le cas des abonnements aux bouquets des livres, on peut reconnaître les difficultés suivantes : les prix élevés, les DRM, l'imposition d'un catalogue qui peut ne pas éveiller l'intérêt des lecteurs, et la difficulté des professionnels de la bibliothèque à accéder aux statistiques concernant le profil des usagers.

Le contexte mouvant du livre numérique se reflète également dans le marché des liseuses. Cela peut générer un décalage entre le temps d'élaboration de l'initiative et le temps de sa mise en place. La BDP Savoie-biblio raconte : « *Il faut savoir gérer les transformations qui ont lieu entre le moment où on fait un choix et le moment où on le met en œuvre. Souvent les choses ont alors déjà changé : soit les conditions techniques, soit les conditions commerciales. Le paysage s'est donc modifié. Cela nous est arrivé pour les liseuses : on avait fait tout le travail assez vite, en 3 ou 4 mois on avait choisi les liseuses avec les bibliothécaires, on avait fait une grille d'analyse, on avait choisi une Sony, mais quand on a voulu l'acheter, elle n'existait plus… Bon, on a pris le second choix, la Cybook, mais ce n'est pas évident ».*

[47] Ces chiffres proviennent d'une une étude co-réalisée par le Service du livre et de la lecture du Ministère de la Culture et l'association Réseau CAREL, publiée en 2014. Soual, *Le livre numérique en bibliothèque : état des lieux et perspectives*, p.14.

Quant aux tablettes, outre leur prix, plus élevé que celui des liseuses – ce qui limite le nombre de dispositifs à acheter –, elles présentent l'inconvénient que, en raison de la connexion à Internet qu'elles rendent possible, les institutions doivent veiller sur l'accès des usagers à l'information. Le responsable de la BDP de la Loire raconte : « *Au nom de cette sécurité-là, on doit mettre en place beaucoup de stratégies, des contraintes qui limitent. Il y a des DRM sur les documents, mais il y a aussi beaucoup de DRM à d'autres niveaux. Ainsi, le DRM du côté de l'institution vient s'ajouter aux DRM qui sont déjà sur les ressources : ça fait qu'aujourd'hui on ne peut pas utiliser les ressources numériques comme n'importe qui lorsqu'il accède à internet ; autrement dit, l'internet institutionnel reste très contraint* ».

À l'échelle des différentes bibliothèques, divers obstacles doivent être surmontés et/ou acceptés. Les BDP sont situées entre les fournisseurs de ressources et les bibliothèques. Cette situation rend difficile la négociation et limite l'accès aux offres. Un interviewé de la BDP de Savoie-biblio s'exprime : « *Ils ne veulent pas avoir des intermédiaires, tout est fondé sur une logique d'un-à-un, et changer cette logique, de sorte que nous soyons intermédiaires entre les bibliothèques et les fournisseurs des ressources, c'est déjà bizarre* ». Ce rôle d'intermédiaire a aussi des conséquences sur la visibilité des BDP pour les usagers. Le même interviewé ajoute : « *Les usagers ne savent pas forcément qu'ils ont affaire au Département. On fait en sorte qu'ils le sachent, mais pour eux ont est transparents. Tout notre travail consiste à nous rendre visibles pour nos usagers finaux, mais ce n'est pas évident* ».

Pour les bibliothèques de taille petite et moyenne, les prix élevés des bouquets des livres les empêchent de proposer ces ressources à leurs lecteurs. La responsable de la médiathèque d'Aveize raconte : « *Ce que je voudrais proposer, c'est le prêt de livres numériques, mais c'est trop cher pour notre petit budget. J'espère qu'un jour la bibliothèque départementale les proposera parce que ce n'est pas possible pour nous tous seuls. Les plateformes comme Numilog sont trop chères : c'est l'équivalent de notre budget annuel d'abonnements. Ce n'est donc pas possible. C'est frustrant de ne pas pouvoir offrir ça, d'autant plus que maintenant les lecteurs l'ont découvert* ». Une solution pour surmonter cet obstacle est d'attendre que l'initiative soit prise en charge au niveau départemental ou de mutualiser les ressources à travers la mise en réseau avec d'autres bibliothèques.

Dans cette première partie, nous avons présenté la bibliothèque comme un lieu polymorphe : un moyen d'accès à la connaissance et aux informations qui permet d'expérimenter de nouvelles ressources et qui par conséquent se constitue en un lieu d'actualité et de référence. L'introduction du livre numérique est en accord avec ce rôle multidimensionnel.

Nous avons également décrit les différents projets menés par les bibliothèques afin de promouvoir le livre numérique : les liseuses, les tablettes, les bouquets de livres numériques à télécharger ou à lire en streaming, le prêt numérique en bibliothèque, et la bibliothèque numérique de fonds de livres patrimoniaux. Parmi tous ces projets, la promotion du livre numérique à travers le prêt de liseuses est l'initiative la plus répandue et sur laquelle nous avons collecté le plus d'informations, aussi bien de la part des bibliothèques que de la part des lecteurs.

Enfin, nous avons identifié les bonnes pratiques et leçons apprises par les professionnels des bibliothèques lors de la mise en place de leurs projets de lecture numérique : la médiation, la formation du personnel, l'appropriation du projet par l'ensemble de l'institution, l'écoute des usagers, le partage des expériences et la reconnaissance des limites externes. Ces bonnes pratiques doivent s'appliquer dans leur ensemble pour la réussite de la promotion du livre numérique au sein des bibliothèques.

2. LES LECTEURS, LE LIVRE ET LE NUMERIQUE

Après avoir décrit les diverses manières dont les bibliothèques promeuvent la lecture numérique, les expériences réalisées et les leçons tirées de ces expériences, nous aborderons la réception du livre numérique par les lecteurs.

Tout d'abord, nous analyserons le profil des lecteurs qui ont fait l'expérience de la lecture numérique, et notamment leur lien avec les livres, avec la bibliothèque et avec la technologie. Ensuite, nous nous focaliserons sur la lecture numérique en elle-même, en identifiant les facteurs qui l'ont déclenchée et en présentant aussi bien le bilan de l'expérience que les perceptions et les usages liés aux différents supports de lecture. Enfin, nous approfondirons les différences entre le livre numérique et le livre papier au regard des usages, des modes de lecture et des modalités d'acquisition.

2.1 Profil des lecteurs qui ont fait l'expérience de lecture numérique

Les personnes interviewées qui ont pratiqué la lecture numérique au sein des bibliothèques se définissent majoritairement comme de « grands lecteurs[48] ». Pour elles, la lecture est une activité programmée, qui prend une place importante dans la vie quotidienne. Elles portent souvent un livre avec elles.

Ces grands lecteurs profitent ainsi du temps « mort[49] » pour lire – en déplacement, dans une salle d'attente –, mais ils se donnent aussi le temps de le faire. Comme l'affirme Julie : « *J'aime bien lire le matin, je me lève très tôt, parce que j'aime bien prendre mon temps le matin. Au petit déjeuner je lis donc vingt minutes, une demi-heure, tous les matins, et ensuite le soir. Je lis vite. Dès que j'ai du temps, je lis. J'aime commencer mes matins comme ça* ». Dans ce même sens, Céline raconte : « *Je ne peux pas m'endormir si je ne lis pas le soir. Je m'endors avec un livre, je me réveille avec un livre. Je lis le matin au petit-déjeuner, avant de partir au travail. J'ai souvent des livres avec moi* ».

Certains de nos interviewés lisent un livre à la fois, tandis que d'autres passent du livre de jour – plus léger et par conséquent facile à transporter – au le livre du soir. La pratique de lecture chez-eux fait ainsi partie de leurs principaux loisirs, comme l'observe Alain: « *J'ouvre plus facilement un livre que j'appuie le bouton de la télévision* ».

2.1.1 La lecture : un héritage familial

Pour la plupart de nos interviewés (14/20), le goût pour la lecture est un héritage familial. Ce constat n'est pas nouveau[50]. Comme le souligne Michèle Petit, « avant l'enseignant, avant le bibliothécaire, le premier médiateur, c'est la mère – quelquefois aussi le père, lorsqu'il est lui-même un grand lecteur ou qu'il valorise beaucoup la lecture[51] ».

[48] Selon la dernière enquête sur les pratiques culturelles des français, sont considérées comme de « grands lecteurs » les personnes qui lisent 20 livres par an, soit environ 2 livres par mois. Donnat, « Les pratiques culturelles des Français à l'ère numérique. Eléments de synthèse 1997-2008 », p.46.
[49] Ce sujet sera approfondi dans le point III. La mobilité et la lecture.
[50] Schön, « La fabrication du lecteur »; Singly, « Les jeunes et la lecture »; Michaudon, « La lecture, une affaire de famille ».
[51] Petit, « Lecture et relations ».

Dans leurs récits, nos interviewés mentionnent avoir été entourés de livres depuis leur jeune âge. Ils ont souvent des souvenirs de leur maison d'enfance avec de grandes bibliothèques, et de leurs mères, pères et grands-parents qui lisaient beaucoup. Sylvie en donne un exemple : « *J'ai une mère qui lit beaucoup, beaucoup, énormément, donc j'étais toujours plongée dans les livres. Il y avait plein de livres à la maison, d'énormes bibliothèques. D'ailleurs, la mère de ma mère lit aussi énormément ; je pense donc que c'est une histoire de famille, ma grande sœur lit aussi énormément* ».

Pour d'autres, la lecture était aussi liée au métier de leurs parents. Tel est le cas de Julie – « *mon père était libraire. Depuis toute petite j'ai commencé à lire* » – et de Céline : – « *mon père était bouquiniste, on vivait parmi les livres* ».

De leur côté, les lecteurs interviewés qui ont des enfants les incitent à développer le goût pour la lecture. Isabelle raconte : « *Le livre a toujours été avec nous, on avait un abonnement à la bibliothèque depuis qu'on était petits. Du coup j'ai voulu transmettre cela à mes enfants… Je les amène à la bibliothèque, on prend des livres, on va en librairie. Mes enfants sont aussi des lecteurs* ».

Cependant, le fait d'être entouré par des livres et par des pratiques de lecture ne conduit pas toujours à devenir lecteur. Margot réfléchit à ce propos : « *J'ai toujours eu des livres chez moi, mais c'est vrai que mes sœurs ne lisent pas beaucoup pour autant. Je crois que dans la famille c'est moi l'héritière de mon père. Mes filles lisent beaucoup aussi, peut-être parce que je les ai amenées tôt à la médiathèque et je leur achetais beaucoup de livres. Mais il faut en avoir le goût, ce n'est pas automatique, ce n'est pas parce qu'il y a des livres à la maison qu'un enfant va les aimer* ». Selon Petit, « des déterminations économiques, sociales, psychiques, se combinent donc en un jeu complexe pour rendre difficile la relation à la lecture ou au contraire pour en faciliter l'exercice[52] ».

Dans le cas de ceux qui n'ont pas grandi dans une famille de lecteurs, c'est l'école qui a éveillé chez-eux l'intérêt pour la lecture. C'est le cas de Florence : « *Je suis une fille de commerçant, il n'y avait pas de livres chez moi. Ce qui m'a marquée quand j'étais en première, c'est mon prof de français. C'était un passionné, il nous a embarqués sur Camus. Là, j'ai eu de vraies émotions* ». Lucie a vécu une expérience similaire : « *Mes parents sont des immigrés italiens. Quand ils sont arrivés en France, ils n'avaient pas de livres, ils n'avaient pas d'argent pour acheter des livres… J'ai eu une prof de français qui nous a donné une liste avec plein de bouquins, les titres des livres qu'il fallait avoir lu. Autant dire que je n'en connaissais aucun. À partir de là – j'avais 15 ans –, j'ai commencé à lire. Mais je pense que c'est ça, il faut trouver une impulsion, quelqu'un qui te donne l'envie de lire* ».

Comme nous venons de le voir, la plupart de nos interviewés ont été amenés à la lecture à travers leur entourage familial et scolaire. Cependant, la découverte personnelle – vécue par une minorité (2/20) – constitue une autre voie vers la lecture. Didier raconte : « *Quand j'étais gamin, je lisais relativement peu, mais je pensais : "il y a des gens qui aiment bien lire des livres, donc il doit y avoir quelque chose, ça ne doit pas être quelque chose d'ennuyeux". Après, à une autre période de ma vie de jeune adulte, j'ai fait mon service militaire. J'avais beaucoup de temps libre, beaucoup de temps à perdre. Ils nous demandaient de faire des gardes, on avait du chauffage, de la lumière, du café si l'on voulait, et il a donc été tout à fait possible de prendre des livres à chaque fois que j'avais la permission. Je rentrais avec plein de bouquins, et j'ai lu énormément, beaucoup, beaucoup. Là, j'ai vraiment pris du plaisir à lire des titres parce que je découvrais des auteurs et en même temps je mettais ce temps à profit… Plus de temps perdu* ».

[52] Ibid.

Ces récits mettent en évidence que l'accès aux livres et le fait d'avoir des « modèles » de lecteurs peuvent contribuer à éveiller l'intérêt pour la lecture. Cependant, ces seuls facteurs ne suffisent pas. En effet, les variables qui interviennent dans le développement d'une « pratique » sont plus nombreuses et interdépendantes. Prenons le cas de Didier : il ne s'agit pas de la répétition d'un modèle, mais de la réalisation d'une action qui a du sens (rentabiliser le temps) et une signification (prendre du plaisir à lire), et qui se déroule dans des conditions qui favorisent son développement (accès aux livres, temps disponible).

2.1.2 Le livre : un objet à partager

La dimension sociale de la lecture n'est pas seulement présente dans le fait que le goût pour la lecture est dans de nombreux cas éveillé par l'entourage social, mais également dans la considération du livre comme un objet à partager. En effet, la plupart de nos interviewés (15/20) évoquent cette dimension sociale de la lecture. Comme le souligne Petit, « les livres eux-mêmes sont des médiateurs, des tiers entre nous qui ouvrent la possibilité de partager, de converser, d'appartenir[53] ».

Il s'agit d'échanger des livres, surtout pour partager un bon titre, mais également de choisir des titres suivant les recommandation des autres. Florence témoigne de cette sociabilité littéraire : « *J'aime lire surtout de romans, littérature française et étrangère, et mon plaisir est d'échanger avec les gens sur les livres. Quand je prends un livre, c'est presque toujours parce que quelqu'un me l'a conseillé. Ça peut être aussi par hasard, mais j'aime beaucoup le côté interactif dans la lecture. Ce sont les échanges qui font évoluer la lecture, ça me passionne… Un livre qu'on a aimé, il faut le prêter, c'est obligé* ». Même si ces lecteurs empruntent régulièrement des livres en bibliothèque, ils achètent également les titres qu'ils apprécient pour constituer un fond et pour pouvoir les prêter aux gens de leur entourage[54]. L'expérience de lecture numérique – que nous développerons plus loin dans le détail – éveille des critiques à ce propos. En effet, à la différence du livre papier, qui est un objet à partager, le livre numérique circule plus difficilement. Maurice raconte : « *J'ai acheté quatre ou cinq livres numériques, mais ça pose un problème, on ne peut pas les prêter, ce qui est quand même le but du jeu : partager des les livres… J'aime bien les prêter en disant "ça, c'est bien, tu vas voir"* ». Cette difficulté s'explique notamment par les stratégies techniques développées autour des livres numériques pour empêcher ou rendre difficile leur circulation. En effet, comme le soulignent Mariannig Le Béchec et al., « la circulation des livres numériques n'est possible qu'au prix d'une importante maîtrise technique qui passe, le plus souvent, par une connaissance fine des logiciels qui permettent de supprimer les DRM, de convertir les formats de fichier, de maîtriser les protocoles de transfert entre terminaux, d'accéder à des URL de téléchargement… Le livre numérique se trouve dans une situation quelque peu étrange car malgré son potentiel technique, il offre des perspectives de circulation moindres que l'imprimé aux œuvres[55] ».

Une manière de surmonter cette difficulté serait de prêter le dispositif dans lequel ces fichiers sont stockés, mais ce n'est pas une pratique répandue en dehors du cercle familial. Par exemple, Lucie alterne la lecture sur la liseuse avec son fils. Pour faciliter ce partage, ils utilisent l'option marque-pages multi-usager. C'est également le cas de Robert, qui emprunte des livres à la médiathèque et les partage avec sa femme. Il raconte : « *On essaie de choisir 3 ou 4 livres dans la même liseuse. On a*

[53] Ibid.
[54] Nous approfondirons la question de l'achat des livres dans le point 2.4. Modalités d'acquisition des livres papier et numérique.
[55] Le Béchec, Crépel, et Boullier, « Modes de circulation du livre sur les réseaux numériques », pp.133‑142.

pris un seul abonnement. Il y en a un qui prend la liseuse tandis que l'autre prend le livre, et après on échange ». Une autre solution pour faire circuler des livres numériques dans un cercle réduit est le partage du code d'achat [56].

2.1.3 Les lecteurs et leur bibliothèque

La fréquentation des bibliothèques par nos lecteurs est ancienne et régulière. Elle est ancienne, car ils y sont inscrits depuis longtemps – pour ceux qui ont déménagé, dans chaque ville où ils ont habité ils se sont inscrits aux bibliothèques du secteur. Elle est régulière, car ils y vont entre une fois par semaine et toutes les trois semaines. Isabelle témoigne : « *Je lis beaucoup. On renouvelle nos fonds à la bibliothèque toutes les 3 semaines. On échange alors nos livres. Les enfants en prennent une dizaine, et moi, j'en prends 2 ou 3. Je viens de Haute-Savoie, j'étais bénévole à la bibliothèque de mon village, et dès que je suis arrivée, 2 jours après on était inscrits. Pour moi, c'est vraiment indispensable* ». Nous pouvons affirmer que nos interviewés sont un public fidèle et que leur fréquentation des bibliothèques est plus élevée que la moyenne au niveau national[57].

Certains interviewés affirment avoir augmenté la fréquence de leurs visites à la médiathèque depuis leur départ à la retraite. Grands lecteurs depuis longtemps, auparavant ils achetaient leurs propres livres et par conséquent leurs visites à la médiathèque n'étaient pas assez régulières, voire plutôt occasionnelles. Maintenant, avec plus de temps disponible, avec moins de ressources financières et avec un stockage complet – car ils ont déjà une bibliothèque bien fournie à la maison –, ils assistent plus régulièrement à la bibliothèque. Alain raconte : « *Avant, c'était un réflexe d'acheter plutôt que d'aller à la bibliothèque… Mais je n'ai plus de place pour mes livres…. Ils restent là, ils ne servent à rien. D'où l'idée de la médiathèque, parce que c'est intéressant et en plus c'est beaucoup moins cher* ».

Ainsi, nos interviewés se procurent la plupart de leurs lectures en bibliothèque, où ils découvrent aussi de nouveaux ouvrages, comme le reconnaît Isabelle : « *J'essaie de prendre plein de choses pour apprendre, apprendre, apprendre. Ça peut être sur de nombreux thèmes, d'où l'intérêt de la bibliothèque, parce qu'elle est très large. Même si je ne suis pas proche de l'art, je me suis surprise à prendre des ouvrages parce qu'ils y étaient exposés. C'est ça qui est bien à la bibliothèque. Alors qu'à la librairie on passe moins de temps, à la bibliothèque on connaît les rayons, on regarde les nouveautés, c'est chouette* ».

Ce récit met en évidence le rôle de la médiation en bibliothèque et l'importance de proposer des contenus et des activités variés. Cette diversité est appréciée par les lecteurs. Margot affirme : « *Je viens une fois par semaine, voir deux, à la médiathèque. Si je suis en ville, je viens toujours faire un tour et c'est vrai qu'il n'y a pas que des livres à la médiathèque. Il y a de petits concerts le samedi, il y a aussi des ateliers pour les enfants. Parfois j'amène mon petit-fils aux activités. Quand je suis arrivée à Valence, j'ai suivi un atelier numérique* ».

[56] Nous présentons ce cas dans le point 2.4 Modalités d'acquisition des livres papier et numérique.
[57] Le rapport 2012 de l'Observatoire de la lecture publique indique : « un habitant d'une commune couverte par une bibliothèque la fréquente en moyenne 2,3 fois par an. Cet indicateur aurait très sensiblement progressé entre 2007 et 2012, passant de 2,0 à 2,3 ». Observatoire de la lecture publique. Ministère de la Culture et de la Communication, « Bibliothèques municipales. Données d'activité 2012 », p.97.

De nombreux lecteurs interviewés considèrent que les employés de la bibliothèque sont des personnes « aimables », « à l'écoute », des gens « connus ». Cette familiarité avec le lieu et les personnes fait que la bibliothèque est perçue comme un espace convivial. Selon Mariangela Roselli et Marc Perrenoud, cette proximité peut expliquer le fait « *qu'ils [les lecteurs] y développent des usages variés, poussés et exploratoires des dispositifs qui sont proposés* [58] ». Dans le cadre de notre recherche, la réflexion de Roselli et Perrenoud sur la proximité des lecteurs par rapport à la bibliothèque peut nous aider à comprendre les raisons pour lesquelles ces lecteurs ont été amenés à expérimenter la lecture numérique au sein des bibliothèques.

La bibliothèque est également un lieu de socialisation. Valérie raconte : « *Je viens à la bibliothèque pour ne pas devoir tout acheter, parce qu'on peut emprunter aussi des CD, et pour voir du monde également, parce qu'on retrouve des gens, les voisins* ». Dans le même sens, Pierre affirme : « *C'est bien de venir à la médiathèque pour voir du monde, pour se tenir informé de ce qui se passe dans la commune* ». Ainsi, la bibliothèque remplit un rôle social, car elle favorise la création de liens et l'intégration des nouveaux arrivés, surtout dans les villages.

Cette socialisation est renforcée par l'emplacement géographique de certaines bibliothèques. Isabelle remarque : « *Je suis très contente de la médiathèque, c'est un espace très agréable pour les adultes et pour les enfants. C'est aussi la proximité : ici tout est proche, l'école est à côté de la mairie, qui est à côté de la pharmacie… Et la médiathèque est au cœur de tout ça, et de la salle culturelle. Du coup, les filles vont à la danse, et après on passe à la bibliothèque. C'est une énorme facilité d'accès* ».

Ces récits nous permettent d'avancer l'idée que la bibliothèque est, pour nombre de nos interviewés, un espace public ordinaire, voire un lieu familier et appartenant au quartier. De ce point de vue, la bibliothèque peut être considérée comme un « troisième lieu », distinct du foyer (premier lieu) et du travail (deuxième lieu). La notion de « troisième lieu », développée par le sociologue Oldenburg[59] a été appliquée aux bibliothèques par le sociologue Putnam[60]. Ce troisième lieu se caractérise par être un espace neutre et vivant, un lieu d'habitués où la convivialité régnante rapproche l'atmosphère de celle du foyer. C'est un lieu fécond de sociabilités diverses et d'opportunités de rencontre, tout en étant également un cadre propice au débat – bien que, selon Mathilde Servet, « la bibliothèque ne constitue peut-être pas un véritable lieu de débats démocratiques[61] ».

2.1.4 Le rapport à la technologie

Les résultats d'un certain nombre d'études et d'enquêtes montrent que les lecteurs sont venus à la lecture numérique d'un côté par intérêt pour la lecture, et de l'autre par intérêt pour la technologie[62]. À cet égard, Françoise Paquienséguy observe qu'il n'existe pas d'hégémonie des « dogmatiques » – ceux

[58] Roselli et Perrenoud, *Du lecteur à l'usager. Ethnographie d'une bibliothèque universitaire*, p.16.
[59] Ray Oldenburg, *The Great Good Place: Cafes, Coffee Shops, Bookstores, Bars, Hair Salons, and Other Hangouts at the Heart of a Community*, Marlowe & Co, 1989. Cité par Servet, « Les bibliothèques, troisième lieu ».
[60] Robert Putnam, Lewis Feldstein, Donald Cohen, *Better together. Restoring the American Community*. Simon & Schuster, 2003, Cité par Servet, ibid.
[61] Ibid.
[62] Paquienséguy, « Usages et consommation d'e-books en France: bilan des études françaises disponibles »; Boullier et Crépel, « Pratiques de lecture et d'achat de livres numériques ».

qui, venant du papier, ont intégré l'écran à leur pratique de lecture – ni des « écraniques » – ceux qui, venant de l'écran, ont développé l'envie de lire[63].

Le profil de nos lecteurs numériques[64] contredit ce constat, car ils sont tous des « dogmatiques » : ils sont davantage attirés par la lecture que par la technologie. Cela peut néanmoins s'expliquer par le fait que notre étude se focalise sur le public des bibliothèques, ce public ayant par définition un goût prononcé pour la lecture.

La plupart de nos interviewés (17/20) n'avaient pas lu de livres numériques avant l'expérience au sein de la bibliothèque[65]. Cependant, ils ont une culture de lecture sur écran, car ils avaient tous déjà lu sur l'ordinateur des documents autres que les livres numériques : la presse, des textes de travail, des magazines, des articles, des e-mails. Nous confirmons le constat de Françoise Benhamou que « *c'est à travers la multitude des pratiques que s'installe une familiarité avec la lecture numérique*[66] ».

Cette culture de l'écran n'est pas surprenante. Donnat affirme que la montée en puissance de la culture de l'écran au détriment de la culture de l'imprimé date des années 1960 et que la phase d'accélération de ce mouvement remonte à l'arrivée des téléviseurs dans les foyers. La phase actuelle, avec la dématérialisation des contenus et la généralisation d'Internet, est selon lui « porteuse de ruptures plus radicales, car elle voit les contenus s'émanciper des supports qui les portaient – journaux, livres, disques, films, etc. – et elle consacre définitivement l'écran comme support privilégié de nos rapports à la culture[67] ». Cependant, dans notre échantillon, la lecture des livres imprimés reste très élevée (19/20).

En ce qui concerne la lecture des livres sur l'ordinateur – qui était le dispositif à partir duquel nos interviewés avaient expérimenté la lecture sur écran –, elle n'est pas bien valorisée en raison de la luminosité de l'écran et de la position de lecture. À ces problèmes s'ajoute, comme l'observent Pierre Barbagelata *et al.*, la surcharge cognitive (visibilité des écrans, typographie, mise en page, absence d'unité) provoquée par l'univers multitâches, « *peu favorable à une lecture savante*[68] ». Un autre argument évoqué par nos interviewés concerne la valeur symbolique de l'ordinateur : ce dernier est associé au travail, tandis que la lecture de livres relève plutôt du loisir, voire du plaisir.

Par ailleurs, nos lecteurs sont bien équipés : ils ont tous un ordinateur à leur disposition, la plupart (16/20) possèdent un smartphone avec connexion Internet, et un peu moins de la moitié (7/20) ont une tablette personnelle et/ou une liseuse. Cela n'est pas surprenant, car le temps d'adoption et de massification des dispositifs technologiques tend à diminuer de plus en plus. En effet, selon les

[63] Paquienséguy distingue une troisième catégorie, celles des « convertis » : ceux qui ont reçu le support de lecture numérique comme cadeau et qui ont développé un véritable attachement à ce support. Pour elle, c'est une « catégorie provisoire, de transition, qui provoque un changement des pratiques de lecture chez des dogmatiques, uniquement ». Paquienséguy et Miguet, *Lectorat numérique aujourd'hui : pratiques et usages : résultats d'enquête 2011-2013*, pp.50-57.

[64] Nous rappelons que nos interviewés ne sont pas forcément des lecteurs numériques à proprement parler, mais des lecteurs qui ont expérimenté la lecture numérique. Nous parlons ici de « lecteurs numériques » pour désigner les interviewés qui, après l'expérience, ont adopté une pratique de lecture numérique.

[65] Les résultats que nous avons obtenus à partir du questionnaire « prêt de liseuse » appliqué à 125 lecteurs par la médiathèque de Meyzieu, sont similaires : pour 80% des lecteurs, la lecture sur la liseuse empruntée à la médiathèque constitue la première expérience de lecture numérique. Les jeunes adultes, sans être nombreux, ont un peu plus d'expérience dans ce type de lecture (32% de cas). Verdi Rademacher, « Bilan du prêt de liseuses à la médiathèque de Meyzieu ».

[66] Benhamou, *Le livre à l'heure numérique : papiers, écrans, vers un nouveau vagabondage*, p.51.

[67] Donnat, « La lecture régulière de livres : un recul ancien et général », p.43.

[68] Barbagelata, Inaudi, et Pelissier, « Le numérique, vecteur d'un renouveau des pratiques de lecture : leurre ou opportunité ? », p.21.

chiffres de Alain Perriault, « l'équipement de la quasi-totalité des ménages en postes de radio a commencé en 1930 pour s'achever dans les années quatre-vingt. Les téléviseurs ont mis quarante ans, 1949 à 1989, pour s'implanter dans 96% des familles[69] ». Jean-Didier Heurtin observe, quant à lui, qu'à partir de 1998 le téléphone mobile a connu une véritable explosion. Le même auteur avait envisagé « pour la fin de l'année (1998) plus de 10 millions d'abonnés, alors que ce marché, à la fin de l'année 1997, n'en totalisait que 5,69 millions[70] ». En 2012, la France, qui avait 65 millions d'habitants, « comptait 70,5 millions d'abonnements à un forfait de téléphonie mobile, soit un taux de pénétration de 108%. Quant aux tablettes, elles sont présentes dans quasiment un foyer sur trois, soit 9,1 millions de familles[71] ».

La moitié de nos interviewés (10/20) reconnaissent être attirés par la technologie. Cet intérêt se manifeste dans des affirmations telles que « *j'aime bien tout ce qui est numérique à la base : ordinateur, tablette, téléphone* » (Pauline) ou «*je suis attiré par tout ce qui est moderne, ça m'intéressait déjà d'avoir un ebook* » (Alain).

On entend souvent dire que la technologie est fortement associée à la jeunesse et que, à l'opposé, les personnes âgées sont les moins concernées à ce sujet. Notre enquête de terrain n'a confirmé ces idées que partiellement. Certes, d'une manière générale, face aux nouvelles technologies les jeunes ont tendance à être plus informés et à devenir des usagers plus rapidement que les personnes âgées. Cependant, nous avons repéré des exceptions. En effet, la personne la plus technophile que nous avons trouvée dans notre échantillon est Arlette. Retraitée, passionnée par la lecture et par la technologie, elle a basculé intégralement vers la lecture numérique. Selon ses mots : « *J'ai toujours été passionnée par tout ce qui est nouvelle technologie, et j'ai trouvé que c'était bien de pouvoir transporter ses livres n'importe où et facilement. J'ai donc essayé avec une première liseuse et j'ai trouvé que c'était très intéressant. Alors je m'y suis mise, et j'ai basculé complètement : je ne lis plus aucun livre papier, mais uniquement des livres et des revues numériques… J'organise des clubs de lecture. J'arrive avec ma liseuse, et les autres non. Ils m'appellent la « geek »… Mon passage à la lecture numérique s'est produit doucement, ça m'amusait d'essayer. Et maintenant, quand je prends un livre, je ne suis pas bien, ça me fatigue la vue* ».

Quant à ceux qui ne sont pas très intéressés par la technologie, ils reconnaissent le besoin d'être en accord avec les temps modernes. Valérie témoigne : « *Je suis un petit peu intéressée par la technologie, on va dire qu'on est un peu forcé par la société d'aller vers le numérique. Pour faire une démarche, pour mon travail… Et quand on a des enfants, on ne veut pas non plus qu'ils soient à la traîne par rapport aux autres. On essaie donc de se tenir au courant. Après ce sera à eux de nous former* ».

Pour d'autres, la technologie est nécessaire mais ils limitent son usage au minimum. C'est le cas d'Isabelle : « *Je ne suis pas attirée par la technologie. Je suis jardin, nature… Déjà, je ne m'intéresse pas du tout à la voiture. C'est-à-dire que c'est comme le téléphone portable : c'est nécessaire, mais j'ai un téléphone nul ; l'ordi, c'est nécessaire, mais j'ai un ordi nul ; Internet, j'ai une connexion minimale* ».

Un troisième cas est celui de Lucie. Sans être proche de la technologie, elle est devenue une lectrice numérique : « *Avant j'étais très réticente au téléphone portable, du coup je m'y suis mise juste par*

[69] Perriault, « Le cheminement de l'usage au cours du temps », p.42.
[70] Heurtin, « La téléphonie mobile, une communication itinérante ou individuelle ? », p.39.
[71] « Mobilité et gouvernance de l'information ».

nécessité. J'avais la même réticence par rapport à la liseuse, j'ai pensé qu'au moment où on adoptait la liseuse, on laissait tomber le papier. Mais je me suis mise à la liseuse et je l'ai trouvée très bien ».

Les lecteurs interviewés ont un discours plutôt conciliant à l'égard de la technologie. Même si certains d'entre eux soulignent des aspects négatifs ou s'ils sont méfiants par rapport aux traces informatiques laissées par les utilisateurs, le côté fonctionnel les a amené à s'intéresser aux livres numériques.

2.2 Les déclencheurs de la lecture numérique

En considérant les récits des personnes qui ont emprunté des livres numériques dans les bibliothèques, on peut reconnaître trois axes autour desquels s'organisent les facteurs qui ont déclenché cette expérience : i) la curiosité, ii) l'accès au contenu et iii) le contexte de la pratique de lecture.

2.2.1 La curiosité

Pour la plupart des interviewés (14/20), la curiosité a été le déclencheur de l'expérience de lecture numérique. Cette curiosité est souvent accompagnée d'une ouverture et d'une certaine attirance pour les dispositifs technologiques. Cet accès à la lecture numérique de manière délibérée a été étudié par Hadopi, dont le rapport précise que « 47% des gros lecteurs de livres numériques déclarent être venus au livre numérique parce qu'ils avaient "envie d'essayer ce nouveau format"[72] ».

En constatant dans leur réseau social l'existence d'expériences positives autour du livre numérique, certains de nos interviewés ont voulu expérimenter par eux-mêmes. Margot raconte : « *J'ai une amie qui ne lit que sur format numérique. Elle est très contente, elle trouve ça très bien, et elle préfère le livre numérique au livre papier. Alors, sur le site de la médiathèque j'ai vu qu'on pouvait emprunter une liseuse. Je me suis mise en liste d'attente, et j'ai pu choisir entre le roman tout court et le roman policier. J'ai choisi le policier. Je ne lis pas seulement ça, mais j'aime bien le policier. Je suis venue chercher la liseuse il y a 2 mois. Ils m'ont expliqué le maniement parce que je ne connaissais pas du tout. En fait, que ce je voulais, c'était essayer* ».

Le référent de Margot est une personne qui a basculé intégralement sur la lecture numérique. Grâce aux bonnes expériences qui lui avaient été rapportées, elle avait un *a priori* très positif. Sa propre expérience lui a permis de corroborer la facilité de manipulation de la liseuse, le confort de la lecture et la praticité de l'appareil pour lire de gros livres lors des déplacements. Cependant, elle conclut : « *J'aime bien tourner les pages, je pense que je vais rester fidèle au livre papier* ».

Les *a priori* négatifs sur la lecture numérique n'empêchent pas son expérimentation, qui peut même finir par changer l'avis de l'usager. C'est le cas de Colette, qui est passée de la négation à l'essai : « *Au départ, je me suis dit : "jamais je ne lirai un livre numérique". Ça me paraissait irréel de ne pas avoir le livre entre les mains. Mais quand j'ai su que la médiathèque proposait en prêt la liseuse, je me suis dit : "c'est l'occasion de tester". Et, en fait, j'ai été très agréablement surprise* ».

D'autres personnes ont voulu tester la lecture numérique sans avoir d'expériences de référence ni de jugements de valeur préalables sur le dispositif. La curiosité est le moteur principal de cette expérimentation. Pauline raconte : « *J'utilise beaucoup le site de la médiathèque pour réserver des livres et pour voir où j'en suis, et c'est comme ça que j'ai découvert que la médiathèque proposait des*

[72] Hadopi, « Livre numérique et terminaux de lecture, quels usages ? – note d'analyse ».

liseuses. Ça m'a intéressé parce je n'avais pas des a priori *ni négatifs ni positifs sur la liseuse électronique, et je suis de nature très curieuse. Je me suis dit : "je vais me faire une idée par moi-même, avant de connaître d'autres opinions". Du coup, je me suis inscrite* ».

Ce récit met en évidence l'importance de la diffusion prise en charge par la bibliothèque pour faire découvrir les nouveautés et éveiller la curiosité chez les lecteurs. Everett Rogers définit la diffusion comme « un processus à travers lequel une *innovation* est *communiquée* au moyen de certains *canaux* au fil du *temps* entre les membres d'un *système social*. C'est un type particulier de communication dans la mesure où les messages concernent de nouvelles idées[73] ». Les travaux de Rogers sur la sociologie de la diffusion des usages non seulement fournissent une modélisation de la diffusion et de l'appropriation d'une innovation, mais ils invitent également à prendre en compte l'influence du réseau social sur l'adoption ou la non-adoption d'une innovation. Dans le cas de Margot, la bibliothèque lui a permis de satisfaire une curiosité déjà existante, en lui donnant l'accès à l'expérimentation.

2.2.2 L'accès au contenu

Dans l'axe précèdent, la curiosité de lire en version numérique et de manipuler un nouveau dispositif de lecture était un facteur essentiel. Cela peut être compris comme un certain intérêt pour la *forme*. Au contraire, dans le deuxième axe, l'intérêt se centre davantage sur le *contenu*. Nous avons identifié deux cas de lecteurs qui ont expérimenté la lecture numérique dans le but d'accéder aux livres souhaités.

Le nombre d'ouvrages classiques libres de droit (dits *de domaine public*) disponibles gratuitement pour télécharger ou pour lire en ligne fait qu'il est facile de se procurer un exemplaire de ce type. Les bibliothèques peuvent répondre ainsi aux besoins des lecteurs. Cela est bien valorisé par les lycéens face à leurs devoirs scolaires, comme en témoigne la médiathèque de Pollionnay : « *Certains ont été intéressés par la liseuse. Souvent, quand ils ont besoin d'un livre scolaire, la liseuse peut les dépanner parce qu'en général, ils doivent l'avoir lu pour le lendemain ; ils se réveillent donc au dernier moment et ils viennent le chercher. Normalement, c'est un classique ; du coup, je peux le télécharger et le prêter. En revanche ce n'est pas toujours la bonne édition, parce que la prof veut parfois qu'ils aient tous la même. Je peux donc les sauver sur le contenu, mais après ils devront acheter le livre. C'est un autre usage, auquel je n'avais pas pensé : des gens qui doivent absolument lire un livre au dernier moment* ».

Certes, emprunter une liseuse pour pouvoir accéder à un contenu en particulier ne serait pas possible si les lecteurs n'étaient pas au courant que cet outil est à leur disposition à la bibliothèque, avec le titre souhaité. Nous insistons donc sur le rôle essentiel de la communication et de la médiation de la part des bibliothécaires. En effet, certains interviewés ont expérimenté la lecture numérique dans le cadre d'une proposition faite par la bibliothèque et non d'une demande venue d'eux-mêmes. Isabelle raconte : « *J'ai emprunté la liseuse il y a 6 mois, plusieurs fois. Mais je suis du papier, j'aime avoir le livre entre mes mains. Ce n'est pas moi qui me suis orientée toute seule vers la liseuse. En fait, je voulais relire* Les misérables *de Victor Hugo, mais toutes les éditions anciennes étaient un peu abimées, en réserve, et on ne pouvait pas les manipuler. La bibliothèque m'a alors dit : "On peut vous prêter la liseuse et vous aurez tous les ouvrages classiques de Victor Hugo. Pour les Misérables, vous avez tous les tomes dans un même endroit. Vous lisez à votre rythme, et vous verrez si ça vous*

[73] Rogers, *Diffusion of Innovations*, p.5.

convient ou pas". C'est donc plutôt eux qui m'ont amenée à la liseuse, et non moi qui ai souhaité le faire…Ça m'a permis d'accéder à l'ouvrage que je voulais ».

Outre les livres classiques – parfois en mauvais état ou absents dans les catalogues des bibliothèques[74] –, certaines bibliothèques achètent des nouveautés en version papier et en version numérique. Les emprunteurs des nouveautés en version numérique témoignent que cela les permet limiter le temps d'attente pour accéder au contenu, car la version papier est plus demandée que la version numérique.

2.2.3 Le contexte de la pratique de lecture

D'après Bernard Blandin, « l'usage se construit comme relation entre trois éléments : l'utilisateur, l'objet technique et la (ou les) fonction(s) de l'objet technique[75] ». Pour leur part, Roselli et Perrenoud identifient l'objet technique et la fonction. Cependant, à la place de l'utilisateur, ils considèrent – comme troisième élément – le projet. Ce projet est l'anticipation de ce que l'on va et l'on veut faire avec l'appareil[76]. Ce projet est conçu par une personne, en l'occurrence l'utilisateur. Nous ajouterons à ces éléments une autre composante : le contexte dans lequel l'usage se produit.

Dans notre étude, nous avons pu identifier le contexte comme un dernier facteur qui conduit à expérimenter la lecture numérique. En effet, nous avons constaté que le livre numérique permet de surmonter des obstacles dans certains contextes, notamment en ce qui concerne le stockage, le déplacement et la lecture nocturne[77].

Le caractère immatériel du livre numérique fait qu'il est possible de stocker de nombreux livres dans un dispositif petit et léger. Pour les grands lecteurs et voyageurs, le livre numérique est une bonne lors des longs déplacements. Lucie raconte : « *On a acheté la liseuse pour les vacances il y a 2 ou 3 ans. On est partis en Afrique du Sud. En fait, je voulais tester une liseuse depuis un petit moment parce qu'à chaque fois on amène beaucoup de livres. Quand on est partis au Chili, on a amené une valise pleine de livres, parce qu'on lit tous beaucoup. Ainsi, quand on est partis en Afrique du Sud on s'est dit : "pourquoi ne pas acheter une liseuse !"* ».

Cet usage associé aux voyages est constaté par les bibliothécaires. La responsable de la médiathèque de Brindas affirme : « *[La liseuse] c'est une chose qui est demandée par périodes, pour des usages bien précis. Ce n'est pas tant les usagers que les usages, parce que le nomadisme compte énormément : tous les étés, toutes les liseuses sont sorties. C'est les vacances, on part, on ne va pas se charger !* ».

Comme nous avons l'mentionné auparavant, nos interviewés – qui sont de grands lecteurs – portent souvent des livres avec eux pour pouvoir lire à chaque fois que l'occasion se présente. De cette manière, les déplacements en transport en commun et les attentes pour un service sont aussi des éléments déclencheurs pour expérimenter la lecture numérique. Or, si les déplacements motivent la lecture numérique, cela ne veut pas dire qu'elle est pratiquée seulement dans ces contextes. Julie

[74] C'est notamment le cas de la médiathèque de Cognin, de création récente. Elle a décidé d'investir dans l'achat de nouveautés en version papier. Pour les fonds classiques, elle propose la lecture dans les liseuses.
[75] Blandin, *La construction du social par les objets*, p.27.
[76] Roselli et Perrenoud, *Du lecteur à l'usager. Ethnographie d'une bibliothèque universitaire*, p.33.
[77] Des résultats similaires ont été apportés dans l'étude menée par Hadopi. Le rapport mentionne : « le déclencheur de la lecture numérique est souvent une contrainte : i) trouver immédiatement un ouvrage en particulier, de chez soi ou à l'étranger, ii) résoudre un problème d'encombrement, notamment en voyage, iii) lire un livre transmis sous format numérique par un proche, iv) résoudre un problème de stockage au domicile pour les gros lecteurs ». Hadopi, « Etude des perceptions et usages du livre numérique - Etude qualitative », p.19.

témoigne : « *En fait, je l'ai achetée [la liseuse] un jour où je prenais le train. J'avais essayé avant parce qu'on me l'avait prêtée. Puis, un jour je suis arrivée à la gare et j'avais oublié mon livre, et je me suis dit : "bon, je vais m'acheter une liseuse". Au lieu de m'acheter un livre, j'ai acheté une liseuse en disant : "ça y est !" Donc il est vrai que c'était pour la mobilité, essentiellement. Je l'utilise aussi chez-moi, mais je l'avais vraiment achetée parce que je me déplace, parce que je pars en vacances, parce que je prends le train assez régulièrement et parce que j'aime bien avoir le choix du livre dans ce contexte. Il est vrai que pour moi c'est ça l'avantage principal* ».

Une autre pratique qui déclenche l'intérêt pour la liseuse est la lecture au lit. Dans ce cas, les lecteurs on notamment recours à la liseuse avec éclairage intégré. Ce dispositif autorise une lecture nocturne sans déranger les autres grâce à sa faible luminosité. Maurice raconte : « *Je suis un bon lecteur, je lis à peu près un livre par semaine. Je voyage beaucoup, et quand je pars en voyage, les valises ont trois ou quatre livres dedans. Ça commence donc à être lourd… Mais je lis beaucoup aussi la nuit, parce que je suis un peu insomniaque… Ainsi, quand j'ai vu que la médiathèque prêtait des liseuses, je me suis dit : "tiens, je vais essayer…" J'ai donc emprunté une liseuse à la médiathèque pour essayer… Je ne gêne pas mon épouse qui est à côté, je peux lire où je veux sans gêner personne. Du coup, j'ai en acheté une ! Avant, je lisais au lit avec la [lampe] frontale. Il fallait ne pas trop gêner. Mais avec la liseuse, c'est bien* ». Ce témoignage montre que la bibliothèque en tant que lieu d'expérimentation peut avoir un rôle « d'antichambre » de l'achat grâce au test qu'elle permet de réaliser à son public.

À la lumière de ces résultats, nous pouvons conclure que, si la curiosité et la facilité d'accès à un contenu précis sont des déclencheurs de l'expérience de lecture numérique, cette dernière ne conduit pas toujours au développement d'une véritable pratique de lecture numérique ni à l'achat d'un dispositif. En revanche, il semble que le *contexte de la pratique de lecture*, déterminé soit par les déplacements fréquents et/ou longs, soit par l'habitude de la lecture nocturne, est un facteur particulièrement prégnant, qui très souvent motive les lecteurs à s'équiper de leur propre dispositif de lecture. Cette acquisition leur permet d'échapper aux contraintes de temps de prêt et de disponibilité auxquelles est soumis le stock de la bibliothèque. Nous avançons l'idée que le contexte de pratique de lecture est un facteur prégnant car il existe la jonction entre la forme et le contenu.

2.3 Bilan de l'expérience de lecture numérique

D'après les récits des interviewés, nous pouvons identifier trois profils de lecteurs résultant de l'expérience de lecture numérique : les convaincus, les dubitatifs et les désenchantés.

Il faut souligner que presque la moitié de nos interviewés (9/20) avaient expérimenté la lecture numérique récemment : moins de 6 mois avant l'entretien. Le bilan de ces débutants correspond donc à l'étape de découverte, leurs pratiques n'étant pas forcément stabilisées.

2.3.1 Les convaincus

Nous appelons « convaincus » les personnes qui ont eu une expérience de lecture numérique satisfaisante et qui continuent à lire en version numérique. La moitié des lecteurs interrogés sont convaincus (10/20), et la plupart d'entre eux (7/10) se sont équipés de leur propre support de lecture, notamment des liseuses. Maurice raconte : « *Quand j'ai vu que la médiathèque prêtait des liseuses, je me suis inscrit, et assez rapidement j'en ai eu une. Je l'ai amenée en voyage – le prêt est tombé au moment où je partais en voyage –, et c'était très bien. J'ai dû lire à peu près 7 livres pendant le voyage, et, du coup, j'en ai acheté une* ».

Parmi ces convaincus, certains regrettent ne pas avoir connu avant les livres numériques, car ils leur auraient apporté une solution dans le contexte de déplacements constants. Pauline témoigne : « *Je me suis dit que si j'avais eu ça quand j'étais étudiante, ça aurait été le rêve. Car j'avais beaucoup de bouquins à lire et à un moment donné mon compagnon était en Corse et moi sur le continent. Je faisais régulièrement les aller-retour et la moitié de ma valise était remplie de bouquins* ».

La plupart des « convaincus » sont des lecteurs qui ont une expérience de lecture numérique plus ancienne (au moins un an) que les autres interviewés. On peut donc considérer que leur pratique de lecture numérique est stabilisée.

Par ailleurs, les déclencheurs de la lecture numérique chez les convaincus sont le contexte de la pratique de lecture et la curiosité. Nous n'avons pas trouvé de convaincus qui se soient approchés des livres numériques pour accéder à un contenu spécifique.

2.3.2 Les dubitatifs

Les « dubitatifs » sont les personnes qui ont eu également une expérience de lecture satisfaisante. Ils reconnaissent des avantages dans la lecture numérique, mais ils préfèrent continuer à lire en version papier. Cela s'explique notamment pour deux raisons : d'une part, ils se sentent très attachés à ce support traditionnel et, de l'autre, ils sont critiques par rapport à certains aspects du livre numérique – notamment le prix, les conditions d'accès et les traces numériques. Un peu plus d'un tiers de nos interviewés correspond à ce profil (6/20). Colette raconte : *« Je reconnais que c'est pratique, que c'est confortable, mais de là à passer le cap et m'en acheter une… En plus, pour l'acheter, il faut acheter les livres et tout* ».

Les « dubitatifs » sont ouverts à la possibilité de renouveler l'expérience de lecture numérique dans certaines circonstances. Margot affirme : « *Je ne pourrais pas, comme mon amie, lire seulement là-*

dessus [la liseuse]. Ce serait bien pour un voyage ou pour un grand livre, comme la Bible [rires], et de temps en temps pourquoi pas, pour le confort de lecture… Mais je suis traditionnelle ».

Par ailleurs, les trois facteurs déclenchants de la lecture numérique que nous avons identifiés sont présents chez les dubitatifs. Le facteur le plus présent est la curiosité (4 cas), tandis que le contexte de la pratique a été le moteur d'un seul lecteur parmi les dubitatifs.

2.3.3 Les désenchantés

À la différence des deux profils précédents, les « désenchantés » font un bilan négatif de leur expérience de lecture numérique. Il s'agit d'une minorité de nos interviewés (4/20). Divers motifs expliquent le fait que ces lecteurs n'ont pas trouvé leur expérience satisfaisante : la non-familiarité avec le livre numérique par opposition à la familiarité confirmée avec le livre papier, la difficulté à manipuler le support, l'inconfort de la lecture, le désintérêt des lecteurs pour le contenu proposé sur les liseuses, entre autres.

Chez les désenchantés, la curiosité est le seul déclencheur qui a motivé l'expérimentation de la lecture numérique. Mais il est intéressant d'observer que, malgré leur déception, ils sont ouverts à la possibilité de réessayer. Cette ouverture est associée à l'idée que tout changement demande du temps pour s'habituer. Marion affirme : « *Je vais l'emprunter [la liseuse] une autre fois. Je me dis : "pour moi, c'est un défi, il faut que je m'y mette, si je vais partir avec, il faut que j'apprenne à l'utiliser", C'est comme tout la première fois : on écoute un disque, souvent la première écoute est pas terrible, alors que si vous écoutez plusieurs fois, au but d'un moment vous trouvez ça franchement agréable… Je me dis que c'est peut être pareil, que peut-être c'est l'avenir. Et je n'ai pas envie de dire à mes petits-enfants que je ne sais pas lire dans la liseuse ».*

Didier exprime un point de vue similaire: *« J'étais assez déçu, je m'attendais à beaucoup plus que ça… Je compare l'expérience de la liseuse au fait de manger des huitres. Au début, quand on voit ça on dit "bouh, holà, je ne vais jamais manger ça", et puis quand on a gouté une fois ou deux, on y revient. Peut-être qu'il faut faire la même chose avec la liseuse* ».

Ces extraits nous permettent de constater que les désenchantés sont déçus, mais persévérants. Par ailleurs, d'autres interviewés désenchantés ajoutent qu'ils souhaitent réessayer une fois que les aspects considérés comme critiques seront améliorés.

Presque tous les interviewés ont lu au moins un livre en entier en version numérique. Didier en est l'exception : « *J'ai lu la moitié sur la liseuse, mais je n'ai pas trouvé le confort de lecture. Je voulais aller jusqu'à au but, mais je n'ai pas pu. Comme l'histoire me plaisait bien, j'ai continué sur papier* ». Cet exemple de passage d'un support à un autre pour pouvoir accéder au contenu nous permet d'avancer l'idée que, pour ces grands lecteurs, l'important est en fin de compte d'effectuer la lecture, c'est-à-dire d'accéder au contenu. À ce propos, un responsable de la médiathèque d'Aveize raconte : « *Il y a une dame qui voulait que je lui réserve l'*Île des oubliés*. Comme je l'avais acheté, j'ai lui ai dit : "je l'ai sur la liseuse, est-ce que vous voulez essayer ?" C'était aussi une personne d'un certain âge… Bon, elle n'était pas trop motivée, elle craignait un peu de la casser, elle avait ses appréhensions. Finalement, elle l'a empruntée et elle a lu le livre. Voilà. Elle m'a fait plus de commentaires sur le livre que sur l'outil, preuve qu'elle avait oublié l'outil… Ce qui est intéressant, c'est que quand on est dans un livre, on est dans le livre : on oublie le support* ».

Cet intérêt pour le contenu plutôt que pour le support permet de comprendre que ce type de lecteurs numériques ne sont pas très technophiles. Nous confirmons les observations de Paquienséguy, selon lesquelles l'absence d'hégémonie de la lecture ou de la technologie est due au fait que « la volonté et le plaisir de lire dominent et fédèrent la pratique et l'usage des supports : ce sont bien là les motivations structurant la pratique[78] ». Pour nous, le point commun des différentes pratiques de lecture est la possibilité de multiplier les moments de lecture grâce à l'usage de multiples supports.

2.4 Les supports de lecture : perceptions et usages

Dans cette étude, nous nous sommes intéressée davantage à l'usage qu'à l'utilisation par les lecteurs des supports de lecture. Comme le soulignent Roselli et Perrenoud: « tandis que l'utilisation indique ce qu'un utilisateur particulier fait avec l'ordinateur, son action et sa manière de faire avec le dispositif dans une relation interactionnelle, l'usage est employé dans une perspective sociologique pour décrire le cadre social large qui englobe les interactions entre les humains et les machines, en insistant sur la dimension sociale et symbolique de cette relation[79] ».

Par la suite, nous rendons donc compte de l'usage et des perceptions des lecteurs en ce qui concerne le livre papier et le livre numérique, la liseuse et la tablette.

2.4.1 Le livre papier : un objet chéri, mais encombrant

Les perceptions que les lecteurs ont du livre papier sont centrées sur deux aspects principaux : sa matérialité et sa valeur.

En ce qui concerne sa matérialité, le livre papier est conçu comme un objet avec lequel on est en contact : on peut le feuilleter, le manipuler, voire le « sentir ». Ces perceptions sont exprimées notamment en comparaison avec la dématérialisation du livre numérique. En effet, les récits mentionnent diverses sensations associées à la lecture : « *pour moi, c'est un plaisir de tourner les pages, et c'est une grande différence que de faire clic* », (Margot) » ; « *j'aime l'odeur du papier* » (Valérie).

Une minorité des interviewés reconnaît que les livres en format papier ne sont pas toujours agréables ni en bon état. Le responsable de la médiathèque de Pollionnay affirme : « *Je sais qu'on parle de l'odeur du papier, mais il y a des livres qui sentent mauvais, le papier n'est pas toujours de bonne qualité. C'est donc vraiment en contradiction avec l'expérience qu'on fait, il y a un décalage avec la réalité du livre* ».

Les contraintes du livre papier concernent également sa matérialité, notamment le poids et le volume de certains titres. Les livres stockés prennent de la place ; en outre, ils peuvent être lourds à porter au quotidien et ils s'avèrent encombrants au moment d'un déménagement.

Quant à la valeur, pour nombre d'interviewés le livre n'est pas seulement un objet de collection, mais aussi de décoration. De ce point de vue, le livre de poche n'a pas la même valeur que sa version originale. Suzanne raconte : « *J'ai acheté beaucoup de livres de poche. On avait fait une bonne*

[78] Paquienséguy et Miguet, *Lectorat numérique aujourd'hui : pratiques et usages : résultats d'enquête 2011-2013*, p.51.
[79] Roselli et Perrenoud, *Du lecteur à l'usager. Ethnographie d'une bibliothèque universitaire*, p.33.

bibliothèque à la maison. J'ai acheté aussi de beaux livres. Alors, les livres de poche, je les ai mis derrière [rires], mais je les aime quand même, je n'arrive pas à m'en défaire. Il y a beaucoup de gens qui donnent des livres aux bibliothèques, mais moi, je ne peux pas ». Ce récit montre que le livre en tant qu'objet peut aussi avoir un usage élargi : d'objet de lecture, il devient objet de décoration. Didier va jusqu'à considérer le livre comme un objet précieux : « *Ce sont des pièces, et certains je les assimile à des bijoux*».

Le responsable de la médiathèque de Pollionnay fait une réflexion intéressante par rapport à l'objet livre et à sa valeur, voire son prestige : « *Ce qu'on trouve dans les fonds anciens, ou plutôt dans les livres religieux, me rappelle qu'il y a une espèce de culte du livre dans son ancienne forme. Si on regarde la Torah de juifs, elle est encore sur forme de rouleaux, et si on regarde une Bible dans une église, souvent elle est encore en grand format, comme si on récupérait le prestige de l'ancienne forme, de l'ancien objet, pour essayer de donner un prestige au contenu du texte* ».

Certains lecteurs reconnaissent avoir surmonté l'attachement au livre papier ou la nostalgie du livre en tant qu'objet. Cela se traduit, dans la pratique, par une diminution de l'achat de livres et par une augmentation des emprunts en bibliothèque. Ces actions sont souvent accompagnées d'un discours centré sur l'importance d'accéder au contenu. Nous observons que cette absence de sens de la propriété nous rapproche plus de la consommation d'un service que de celle d'un produit.

Cependant, quand un livre emprunté à la bibliothèque a vraiment plu au lecteur, il est courant qu'il veuille l'acheter. Ce livre fera partie de sa collection personnelle et il pourra circuler dans son cercle social car, rappelons-nous, le livre est pour nos interviewés, un objet à partager[80]. Sylvie déclare : « *Un livre que je d'adore, ou que j'ai bien aimé, je vais peut-être l'acheter après, et je pense même que si je le lisais sur une liseuse, si je l'adorais, je l'achèterais en papier pour pouvoir l'exposer. Ainsi, si un jour mes enfants veulent le lire, ils sauront que ce livre est très bien et qu'il est là* ».

Le livre en tant qu'objet de collection peut donc être vu comme un héritage pour sa descendance. Cependant, les nouvelles générations n'ont pas forcément le même rapport à ces objets appréciés par leurs parents. À ce sujet, Arlette réfléchit : « *il va falloir vider la maison, et je vois que tous les livres que j'ai là, ils n'intéressent pas les enfants. Ce sont des choses qu'on a achetées en disant "ça, c'est une belle collection, on pourra la laisser aux enfants…" Les petits lisent les livres d'aujourd'hui ; nous lisions les livres de nos grands-parents, ceux de la bibliothèque familiale, mais mes petits-enfants ne vont pas le reprendre, pas du tout* ».

2.4.2 Le livre numérique : le stockage et la mobilité, mais à un prix élevé

Étant donné que notre recherche était centrée sur la lecture numérique, les récits des interviewés se sont focalisés davantage sur ce support. Nous avons ainsi recueilli plus d'arguments pour et contre le livre numérique que des arguments pour ou contre le livre papier. En général, les commentaires sur le livre numérique ont pour cadre de référence le livre papier[81].

Selon Pierre Assouline, le passage du papier à l'immatériel « offre la solution à deux des problèmes du

[80] Cf. 2.1.2 « Le livre : un objet à partager »
[81] Selon Milad Doueihi, le recours à cette référence est une erreur car le livre papier, « objet fétiche » et « objet de résistance », ne peut trouver d'équivalent dans le monde numérique. Cité par Barbagelata, Inaudi, et Pelissier, « Le numérique, vecteur d'un renouveau des pratiques de lecture : leurre ou opportunité ? », p.22.

lecteur contemporain, l'encombrement et le nomadisme[82] ». En effet, comme le montrent les récits des interviewés, les aspects positifs du livre numérique concernent d'une part la légèreté du fichier numérique et la capacité de stockage des terminaux de lecture – ce qui permet de résoudre le problème de l'*encombrement* –, et de l'autre côté la portabilité et par conséquent la facilité d'accéder à tout moment à une bibliothèque – ce qui permet de répondre aux exigences du *nomadisme*. Nous avons identifié, en outre, la résolution d'un troisième problème : l'accès aux contenus. Cependant, ce dernier aspect est relatif, car il est mentionné tantôt comme un élément positif, tantôt comme un élément négatif.

L'accès aux contenus est perçu comme un facteur positif lorsqu'il s'agit de télécharger des titres classiques, des contenus rares, des livres en langue étrangère et certaines nouveautés. La perception d'un accès facile au contenu est plus souvent mentionnée pour les titres gratuits que pour les titres payants. Cependant, ces derniers sont parfois également valorisés, notamment par les lecteurs qui habitent loin des centres urbains. C'est le cas de Julie, qui habite à la campagne, à l'est de Lyon : *« On a accès gratuit à tous les livres qui sont tombés dans le domaine public, et on a accès aux nouveautés. J'aime bien le fait de pouvoir vraiment me procurer les nouveautés tout de suite, sans me déplacer… L'inconvénient est que je pense que je dépense plus d'argent, parce que j'achète plus facilement des livres, donc ce n'est pas bon pour mon porte-monnaie [rires]* ». Il suffit en effet d'avoir une connexion Internet, un dispositif de lecture et des ressources financières – dans le cas des titres payants – pour pouvoir se procurer, en un clic, un livre numérique.

La facilité d'accès aux titres classiques est valorisée par ceux qui l'associent aux devoirs scolaires, notamment lorsque ces titres ne sont pas disponibles en bibliothèque et que les parents ne veulent pas investir dans l'achat d'un livre qui sera lu de manière ponctuelle. Également, l'accès aux titres classiques numérisés donne l'occasion de les revisiter, comme le remarque Alain, propriétaire d'une liseuse : « *Au départ, j'ai téléchargé tous les livres libres de droit, et c'était marrant parce que ça m'a fait relire plein de livres anciens. J'ai beaucoup aimé de retrouver tous ces vieux livres que j'avais oubliés* ».

La légèreté des fichiers des livres numériques et la capacité de stockage des dispositifs permettent de cumuler de nombreux livres. Cela favorise la constitution d'une bibliothèque numérique, qui résout le problème de l'encombrement. La portabilité de cette bibliothèque grâce aux terminaux de lecture constitue un autre avantage du livre numérique et une réponse au nomadisme. Cependant, ce stockage de livres ne se traduit pas toujours dans des lectures effectives. Le responsable de la médiathèque de Pollionnay réfléchit à ce propos: « *Dans ma vie, je n'aurai pas le temps de tout lire… Pourquoi je fais ça ? Du coup, la liseuse permet de cumuler. Je connais des gens qui cumulent aussi des CD : ils gravent, gravent, gravent, et ils n'auront jamais le temps de tout réécouter. Mais, quand on a des mégas disponibles, on peut continuer ».*

Quant aux aspects négatifs du livre numérique, ils concernent : i) son immatérialité, ii) son accessibilité, iii) sa circulation et vi) ses traces numériques.

L'immatérialité du livre numérique n'offre pas la même expérience de contact ni le même attachement que nombre de lecteurs ressentent avec les livres en format papier. Selon la responsable numérique de la médiathèque de Meyzieu, cette caractéristique est, paradoxalement, un argument de plus pour soutenir l'initiative de prêt de livres numériques par les bibliothèques. Elle précise : « *le livre*

[82] Assouline, « La métamorphose du lecteur », p.87.

numérique, on le lit, on le rend à la médiathèque, et c'est très bien. Je trouve que c'est très adapté à un usage consommateur. C'est une location, en quelque sorte ».

Quant à l'accessibilité, la facilité mentionnée précédemment n'est pas valable pour tous les contenus. En effet, les interviewés considèrent que l'offre numérique reste assez limitée, car il n'y a pas suffisamment d'ouvrages techniques et les nouveautés ne sont pas toujours disponibles en version numérique.

Un autre inconvénient associé à l'accessibilité concerne le prix du livre numérique. En effet, les lecteurs numériques interrogés ne sont pas de grands acheteurs de livres numériques, car ils trouvent que leur prix est élevé. Ils ne demandent pas la gratuité, mais un prix « raisonnable ». Ce prix devrait être similaire ou inférieur au livre de poche. Maurice affirme : « *Avec le livre numérique on ne peut pas profiter du prix de poche. Les livres d'il y a 3 ou 4 ans qui sortent en livre de poche, au lieu de coûter 20 euros, coûtent 8 euros. En revanche, en version numérique on les achète à 18 euros. C'est bizarre. Du point de vue de l'économie, un livre qui vient de paraître, on le trouve à un prix normal, d'accord, mais pour les autres, on ne peut pas les avoir à 9 euros... Et de toute façon, eux, ils les ont : je suppose qu'au niveau des impressions, tout est numérisé, ce n'est pas une question de scanner le papier* ». Cette demande d'un prix « raisonnable » est justifiée par le fait que le livre en version numérique est plus économique à produire que le livre en version papier. En effet, avant d'être imprimé, le livre est déjà numérisé.

Au prix élevé s'ajoute la complexité du processus d'achat. Le responsable de la médiathèque de Pollionnay soutient : « *Je trouve même que c'est compliqué d'acheter des livres. Il y a des incertitudes sur la transmission des titres, on ne sait pas s'il faut garder le code ou non* ». Cette confusion est aussi présente dans le prêt en bibliothèque. En effet, se procurer un livre numérique en bibliothèque n'est pas exempt de difficultés techniques. En outre, certaines offres de livres numériques souscrites par les bibliothèques n'autorisent pas les prêts simultanés, ce qui est parfois incompréhensible pour l'usager[83].

Un troisième inconvénient est la contrainte de circulation. Nous faisons référence à la difficulté à prêter et à échanger des livres numériques : une pratique courante, nous l'avons vu, en ce qui concerne les livres papier[84]. Marion raconte : « *Le dernier roman que j'ai lu, je l'ai emprunté à la bibliothèque. C'est un bouquin que je vais acheter parce que j'ai envie de le faire partager. Ça, je trouve que c'est dommage, je trouve [qu'avec le livre numérique] on arrive à individualiser encore plus la lecture, qui est déjà quelque chose d'individuel à la base. Mais elle fait partie de choses que, même si elles sont individuelles, on peut partager. Alors que là, on ne peut pas… Je trouve que c'est dommage parce que quand on aime un livre, c'est bien de pouvoir le donner et le faire découvrir à quelqu'un* ».

Un quatrième inconvénient, moins mentionné, concerne une condition numérique : la pratique de lecture numérique laisse des traces et, comme toute action enregistrée sous forme de données informatisées, elle est soumise à une possible surveillance : elle peut être consultée, triée, classée et diffusée. Pauline raconte: « *Une autre chose à améliorer est le côté flicage. Ils historisent tout. C'est pour ça que je ne fais pas de choses sur Facebook, que je n'ai pas de twitter, parce que je n'ai pas envie d'exposer toutes mes données… Bon, ça ne m'a pas empêché de lire [des livres numériques], mais ça m'a ouvert les yeux… Ils savent tout de vous, si vous achetez le livre, ce que vous lisez, à*

[83] C'est l'expérience que nous avons présentée dans le point 1.1.3. Les bouquets de livres numériques : téléchargement ou lecture en streaming.
[84] Cf. 2.1.2 « Le livre : un objet à partager »

quelle heure vous le lisez, combien de temps d'affilée vous le lisez. À un moment on va vous dire : "Ah ! votre télé, ça vous a ennuyé, car vous avez lu 3 fois pendant les heures de grande écoute" ».

Selon Perriault, les traces numériques peuvent être analysées de deux points de vue : i) le contrôle social par l'État et par le secteur marchand, qui trouvent dans ces traces numériques l'opportunité de surveiller et de mieux connaître les comportements et les pratiques des individus, ii) l'émergence d'un exhibitionnisme latent des utilisateurs[85]. Dans la lecture numérique, même si c'est possible d'afficher ses lectures et de partager des commentaires (ce qui renverrait à un possible exhibitionnisme latent), l'inconvénient de la trace numérique est plutôt ressenti en rapport avec la problématique du contrôle du secteur marchand. Cette trace est plus invisible et involontaire que la trace numérique de soi que l'individu partage de manière volontaire sur la Toile.

2.4.2.1 La liseuse : le dispositif privilégié pour la lecture numérique

Le terminal de lecture numérique le plus utilisé par les lecteurs interviewés est la liseuse. Du côté des bibliothèques, la liseuse est le seul dispositif qu'il est possible d'emprunter pour la lecture numérique. En effet, 9 sur 10 bibliothèques interrogées proposent ce service. Du côté des usagers, un peu moins de la moitié de nos interviewés (7/20) sont propriétaires de ce terminal.

Quant aux caractéristiques de ce dispositif, la liseuse est appréciée pour sa capacité de stockage, ainsi que pour sa taille, son poids, son écran et ses fonctionnalités.

La capacité de stockage de la liseuse permet d'avoir à disposition de nombreux livres, tout en permettant un choix de lecture et en évitant le problème de l'encombrement. Cela est très apprécié par les lecteurs aussi bien que par les bibliothécaires. La responsable de la médiathèque de Brindas raconte : « *Quand j'achète une nouveauté, je l'achète en double, en papier et en numérique, parce que je ne veux pas seulement du papier ; ça prend de la place et ça coûte plus cher. En revanche, le numérique, c'est bien 15% en moins, et ça permet aux gens de ne pas attendre 4, 5 ou 6 mois pour lire la nouveauté* ».

Cependant, cet hyper-accès ne se traduit pas toujours dans une variété de lectures. Marion se demande : « *L'intérêt est qu'on a un choix immense, mais en même temps je me dis qu'on a trop de choix : est que c'est nécessaire ? Je ne suis pas sûre que ce soit nécessaire, parce que finalement, c'est comme toutes les choses : les chaînes de télé, on en a une cinquantaine, mais finalement on en regarde trois, toujours les mêmes* ». Certes, comparer un stock de livres à un stock de films serait sans doute plus adéquat que de comparer les livres aux chaînes de télévision, car ces dernières exhibent des programmes, des films et des images en général qui se renouvellent constamment, tandis qu'un même livre normalement n'est pas lu plusieurs fois. Cependant, il est pertinent de se questionner sur la suraccumulation de livres et sur le temps disponible pour matérialiser les lectures.

La taille petite et le poids réduit de la liseuse – facile à garder dans un sac – en fait un dispositif facilement transportable. Ce paramètre est considéré non seulement dans la comparaison entre les liseuses et les livres papier, mais également entre les liseuses et les tablettes. Le responsable de la BDP la Loire observe : « *Au lieu de partir avec 5 livres qui donnent une tendinite, vous pouvez partir avec 1500 livres* ». La durée de la batterie contribue également à son usage en autonomie. Ainsi, la capacité

[85] Perriault, « Traces numériques personnelles, incertitude et lien social », p.13.

de stockage, l'autonomie et la facilité de transport font de la liseuse un dispositif idéal pour les lecteurs en mobilité.

Quant à son écran, l'encre électronique de la liseuse autorise une lecture reposante ou, au moins, moins fatigante en comparaison avec la luminosité d'autres écrans rétro-éclairés (tablettes, ordinateur, smartphone).

En dehors de certaines fonctionnalités – notamment la prise de notes et le téléchargement de livres, qui s'avèrent des tâches complexes pour certains interviewés –, la plupart des lecteurs enquêtés considèrent que la liseuse est simple à manœuvrer. Les résultats du questionnaire appliqué par la médiathèque de Meyzieu aux emprunteurs de liseuses sont semblables : 85% d'usagers considèrent que la liseuse est facile à utiliser[86].

Parmi les fonctionnalités offertes par les liseuses, les options les plus utilisées sont le réglage de la lumière – qui autorise une lecture de soir sans déranger – et, en deuxième lieu, le grossissement des caractères – potentiellement intéressant pour les personnes avec des problèmes de vue. Cette expérience est également partagée par les lecteurs de la médiathèque de Meyzieu[87]. Cependant, dans certains modèles de liseuses cette dernière option pour les personnes malvoyantes est limitée car, bien qu'on puisse grossir les caractères, les boutons de manipulation ne sont pas adaptés pour ces cas. La responsable de la médiathèque d'Aveize raconte : « *Par exemple, il y a une personne qui est malvoyante et qui emprunte des livres avec de gros caractères. Mais ce n'est pas toujours suffisant ; donc, je lui ai proposé la liseuse… Une fois qu'elle est sur le livre, ça va, mais elle est incapable de l'utiliser seule à cause de ces boutons qui ne sont vraiment pas pratiques. Je me suis dit : "la liseuse peut servir aussi pour un public avec des problèmes visuels", mais en fait elle n'a pas été conçue pour ça* ».

L'option « dictionnaire » n'est pas très utilisée. La plupart des lecteurs lisent en français et ils trouvent que le dictionnaire est trop basique, car les mots les plus « sophistiqués » ne sont pas compris. Sylvie est la seule interviewée qui affirme utiliser cette fonctionnalité: « *Il y a une chose que j'aime bien sur la liseuse, ce que s'il y a un mot qu'on ne connaît pas, on peut appuyer dessus et ça affiche la définition. Donc, au lieu d'aller chercher dans le dictionnaire ou de se dire "allez, je le note et je le regarde dans 3 jours sur le dictionnaire" alors qu'après on ne se rappelle pas, on appuie sur le mot et voilà, on a la définition* ».

D'autres interviewés comptent se servir du dictionnaire lors d'une lecture en langue étrangère. Pauline raconte : « *Ça ouvre plein de possibilités parce qu'il y a le dictionnaire intégré, et comme j'ai l'objectif de parler l'anglais correctement et d'étudier d'autres langues, je me dis que pour essayer de se mettre dans la littérature anglaise, c'est pas mal parce que dans un seul outil on a le dictionnaire en même temps. Il ne faut pas sortir le dictionnaire, ou se lever à chaque fois, ou avoir un carnet pour noter les mots, c'est immédiat, et ça, je le trouve bien* ». Ainsi, cette option est appréciée dans son usage potentiel plutôt que dans son usage réel.

L'option de prise de notes n'est pas non plus très populaire. Elle est exclue pour ceux qui empruntent une liseuse en bibliothèque, soit parce qu'ils n'y sont pas intéressés ou ne connaissent pas le système, soit parce qu'après ils ne peuvent pas récupérer leurs notes. Parmi ceux qui sont propriétaires d'une

[86] Verdi Rademacher, « Bilan du prêt de liseuses à la médiathèque de Meyzieu ».
[87] Les résultats montrent que l'option la plus utilisée est la lampe (52% de cas), suivie de la modification de la taille ou de la police (33%). Ibid.

liseuse, cette pratique n'est pas non plus très répandue. Quand c'est le cas, le stylet est un bon complément pour le confort d'écriture sur la liseuse.

Arlette – lectrice multi-équipée qui lit intégralement en version numérique – constitue l'exception. Elle raconte : « *Je trouve que, du point de vue du confort de lecture, c'est très intéressant, de pouvoir prendre des notes. Avant, avec les livres, j'avais des post-it partout, et je ne les récupérais pas, c'était trop compliqué après de récupérer ça, tandis que maintenant je transfère ça sur l'ordinateur, je crée mon petit fichier et du coup je peux l'utiliser très facilement… Je prends mes notes de lecture sur la liseuse, et ensuite je les transfère sur l'ordinateur et sur la tablette. Je les ai partout* ».

En revanche, d'autres lecteurs équipés de liseuses qui ont l'habitude de prendre des notes continuent à le faire sur papier. Lucie affirme : « *Il y avait un passage de Victor Hugo qui m'intéressait, mais je l'ai recopié quelque part… Peut-être il y a un moyen de faire des annotations mais je ne l'ai jamais fait. Ça ne me vient pas à l'esprit, parce que les livres, je ne les note pas* ». Nous constatons donc que, d'une part, il existe une méconnaissance de l'option et que, d'autre part, cette pratique est absente même dans les lectures en version papier. Cela met en évidence que les pratiques de lecture en version papier et en version numérique ne sont pas tellement différentes les unes des autres, car les options de la liseuse sont utilisées dans la mesure où ces pratiques étaient déjà présentes dans la lecture papier.

Les propriétaires d'une liseuse se réfèrent à cet outil comme un dispositif à usage privé, notamment en raison de la personnalisation qu'il autorise concernant l'éclairage et la taille des caractères. Certains vont jusqu'à développer un rapport particulier à l'objet, proche de l'attachement qui caractérise le livre papier. C'est l'expérience du responsable de la médiathèque de Pollionnay : *« À ceux qui me disent souvent :"il n'y a pas l'odeur du papier, il n'y a pas le plaisir du contact", je leur réponds que ma liseuse, je l'ai depuis des années et que finalement j'ai le même rapport charnel qu'avec un livre papier, parce que le plastique est doux. Elle n'est pas personnalisée comme le papier, mais elle peut avoir des marques d'usure tout comme un livre, et on peut y être attaché comme à son livre. Finalement, à chaque fois on se rend compte qu'il y a des obstacles symboliques et qu'ils sont très, très forts* ».

Alain a une opinion similaire : « *Je ne lis jamais sur la tablette, je ne m'en sers jamais comme d'une liseuse, parce que j'ai l'habitude de ma liseuse. Je n'ai pas de livres enregistrés sur la tablette. En revanche, ça, c'est mon livre, voilà [il montre sa liseuse]. Ce n'est jamais le même, mais c'est mon livre, c'est ça qui est bien* ». Il est intéressant d'observer que, pour les lecteurs numériques propriétaires d'une liseuse, l'attachement au livre papier et la critique de l'immatérialité du livre numérique sont surmontés. Certains habitués voient dans sa liseuse un « objet » livre.

Les avantages de la liseuse et les manipulations qu'elle autorise expliquent le fait qu'elle est privilégiée comme terminal de lecture numérique. Ses principaux usages s'effectuent dans les contextes de pratique de lecture qui ont déclenché la lecture numérique[88]. Ainsi, la légèreté et la petite taille de la liseuse permettent de l'utiliser lors des déplacements quotidiens. Ces caractéristiques, auxquelles s'ajoutent la capacité de stockage et l'autonomie de la batterie, en font un dispositif pratique pour un usage lors des longs déplacements, voire des vacances. En dehors de la mobilité, la liseuse est appréciée pour la lecture au lit en raison de sa légèreté et de son ergonomie – qui détermine la façon de tenir le dispositif et de tourner les pages. Pauline raconte : « *Ce qui était agréable, c'est que c'était encore l'hiver, et quand on bouquine dans le lit, on a juste une main qui sort et avec un*

[88] Cf. 2.2 « Les déclencheurs de la lecture numérique ».

seul doigt on peut tourner les pages. Ça, c'est super agréable ». En outre, l'option « lumière intégrée » favorise une lecture nocturne confortable, sans déranger l'entourage.

De cette manière, pour nombre d'interviewés la liseuse offre un confort de lecture comparable – et parfois même supérieur – à celui du livre papier, notamment lorsqu'il s'agit de livres de nombreuses pages (les « gros pavés »), de lectures en mobilité ou de lectures nocturnes. Cependant, selon l'avis des interviewés, indépendamment des conditions de lecture, tous les contenus ne sont pas appropriés pour être lus sur la liseuse. Les bandes dessinées (BD), les livres d'art, les livres de bricolage et, en général, tous les livres qui contiennent des images et des couleurs ne sont pas adéquats pour la liseuse.

Un autre aspect valorisé de la liseuse en comparaison avec d'autres dispositifs à écran, c'est qu'elle permet de bien se concentrer car elle n'autorise pas la multi-activité. Pierre raconte : « *Ce n'est pas un ordinateur, on lit et on sait qu'on ne va pas avoir de la pub. Ce n'est pas comme une tablette ou un ordinateur, où il y a tout le temps quelque chose qui bouge, qui apparaît, qui fait du bruit… Ici, on prend son temps, on laisse la page ouverte et elle ne bouge pas. Si on ne veut pas tourner, elle ne tourne pas ».* Alain partage cette opinion : « *La liseuse n'est pas soumise au temps comme les autres médias, qui tous sont connectés. Il n'y a pas l'heure dessus, elle n'est pas connectée, alors qu'aujourd'hui la montre est connectée, l'iphone est connecté, tout est connecté mais pas ça. Donc, ça reste un objet, un livre* ». En effet, même si sur la liseuse il y a une connexion minimale qui permet de télécharger des livres et parfois d'autres applications (des jeux), elle reste un terminal consacré presque à un usage unique : la lecture.

Les critiques négatives à propos de la liseuse se focalisent sur le prix, sur la perte des repères caractéristiques du livre, et sur le manque de contrôle du dispositif.

Le prix de la liseuse est une barrière pour son acquisition. À cette dépense, il faut ajouter celle de l'achat des livres numériques. Emprunter une liseuse à la bibliothèque constitue donc une solution. Cependant, le questionnement sur sa valeur économique demeure, ce paramètre étant rappelé dans les conditions de prêt de certaines bibliothèques à travers le chèque de caution. Sylvie raconte : « *Je ne suis pas partie en vacances avec elle. C'est vrai que je n'oserai pas partir avec une liseuse de la médiathèque en vacances, j'aurais trop peur de la casser ou de l'abîmer, ou qu'elle tombe… Je n'ai pas forcément envie d'utiliser la caution de la liseuse à la médiathèque* ». Didier exprime une opinion similaire : « *Je travaille assez loin, et j'ai le temps de lire dans le transport. J'ai pensé emprunter la liseuse pour ce trajet, mais j'ai peur de la perdre. Ce n'est pas comme un livre : si je la perds, ça risque de coûter beaucoup plus cher* ».

Les bibliothécaires sont conscients de cette barrière, même si l'investissement sur la liseuse n'est pas plus onéreux que l'achat de certains livres papier. Le responsable de la BDP de la Loire réfléchit : « *Finalement, un livre d'art peut couter le même prix qu'une liseuse. La différence est dans la tête, mais bon, on a essayé de les rassurer et de les convaincre que c'est un dispositif tout à fait banal* ». Cependant, au long terme, il sera nécessaire de renouveler les liseuses tout comme les livres papier. Ces derniers présentent les avantages de durer plus de temps, de ne pas être sujets à l'obsolescence technologique, et d'avoir un prix moins élevé que les liseuses et leur contenu.

Que les lecteurs soient propriétaires d'une liseuse ou qu'ils l'empruntent à la bibliothèque, ils éprouvent une certaine insécurité par rapport à son usage sédentaire et surtout en contexte de mobilité. Ce sentiment s'explique par la valeur économique de la liseuse, qui se traduit en une peur de l'endommager, de la perdre ou de se la faire voler.

Quant à la perte de repères dans la lecture, le manque de contact matériel fait qu'il n'est pas possible de mesurer l'avancement de la lecture de la même façon qu'avec le livre papier. Bien que le pourcentage de la lecture s'affiche toujours, les lecteurs ne peuvent pas mesurer physiquement le volume de ce qu'ils ont déjà lu. Florence raconte : « *Je trouve qu'il est difficile de savoir où on en est dans le livre. Même s'il y a des outils de pourcentage de lecture, dans ma tête j'ai l'impression de tourner sans cesse la page : je savais qu'il me restait 20 pages, mais j'avais l'impression d'avoir déjà tourné 20 fois la page. On n'est pas dans la même logique physique. Mais bon, ça, ce n'est pas grave, on s'habitue* ».

Cette difficulté à maîtriser la lecture a été également reconnue dans l'étude de Paquienséguy. Elle affirme : « nos lecteurs ont perdu, non pas la page que la mise en page simule, mais le *codex* et se sentent finalement pris dans un *volumen* dont ils ne parviennent pas à maîtriser l'ampleur [89]».

Par ailleurs, les lecteurs ressentent également un manque de repères visuels. Cela rend difficile de retrouver certains passages. Marion raconte : *« Ce qui m'a gênée aussi, c'est que j'aime bien revenir sur certaines pages ou feuilleter un petit peu après. Là, c'est sûr on peut feuilleter, mais ce n'est pas pareil, on ne se retrouve pas assez facilement. J'ai une mémoire assez visuelle ; en fait, quand je vais chercher un passage, je sais exactement où il est dans le livre, sur la page, s'il est en haut ou en bas. J'ai l'impression d'avoir moins de mémoire visuelle avec un livre numérique qu'avec un livre papier.* »

Le manque de la quatrième de couverture et/ou d'un résumé qui présente le livre en question, ainsi que les problèmes d'édition, font aussi l'objet des critiques des lecteurs. Florence témoigne : « *J'étais gênée par des choses très pratiques, de style. Je ne comprenais pas la mise en page. J'étais dans le chapitre, en pleine page et puis je tournais la page, j'avais un petit bout de texte comme ça, et je me disais "je suis en fin de chapitre". Mais, en fait, quand je tournais, je n'étais pas en fin de chapitre* ».

Enfin, le manque de contrôle du dispositif est une troisième critique adressée à la liseuse. Pour certains lecteurs, l'écran tactile est peu réactif en comparaison avec la tablette, tandis que pour d'autres, l'écran tactile est trop réactif, ce qui fait que les pages tournent involontairement. Des problèmes techniques et de manipulation ont aussi été reportés, notamment la difficulté à transférer les notes et à naviguer entre les chapitres.

Selon les modèles achetés ou empruntés, les performances des liseuses sont différentes et certaines fonctionnalités sont encore « inférieures » à celles du livre papier. Le responsable de la médiathèque de Pollionnay réfléchit : « *Le livre électronique, on le juge à cette époque-là, alors qu'on sait qu'il est en cours d'évolution* ». En revanche, pour le responsable de la BDP de la Loire ce dispositif est déjà assez stabilisé : « *J'ai acheté une liseuse très tôt. La première génération m'a complètement déçu, il y a 15 ans, et j'ai abandonné très vite parce qu'il n'y avait pas l'offre éditoriale. Techniquement, c'était encore très lourd. Par contre, avec la nouvelle génération, il y a 5 ans, il y a des améliorations de détails, d'ergonomie, de durée de vie, d'autonomie, des choses comme ça. Je pense qu'au niveau de la technologie on a une chose très stable. De même, il y a une offre numérique qui est abondante, en gratuit et en payant* ». L'opinion favorable du responsable de la BDP de la Loire à propos de l'offre numérique est moins partagée par les interviewés : si la plupart des lecteurs ont l'impression que le dispositif est assez stabilisé – quoiqu'il y ait toujours des améliorations à faire –, ils considèrent que l'offre éditoriale n'est pas mûre.

[89] Paquienséguy et Miguet, *Lectorat numérique aujourd'hui : pratiques et usages : résultats d'enquête 2011-2013*, p.29.

2.4.2.2 La tablette : lecture du journal et navigation rapide

Chez nos lecteurs, le taux d'équipement des tablettes est le même que pour les liseuses : un peu moins de la moitié de nos interviewés en possèdent une (7/20). En revanche, seulement trois personnes sont équipées de ces deux dispositifs.

Au sein des bibliothèques, les tablettes sont moins présentes que les liseuses (6 bibliothèques sur 10 ont des tablettes et 9 sur 10 ont des liseuses). Elles ne sont pas disponibles pour le prêt mais seulement pour la consultation sur place, et leur usage n'est pas destiné à la lecture numérique.

Les principaux usages de la tablette au sein des bibliothèques concernent les applications ludo-éducatives et les ateliers. Les premières s'adressent principalement aux enfants, tandis que le seconds sont destinés aux adultes. Dans l'usage privé, nos lecteurs équipés de ce dispositif l'utilisent principalement pour lire le journal et pour naviguer sur Internet, surtout quand il s'agit de chercher une information de manière rapide.

Pour certains interviewés, les tablettes sont associées davantage à la jeunesse. Maurice raconte : « *Mes enfants, ça les fait rire : papa et sa liseuse, c'est un truc de vieux, ça. Ils ont des tablettes* ». Même chez les multi-équipés, la liseuse reste l'outil privilégié pour lire des livres numériques.

Il est intéressant de souligner que nos grands lecteurs multi-équipés n'ont pas le même comportement que les enquêtés de l'étude menée par l'Hadopi. Ce rapport précise: « les gros lecteurs ont plus tendance à mixer les terminaux de lecture[90] ». Au contraire, nos résultats sont semblables à ceux publiés par Paquienséguy, qui soutient que la liseuse « est sans concurrence directe avec la tablette[91] ».

Les commentaires par rapport à la tablette prennent comme point de comparaison l'ordinateur et la liseuse.

Un des avantages de la tablette est la mobilité qu'elle autorise en comparaison avec l'ordinateur. Cette mobilité est appréciée à l'intérieur de la maison, mais également en voyage. Robert raconte : « *On peut l'amener partout, c'est moins grand qu'un ordinateur. Avant, quand on partait en vacances, on amenait l'ordinateur, mais c'était plus lourd, plus volumineux. Avec la tablette, même si on s'arrête au cours de la route, elle est moins exposée si elle reste dans la voiture* ».

Un autre avantage est la rapidité d'accès à internet pour consulter la presse, les e-mails, et pour la recherche d'une information précise. L'écoute de podcasts et le stockage de photos sont des usages moins répandus. Les interviewés considèrent que la tablette ne remplace pas l'ordinateur, car les fonctions bureautiques ne sont pas performantes.

Si les bandes dessinées (BD), les livres d'art, les livres de bricolage et en général tous les livres qui contiennent des images et des couleurs ne sont pas des lectures appropriées pour une liseuse, elles ne sont pas non plus très privilégiées dans les tablettes. Arlette en témoigne : « *Les livres numériques, ça m'a gênée pour les livres d'art. Ça, je le prends encore en papier. Oui, sur la tablette ou l'ordinateur on peut voir un livre d'art, mais on n'en profite pas de la même manière* ». Nous rappelons que cette lectrice est multi-équipée (liseuse, tablette, ordinateur et smartphone) et qu'elle fait presque la totalité

[90] Hadopi, « Livre numérique et terminaux de lecture, quels usages ? – note d'analyse ».
[91] Paquienséguy et Miguet, *Lectorat numérique aujourd'hui : pratiques et usages : résultats d'enquête 2011-2013*, p.26.

de ses lectures en version numérique. Nonobstant, lorsqu'il s'agit de lire des livres dans lesquels l'image est particulièrement prégnante, elle privilégie la lecture en format papier, et ce malgré le fait que l'ordinateur et la tablette ne présentent pas les mêmes restrictions par rapport à l'image que la liseuse.

Comparée à la liseuse, la tablette gagne en réactivité. Cependant, son écran plus lumineux, et par conséquent plus fatigant que l'encre électronique de la liseuse, lui empêche d'entrer en concurrence avec cette dernière. En effet, nous avons trouvé des lecteurs qui avaient essayé la lecture de romans sur tablette, mais qui finalement préfèrent pour cela la liseuse. Maurice raconte : *«J'ai aussi une tablette, un iPad sur lequel j'avais téléchargé un livre. C'était un gros livre, et je me suis dit : "dans la tablette ce sera bien". Mais, finalement, je n'arrivais plus à m'endormir, je pense qu'à cause de la luminosité de la tablette. J'ai réessayé une autre fois, mais ça n'a pas marché* ».

Enfin, la tablette étant un dispositif connecté, elle peut nuire à l'attention du lecteur. À cet égard, nouas confirmons l'observation de Benhamou que « passer de la liseuse à la tablette n'est pas indifférent. La liseuse propose la duplication de l'expérience de lecture du livre papier, tandis que la tablette, qui supplée le jouet au pied du sapin au moment des fêtes, met le texte en concurrence avec le jeu, et le livre avec le journal, dans un contexte où l'inattention prévaut[92] ».

2.5 Lecture numérique et lecture papier : complémentarité et combinaison des usages

Les récits des interviewés sur leurs pratiques de lecture et sur leur perception des supports mettent en évidence que papier et numérique ne sont pas des dispositifs concurrentiels, mais complémentaires. En effet, comme le souligne Pierre Chambat, « la diffusion des TIC ne s'opère pas dans le vide social ; elle ne procède pas davantage par novation ni substitution radicales. Elle interfère avec des pratiques existantes, qu'elle prend en charge et réaménage[93] ».

Certes, il est possible que des objets techniques disparaissent, mais cela se produit « quand leur fonction est mieux assurée par d'autres[94] ». À cet égard, Pedler et Zerbib affirment : « la presse devrait être définitivement supplanté par la radio, la télévision devait faire disparaître cette dernière et, de nos jours, les nouvelles technologies sont perçues comme étant susceptibles d'intégrer, voire d'absorber, les médias de l'écrit et de l'audiovisuel[95] ».

Les chiffres du marché du livre numérique concernant le taux d'équipement de terminaux de lecture et le nombre d'usagers concernés, nous permettent d'affirmer que le livre numérique n'est pas en concurrence avec le livre papier. Cependant, le livre numérique commence à être incorporé aux pratiques de lecture. Cette observation est confirmée par les résultats que nous avons analysés du questionnaire appliqué par la médiathèque de Meyzieu aux lecteurs qui empruntaient des liseuses. En effet, face à la question « vous pensez que d'ici quelques années… ? », 86% de personnes ont déclaré qu'elles pensent lire sur papier *et* sur support numérique. Ce double choix est prédominante chez les

[92] Benhamou, *Le livre à l'heure numérique : papiers, écrans, vers un nouveau vagabondage*, p.21.
[93] Chambat, « Usages des technologies de l'information et de la communication (TIC) : évolution des problématiques », p.253.
[94] Marzloff et Glaziou, *Le temps des puces*, p.109.
[95] Pedler et Zerbib, *Les nouvelles technologies à l'épreuve des bibliothèques: : usages d'Internet et des cédéroms*, p.29.

hommes et chez les femmes, indépendamment de leur âge. Nous n'avons pas identifié de lecteurs qui pensent lire uniquement sur papier[96].

Nous observons que l'incorporation des livres numériques favorise surtout la multiplication des cadres de lecture, car elle permet de diversifier et d'élargir la pratique de lecture. Il est intéressant de remarquer que, même s'il s'agit d'un marché naissant, les livres-audio[97] font également partie de supports qui permettent de multiplier l'expérience de lecture.

La prégnance avérée du livre numérique entraîne parfois une diminution de la lecture sur livre papier. En effet, dans le cadre privilégié de la lecture numérique, celui de la mobilité, certains interviewés affirment que le déplacement avec la liseuse leur permet de diminuer le nombre de livres papier à amener en voyage, sans pour autant aller jusqu'à remplacer entièrement ce format classique. Lucie raconte : « *Mais en même temps cela ne veut pas dire qu'on lit seulement des livres sur la liseuse. On amène des livres papier et en même temps la liseuse. On n'amène plus la valise de livres. Maintenant, quand on part en voyage, on prend la liseuse et 3 ou 4 bouquins que personne n'a lus pour pouvoir les échanger* ».

La combinaison et la complémentarité des dispositifs sont aussi valables pour les différents équipements technologiques des lecteurs. Le responsable de la BDP de la Loire raconte : *« Pour la lecture, je préfère la liseuse. La tablette me sert à autre chose. Je pars en voyage avec la liseuse, la tablette et le laptop, parce quand je pars au Québec la mémoire de la tablette est vite saturée. Pour moi la tablette est une super commande, elle me sert à piloter mon système d'audio-vidéo à la maison, pour enregistrer un colloque, pour prendre des notes. La liseuse me sert à lire, et le laptop me sert à stocker. Je suis donc multi-usager des écrans, mais chacun a son usage spécialisé* ».

L'étude publiée par le Motif conclut que « la pratique de lecture de livres numériques semble s'exercer de manière assez diversifiée et aucun moment spécifique ne semble plus qu'un autre associé à l'activité de lecture numérique[98] ». Cependant, nos résultats contredisent ces conclusions, car nous avons identifié des pratiques de lecture liées au genre, au support et au contexte de lecture. En effet, les romans sont lus sur papier (principalement à la maison), sur la liseuse, ou sont écoutés dans des livres-audio (notamment en déplacement ou au lit), tandis que la presse est lue sur papier et sur tablette (notamment à la maison). Le récit d'Arlette donne un exemple de cette distribution : « *Il y a des livres pour chaque moment. Le matin je lis plutôt des revues sur ma tablette, en faisant du vélo. Sinon, je ne ferais pas de vélo ! Après le déjeuner, je préfère lire la presse aussi sur ma tablette. Le soir des livres sur ma liseuse, et la nuit, ah ! Je n'ai pas pris une liseuse avec éclairage, ça ne m'intéressait pas. La nuit j'écoute des livres, comme ça il n'y a pas de lumière, c'est beaucoup moins fatigant. Avec les écouteurs, ça ne gêne pas mon conjoint. Il faut des livres faciles pour la nuit. Je les emprunte à la médiathèque, il y en a beaucoup. Sinon, il y a des périodes où j'écoute des podcasts* ».

[96] Verdi Rademacher, « Bilan du prêt de liseuses à la médiathèque de Meyzieu ».
[97] Le SNE a indiqué que, si le livre audio ne représente encore que 1% environ du marché du livre français, il constitue un « marché d'avenir pour le secteur de l'édition ». En effet, s'adressant à tous les publics, le livre audio est accessible dans de nombreux formats, et il est adapté à la mobilité et à « la nouvelle gestion du temps et des loisirs». http://bbf.enssib.fr/le-fil-du-bbf/sne-lancement-de-la-commission-du-livre-audio-18-06-2015#comments Consulté le 8 juillet 2015.
[98] Boullier et Crépel, « Pratiques de lecture et d'achat de livres numériques ».

Nos résultats confirment les propos de Paquienséguy, pour qui « le choix du terminal de lecture dépend de deux principaux critères corrélées : le genre lu… et le lieu de lecture [99] ». Il existe ainsi une lecture multi-support mais spécialisée. Nous n'avons pas trouvé de cas de lecteurs qui passent d'un terminal vers un autre pour poursuivre une même lecture.

Le fait d'être propriétaire d'une liseuse ne se traduit pas forcément par un arrêt de la fréquentation de bibliothèque, comme le montre le récit d'Arlette. Dans le cas des lecteurs qui vont dans des bibliothèques où l'on propose le téléchargement de livres numériques, la fréquence des visites peut diminuer à la suite de l'achat de la liseuse. Nous avons identifié seulement un cas, celui d'Alain, d'un lecteur qui ne se rend plus en bibliothèque[100].

Pour les autres lecteurs, la fréquentation de la bibliothèque pour emprunter des livres n'est pas en concurrence avec la lecture sur leur liseuse personnelle. Le responsable de la médiathèque d'Aveize raconte : « *J'ai une lectrice, par exemple, qui est très insomniaque, et elle a vraiment apprécié [la liseuse] la nuit parce qu'elle ne dérange pas son marie à côté. Elle lit tranquille, et il n'y a pas le bruit des pages qui tournent. Il y a la lumière intégrée, c'est parfait. Du coup, ses enfants lui en ont offert une à Noel, ce qui ne l'empêche pas de venir à la bibliothèque, parce qu'elle me dit : "dans la journée je lis des livres papier, et la nuit, je lis sur la liseuse"* ».

Enfin, lorsque la pratique de lecture ne peut pas tirer des avantages du support numérique – c'est-à-dire lire en mobilité, lire de gros livres ou lire la nuit –, le livre papier reste, dans la plupart des cas, le format privilégié.

2.6 Modes de lecture en version papier et numérique : quelles différences ?

Les réflexions de Michel de Certeau[101] sur « les manières de faire » au sein des pratiques ordinaires – où il reconnaît la capacité des individus à maintenir leur autonomie et leur liberté face à l'offre de produits culturels proposés par les industries de la consommation – invitent à la conception d'un utilisateur autonome et inventif et permettent de concevoir les usagers comme des acteurs et non simplement comme des consommateurs passifs. Cependant, l'ajustement entre ce qui permet le dispositif et les usages effectifs faits par les utilisateurs doit prendre en compte la « plasticité » du dispositif en question.

La plupart de nos interviewés (13/20) considèrent que leurs manières de lire un livre papier et un livre numérique sont semblables, car ils transposent la pratique de lecture sur papier vers la version numérique. Pour pouvoir répliquer l'expérience de lecture, parfois ils font preuve de l'inventivité reconnue par De Certeau. Maurice raconte : *« Je suis de style à prendre mon petit déjeuner un peu à la rallonge, donc ça dure une heure avec le café, la tartine, la confiture, et pendant ce temps-là, j'ai un pupitre sur lequel je pose la tablette comme si c'était le journal papier* ».

Comme nous l'avons mentionné auparavant, les fonctions de la liseuse sont peu utilisées, en dehors du grossissement des caractères et du réglage de l'éclairage. En termes généraux, on peut penser que l'usage de la liseuse est un « usage conforme, qui respecte en tout point le protocole de

[99] Paquienséguy et Miguet, *Lectorat numérique aujourd'hui : pratiques et usages : résultats d'enquête 2011-2013*, p.30.
[100] Nous approfondissons le cas de Alain dans le point 3.3 « La mobilité sédentaire ».
[101] De Certeau, *L'Invention du quotidien*.

l'inventeur[102] », c'est-à-dire que le dispositif est utilisé conformément à son mode d'emploi. Cependant, si l'on regarde de plus près, il y a une modification du fait que ses fonctionnalités sont sous-employées.

Cela fait que la lecture sur les deux formats (papier et numérique) ne présente pas de grandes différences aux yeux des interviewés. Alain raconte : « *Je n'utilise pas les options qui permettent de noter, de souligner… jamais. Je lis comme je lis un livre papier ».* Et, pour ceux qui utilisent ces options, cela correspond à une pratique qu'ils avaient déjà adoptée dans leurs lectures en version papier.

Un groupe plus réduit d'interviewés (7/20) signale que la lecture en version numérique diffère de celle en version papier. Leurs arguments sont en relation avec les changements perceptifs et sensibles qu'entraîne cette lecture immatérielle.

Nombre d'études sur la lecture numérique affirment que ce type de lecture est éparpillé et fragmenté[103]. De même, certains considèrent que la lecture sur écran a modifié la manière dont on lit sur papier [104]. Cependant, dans notre étude nous avons trouvé des lecteurs qui soutiennent le contraire. C'est le cas de Marion : « *Je ne lis pas de la même façon que sur un livre papier, parce que je feuillette tout le temps le livre papier et pas la liseuse. C'est peut-être pour ça que j'ai l'impression de moins retenir avec la liseuse… C'est plus formaté, c'est moins un échange avec le livre* ». Ainsi, faute de pouvoir feuilleter facilement comme on le fait avec le livre papier, la lecture sur liseuse devient une lecture linéaire. Cette différence peut s'expliquer par le fait que nos lecteurs lisent des livres numériques sur des liseuses et que ces livres constituent des extrapolations des livres papier. Il reste à savoir si cette pratique sera différente lors de la lecture d'un livre numérique enrichi – favorisant l'hypertextualité – ou d'une lecture sur tablette – où la concentration peut être interrompue en raison de la multi-activité que permet ce dispositif.

Un autre aspect concernant la manipulation du texte est la perte de repères dans l'avancement de la lecture en raison de l'absence de l'objet livre. Suzanne raconte : « *Je trouve qu'il manque l'épaisseur de ce qu'on a déjà lu. On se retrouve toujours avec le petit cadre et la page, et on ne sait pas si on a bien avancé ou pas. Ce que j'aime aussi dans les livres, c'est que quand on avance dans l'histoire, on avance aussi physiquement, et non seulement dans le numéro de la page* ».

Quant à la transformation des sensations éprouvées au moment de la lecture, les lecteurs perçoivent une lecture moins profonde et moins concentrée. Cela rend difficile de se rappeler les détails du contenu. Isabelle remarque : *« J'ai été surprise de pouvoir changer de page trop facilement. Du coup, en lisant Victor Hugo, qui a une œuvre avec beaucoup de descriptions, je me suis piégée moi-même à beaucoup tourner les pages alors que je voulais justement profiter de cette lecture. Mais, comme j'ai peu de temps, finalement peut-être qu'avec un livre normal j'aurais pris plus de temps pour aller au fond de chaque page* ». La transformation des sensations se traduit également dans une lecture plus rapide en version numérique qu'en version papier. Colette raconte: « *Du coup, on ne se rend pas compte de la vitesse à laquelle on lit, et on lit plus vite que dans les autres livres. J'ai eu l'impression d'avancer beaucoup plus vite… Je pense que c'est par rapport à la taille des caractères, parce que je l'ai beaucoup grossie* ».

[102] Perriault, *La logique de l'usage*, p.206.
[103] Barbagelata, Inaudi, et Pelissier, « Le numérique vecteur d'un renouveau des pratiques de lecture : leurre ou opportunité ? »; Assouline, « La métamorphose du lecteur ».
[104] Compagnon, « Lire numérique », p.105.

En dépit de ces remarques, il nous semble que la lecture numérique expérimentée par nos interviewés n'induit pas de grandes transformations. Nous avançons l'idée que cela est dû au fait que ces expérimentations se rapprochent plus de la pratique de lecture des livres papier que de la pratique de lecture sur Internet. Benhamou affirme que « *le livre papier exclut la distraction, tandis que le livre numérique semble l'autoriser* [105] ». De même que le livre papier, la liseuse est un support focalisé sur la lecture. Elle n'autorise pas la multi-activité caractéristique d'autres supports numériques, et les lecteurs ne trouvent pas de nouvelles fonctionnalités par rapport à la conception originale du livre.

2.7 Modalités d'acquisition des livres en version papier et numérique

Pour un lecteur, il existe des manières différentes de se procurer des lectures. Le prêt des livres en bibliothèque est la modalité la plus populaire parmi nos interviewés. L'achat de titres constitue la deuxième voie d'acquisition. Une troisième modalité consiste à les emprunter à des proches. Cela renforce l'idée que le livre est un objet à partager[106].

Selon nos interviewés, emprunter des livres à la bibliothèque est la manière la plus habituelle de se procurer des lectures. Cette modalité présente l'avantage de permettre l'accès à nombre de titres à un prix réduit. Cette offre est intéressante pour les lecteurs en général, et plus encore pour nos interviewés, qui sont de grands lecteurs. Colette raconte : *« L'avantage de la bibliothèque est que pour 10 euros par an, j'ai tous les livres que je veux. Je lis à peu près 7 à 10 livres par mois. S'il fallait que je les achète, ce serait un autre budget* ». Un autre avantage de l'emprunt en bibliothèque est qu'il résout le problème de stockage. Alain raconte : *« Je me suis approché de la médiathèque pour une question de coût, de stockage… Parce que je n'ai plus de place pour mes livres. J'ai un bureau encombré des bouquins partout et à un moment donné on s'est dit : "c'est ridicule, les livres restent là, ils ne servent à rien". D'où l'idée de la médiathèque, parce que c'est intéressant et en plus beaucoup moins cher. Le livre est quand même cher ».*

Cependant, emprunter des livres à la bibliothèque n'empêche pas d'en acheter. En effet, la plupart de nos interviewés achètent des livres (14/20), mais ils ne le font pas de manière fréquente. Ils font cet investissement lorsqu'ils ne peuvent pas se procurer le titre en bibliothèque, soit parce qu'il n'y est pas, soit parce que le temps d'attente est trop long – surtout dans le cas des nouveautés. Valérie raconte : *« J'achète aussi des livres quand il n'y a pas d'accès aux nouveautés. Une fois j'étais le numéro 12 sur la liste d'attente, et donc je l'ai acheté. Ma fille aussi, quand elle ne trouve pas son bonheur en bibliothèque, elle achète ».*

Une autre raison qui incite les lecteurs à s'acheter un titre est le souhait de le garder et de nourrir leur bibliothèque personnelle ou familiale. Isabelle observe : « *J'achète les livres classiques pour faire un fond : des classiques du théâtre, de la littérature ou du roman. Ce que j'appelle classiques, ce sont des romans que mes enfants liront, et que j'ai relirai avec plaisir*».

L'achat répond aussi à l'envie de faire circuler le livre parmi ses connaissances. Marion témoigne: « *Le dernier roman que j'ai lu, je l'ai emprunté à la bibliothèque, et ça, c'est un bouquin que je vais acheter parce que j'ai envie de le faire partager… Je trouve que c'est bien quand on aime un livre de*

[105] Benhamou, *Le livre à l'heure numérique : papiers, écrans, vers un nouveau vagabondage*, p.52.
[106] Cf. 2.1.2. « Le livre : un objet à partager ». Par ailleurs, les résultats que nous avons obtenus à partir du questionnaire « prêt de liseuse » appliqué par la médiathèque de Meyzieu sont semblables : 91% de lecteurs déclarent emprunter des livres dans une bibliothèque, 50% reconnaissent les acheter et 24% les emprunter à des proches. Verdi Rademacher, « Bilan du prêt de liseuses à la médiathèque de Meyzieu ».

pouvoir le donner et le faire découvrir à quelqu'un ». Ce récit montre le rôle que peut avoir la bibliothèque comme lieu de découverte, en incitant à un achat *a posteriori*. Les lecteurs empruntent ce qu'ils ne veulent pas garder et ils achètent ce qu'ils veulent garder ; mais, en même temps, un emprunt peut provoquer un achat.

La plupart des retraités interrogés reconnaissent acheter moins de livres pour une double raison. D'une part, leurs ressources financières sont plus basses que lorsqu'ils étaient dans la vie active. Margot témoigne : « *J'achète des livres, mais j'en achète moins depuis que je suis à la retraite, à cause du budget, on a moins d'argent. Mais j'en achète pour des cadeaux de Noël, et j'achète des livres de poche de temps en temps. Mais de beaux livres, je n'en achète plus* ». D'autre part, ils ont plus de temps disponible pour aller à la bibliothèque. Maurice affirme : « *J'achète aussi des livres papier. Moins quand même depuis que je suis à la retraite, parce je viens souvent ici [à la bibliothèque], mais j'en achète 2 ou 3 par trimestre* ».

Quant aux modalités spécifiques d'acquisition des livres numériques, la plupart des lecteurs propriétaires d'un support de lecture numérique – principalement des liseuses – téléchargent des livres de manière gratuite. Ce résultat est en accord avec les données de Dominique Boullier et Maxime Crépel[107]. Le plus fréquent est le téléchargement de livres « libres de droits ». Il s'agit de livres du domaine public et de livres qui ont été créés sous licence libre[108].

Une étude menée par IFOP, publiée en 2014, conclut qu'un tiers des lecteurs se procurent des livres numériques depuis des sites illicites. Ces lecteurs sont pour la plupart des « hommes jeunes, mais surtout qui ont un profil plus "technophile" que la moyenne[109] ». Par ailleurs, Alexandre Lemaire observe que, de manière préventive, le développement du prêt numérique à travers les bibliothèques permet de réduire le piratage[110].

Pour ce qui nous concerne, le téléchargement des livres d'offres illégales n'est pas massif parmi nos interviewés. Cela n'est pas surprenant si nous prenons en compte le profil de nos lecteurs : ce sont des usagers des bibliothèques et ils sont davantage de grands lecteurs que des technophiles.

Deux personnes affirment néanmoins se procurer des livres numériques par une voie illégale. Un de ces lecteurs déclare : « *Moi, clairement, je n'achète aucun livre, ma décision est liée à un acte politique* ». Quant à l'autre lecteur, il a saisi l'opportunité de se procurer des livres téléchargés par son réseau social. Il raconte : « *J'ai téléchargé des livres gratuits dans un site sans DRM, donc ils sont gratuits. Puis, j'ai des amis qui m'ont donné des livres dont je ne sais pas comment ils les ont récupérés. Mais, bref, j'ai plein de livres qui sont à ma disposition, vous ne le direz pas [rires]. C'est très bien parce que c'est un peu cher quand même... Ça, c'est dommage… Je suppose qu'au niveau des impressions, tout est numérisé, ce n'est pas une question de scanner le papier… J'en ai acheté 4 ou 5 au début, mais ça pose un problème, on ne peut pas le passer à quelqu'un, ce qui est quand même le but du jeu : se partager les livres. J'aime bien les passer, et dire : "ça c'est bien, tu vas voir"* ». Ce lecteur examine les coûts de production, en critiquant le livre numérique. Cet avis sur le prix trop élevé du livre numérique est partagé par tous nos interviewés.

---

[107] Boullier et Crépel, « Pratiques de lecture et d'achat de livres numériques ».
[108] De nombreux sites web proposent le téléchargement légal et gratuit des livres numériques. Projet Gutenberg, Ebooksgratuits, Livres pour tous, Gallica, Wikisource : « La bibliothèque libre », en sont des exemples.
[109] Soual, *Le livre numérique en bibliothèque : état des lieux et perspectives*, p.25.
[110] Bibliothèque et numérique : panorama d'Europe et au Québec https://www.actualitte.com/article/monde-edition/france-quebec-italie-espagne-belgique-les-marches-de-l-ebook/58964 Consulté le 18 juin 2015

Le prix constitue donc un frein pour l'achat du livre lui-même, mais aussi pour l'achat du terminal de lecture, car au prix du dispositif, il faut ajouter l'achat des contenus. Certains lecteurs, comme Colette, attendent la gratuité : « *Si le téléchargement était gratuit, peut-être j'achèterais une liseuse. Quand on achète un livre, à la limite on le garde après, mais avec la liseuse, une fois que vous l'avez téléchargé il me semble que ce n'est pas pareil. Ça m'embête d'avoir investi pour le garder sur une liseuse, après on ne peut même pas le prêter. Donc, ce n'est pas la même chose, c'est surtout le prix du téléchargement qui me freine pour en acheter une* ». Comme le souligne Hubert Guillaud : « la culture du numérique est une culture de la gratuité[111] ». Cependant, comme nous l'avons mentionné plus haut[112] –, la plupart de nos interviewés ne demandent pas la gratuité, mais ils attendent que le prix soit similaire ou inférieur à celui du livre de poche [113].

À cet égard, l'un des responsables de bibliothèque de Grenoble fait une réflexion qui relativise le prix du livre numérique : *« Il y a des gens qui disent que le livre numérique est plus cher. En fait, c'est un peu comme en écologie : si on calcule le prix d'un bâtiment, on prend en compte le transport du béton, ou bien on prend en compte seulement le prix effectif du bâtiment. Donc là, c'est vrai. Mais si on intègre aussi toutes les économies qu'on peut faire dans le traitement en interne, le temps de travail, le numérique devient plus avantageux ».* Ce calcul est fait en comparant le prix d'achat d'un livre papier et d'un livre numérique par une bibliothèque. Il prend en compte le coût de son traitement pour le rendre disponible au public. Mais, pour un achat personnel, le calcul n'est pas le même. En effet, pour nos interviewés, au prix déjà similaire à celui du livre papier[114], s'ajoute le fait qu'on ne peut pas partager le livre numérique aussi facilement, alors que la possibilité de faire circuler l'objet est précisément l'un des critères qui guident le choix d'acheter à la place d'emprunter.

Malgré ces limitations, la majorité des lecteurs propriétaires d'une liseuse (5/7) achètent – avec des fréquences différentes – des livres numériques. Ces lecteurs correspondent à la moitié des interrogés « convaincus » par la lecture numérique (5/10). Ils sont plus nombreux à acheter des livres numériques qu'à payer un abonnement de lecture de presse en ligne.

Le plus courant est l'achat du livre intégral. Une lectrice alterne ce type de consommation avec l'achat par chapitres. Lucie raconte : « *J'ai commencé un ouvrage dont on peut télécharger le premier chapitre gratuitement. Là, ça fait 2 bouquins dont j'ai téléchargé le premier chapitre, et maintenant je vais les acheter. Sinon, on peut acheter chapitre par chapitre, et ça, je trouve intéressant, une chose qu'on ne peut pas faire avec un bouquin* ». Nous n'avons pas trouvé de cas de lecture numérique en streaming.

Une autre pratique d'achat est celle développée par Arlette et sa fille. Arlette raconte : « *On s'arrange avec ma fille, on se le prête, on a le même code d'achat. Là, je ne me sens pas malhonnête du tout, car je trouve que c'est bien de se prêter des livres, alors qu'échanger la liseuse n'est pas commode : elle habite à Chartres. Du coup, ça, on peut le faire pour 2 ou 3 titres, mais pas plus que ça. Quand j'achète un livre, j'ai le droit de le lire dans 4 ou 5 supports. On arrive à partager le code, mais ce serait bien que ce soit plus ouvert. Bon, on a trouvé cette solution-là, et ça nous arrange à toutes les*

[111] Guillaud, « Qu'est-ce que le livre à l'heure du numérique? », p.60.
[112] Cf. 2.4.2. « Le livre numérique : le stockage et la mobilité, mais à un prix élevé ».
[113] Un résultat similaire a été publié par Paquienséguy et Miguet, *Lectorat numérique aujourd'hui : pratiques et usages : résultats d'enquête 2011-2013*, p.18.
[114] Par rapport aux prix des livres numériques, Benhamou signale que « *les coûts totaux sont inférieurs d'environ 30% à ceux du livre papier ».* Benhamou, *Le livre à l'heure numérique : papiers, écrans, vers un nouveau vagabondage*, p.68.

deux ». Ce cas de circulation des livres numériques à travers le partage du code d'achat est un exemple de l'inventivité mentionnée par De Certeau.

Dans le cas des bibliothèques qui proposent le téléchargement des livres numériques, les propriétaires des liseuses bénéficient de ce service. Comme le raconte Alain : *« Le fait d'être à la médiathèque, c'est bien. S'il fallait que j'achète tous les bouquins que j'ai lus sur ma liseuse, ce n'est pas sûr que je serais tout le temps avec la liseuse ».* Le service de la médiathèque permet ainsi au lecteur de faire un usage intensif de son terminal de lecture.

3. LA MOBILITE ET LA LECTURE

En 1927, Pitirim Sorokin affirmait que « nos sociétés sont des sociétés mobiles par excellence[115] ». Il se référait par là non seulement à la mobilité sociale – il constatait d'ailleurs l'augmentation de la mobilité sociale horizontale depuis la deuxième partie du XIX^{e} siècle –, mais également à la circulation territoriale, c'est-à-dire à la mobilité physique. Il observait ainsi que les individus étaient de moins en moins attachés à leur lieu de naissance, qu'ils se déplaçaient de plus en plus, et que les distances parcourues étaient de plus en plus longues.

Pour Sorokin, la mobilité ne se réduit pas au mouvement des personnes, mais elle comprend également la circulation des valeurs (des idées et des croyances) et des « choses sociales » (l'argent et les journaux, par exemple). Tout comme les individus, les objets peuvent avoir une circulation verticale ou horizontale[116].

On constate ainsi que la mobilité n'est pas un phénomène nouveau. Selon Éric Le Breton, il s'agit d'« une forme élémentaire de la vie quotidienne », d'« une matrice de toutes les expériences sociales[117] ». Cependant, ce phénomène a pris une ampleur particulière dans la société actuelle. Fred Dervin et Aleksandra Ljalikova précisent que ce qui a changé, c'est sa vitesse et son intensité[118]. Jean Rémy, quant à lui, considère que « ce n'est pas seulement parce qu'elle est techniquement possible, mais aussi parce qu'elle est socialement valorisée[119] ».

Robert Castel observe qu'autrefois une personne qui se déplaçait beaucoup était perçue de manière négative par la société[120]. En revanche, aujourd'hui la mobilité est souvent associée à des valeurs de liberté, en devenant un symbole d'ouverture et de progrès qui favorise l'insertion dans la vie sociale. Les individus parviennent ainsi à se déplacer et à s'adapter plus facilement qu'auparavant à de nouveaux espaces physiques, sociaux et/ou virtuels.

Par la suite, nous analyserons les rapports entre mobilité et lecture sur trois axes. Le premier axe concerne la mobilité physique, et la manière dont les livres voyagent avec les lecteurs. Le deuxième est centré sur la mobilité imaginaire, c'est-à-dire sur la manière dont les lecteurs voyagent à travers les livres. Enfin, le troisième axe porte sur la « mobilité sédentaire » vécue par le *voyageur casanier*, c'est-à-dire le lecteur qui accède aux lectures sans se déplacer physiquement.

[115] Sorokin, *Social Mobility*, p.381.
[116] Ibid., p.389.
[117] Le Breton, « Homo mobilis », p.26.
[118] Dervin et Ljalikova, *Regards sur les mondes hypermobiles*, p.9.
[119] Rémy, « Mobilités et ancrages : vers une autre définition de la ville », p.138.
[120] Castel, *L'insécurité sociale: qu'est-ce qu'être protégé ?*

3.1 Les livres qui voyagent avec les lecteurs

La « mobilité » est l'une des notions clés de la pensée sociologique. Employée sans qualificatif, elle évoque le déplacement physique des individus d'un point d'origine à un point de destination. Au sens général, la « mobilité » des personnes est donc conçue principalement comme un déplacement physique à différentes échelles du temps et de l'espace.

Le psycho-sociologue Michel Bonnet affirme que « le temps du déplacement a non seulement un sens individuel mais également un sens social et un sens économique par son inscription dans le contexte de vie des acteurs[121] ». Ainsi, il observe que l'approche des déplacements du seul point de vue des ingénieurs de trafic reste limitée pour expliquer le phénomène. En revanche, le terme « mobilité » peut être élargi en « complexifiant les approches "origines/destination" traditionnelles »[122].

Nonobstant, l'utilisation de la notion de mobilité est souvent restreinte. En effet, comme le suggèrent des auteurs tels que Le Breton[123] et Kaufmann[124], plusieurs études sur la mobilité se focalisent notamment sur le transport. Or, les nombreuses transformations qui ont lieu dans les villes conduisent à interroger le concept de mobilité au-delà des déplacements des individus, en questionnant la construction des identités territoriales des groupes sociaux[125]. Il s'agit donc de prendre en compte les pratiques de mobilité et les expériences liées à ces pratiques, mais aussi les mobilités « négatives », c'est-à-dire les non-déplacements.

Michel Bassand et Marie-Claude Brulhardt définissent la « mobilité spatiale » comme « tout déplacement dans l'espace physique (ou géographique) des acteurs (individuels et collectifs) d'une société, quels que soient la durée et la distance du déplacement, les moyens utilisés, les causes et leurs conséquences[126] ».

En prenant en compte les dimensions de la temporalité (durée longue ou courte) et de l'espace (interne ou externe au bassin de vie[127]), Caroline Gallez et Vincent Kaufmann envisagent quatre types de mobilité: i) la mobilité quotidienne (temporalité courte, interne) ; ii) la mobilité résidentielle (temporalité longue, interne) ; iii) le voyage (temporalité courte, externe) ; iv) la migration (temporalité longue, externe)[128].

La mobilité physique implique un temps de déplacement. Comme le souligne Stéphanie Vincent-Geslin, il existe différentes perceptions du temps de déplacement. Celui-ci peut être conçu, de manière négative, comme un temps à tuer, ou bien, de manière positive, comme un temps dont on peut profiter pour réaliser des activités qu'on ne pourrait peut-être pas mener à bien si l'on ne disposait pas de ce

[121] Bonnet, « Conclusion : rétrospectives et perspectives des recherches sur la mobilité urbaine », p.191.
[122] Ibid.
[123] Selon Éric Le Breton, depuis les années 1950 la tendance prédominante a été de réduire la mobilité au transport. Le Breton, « Homo mobilis », p.23.
[124] Vincent Kaufmann affirme que « les débats relatifs à la mobilité sont souvent focalisés, avec une bonne dose d'idéologie, sur l'utilisation de tel ou tel moyen de transport ». Kaufmann, *Les paradoxes de la mobilité*, p.17.
[125] Le Breton, « Homo mobilis », p.24.
[126] Bassand et Brulhardt, *Mobilité spatiale*, p.19.
[127] Le bassin de vie est défini comme le « territoire sur lequel se forme, s'organise et se déroule l'essentiel de la vie de ses habitants : vie privée et professionnelle, habitudes d'achat et de consommation, recours aux divers services quotidiens ». Wackermann, *Dictionnaire de géographie*.
[128] Gallez et Kaufmann, « Aux racines de la mobilité en sciences sociales », p.45.

temps de déplacement. Vincent-Geslin ajoute qu'entre ces deux extrêmes, il y a un temps à optimiser, à « gagner » ; par exemple, en mangeant ou en travaillant pendant le déplacement[129].

La lecture fait partie des activités qui accompagnent le temps de déplacement. Pedler affirme que la lecture est nettement plus fréquente chez les usagers en mobilité[130]. Dans ce cadre, les livres numériques constituent une offre disponible partout et tout le temps : pour reprendre les termes de Benhamou, le texte devient sans domicile fixe[131]. Nous avons vu qu'un des déclencheurs principaux de l'usage du livre numérique est la pratique de la lecture en situation nomade.

Nos interviewés sont ainsi de grands lecteurs qui portent souvent avec eux des livres. Ils les amènent dans leurs déplacements quotidiens et dans leurs vacances. Ces livres sont donc des objets qui voyagent. Certains portent des livres en papier, tandis que d'autres combinent la lecture sur papier et la lecture numérique. Une minorité a basculé exclusivement vers une lecture numérique en déplacement.

Le récit de Lucie donne un bon exemple du lien entre la mobilité physique et la lecture. Elle soutient : « *Quand nous sommes partis faire le tour du monde, on a lu ou relu des livres en fonction du pays où on était… Donc, à chaque fois on prenait des bouquins, on les amenait avec nous et quand on arrivait dans un autre pays, on recevait un paquet et on renvoyait le paquet [de livres] déjà lu en France, et des amis ou ma famille nous renvoyaient des bouquins avec d'autres livres. Je pense qu'on aurait apprécié d'avoir une liseuse à ce moment-là, parce qu'elle nous aurait évité de porter bien de poids* ». Pour les voyages autour du monde, cette famille s'est équipée d'une liseuse, ce qui a fait diminuer un peu le poids des livres papier sans pour autant les supprimer. Quant aux guides de voyage, Lucie raconte sa préférence pour la version papier et la manière dont elle conçoit cet objet en voyage : « *Un guide, on l'ouvre, on met des papiers dedans, on écrit des choses… Nous, on voyage beaucoup, et j'ai gardé tous les guides ; on a 3 cartons de guides et de cartes parce qu'en fait il y a des annotations. Le guide vit ; je veux dire que, pendant le voyage, il vit dans le sac, derrière dans la voiture, dans le train… Un guide, c'est une vie, il voyage en même temps que nous. En plus, on se le passe et voilà. En fait, il ne nous vient pas à l'esprit de le télécharger* ».

Même lorsque le livre choisi pour le voyage ne concerne pas le pays visité, un lien de référence peut surgir entre la lecture faite et le lieu visité, une association devenue plus difficile avec les livres numériques. Colette observe : « *Quand je pars en voyage, je pars avec des livres. Quand je ne peux pas trop me charger, je me limite un peu, mais c'est vrai que c'est intéressant qu'après le livre reste attaché au lieu, à ce moment-là du voyage. C'est bien de relier le livre à un moment de la vie. Peut-être je peux avoir la même sensation avec le livre numérique, mais comme il est plus dématérialisé, on n'a pas la couverture, par exemple, cette couverture que je peux voir dans un magasin et qui va me marquer et me faire penser au voyage* ».

La croissance urbaine, les moyens de transport et les divers rapports au temps et à l'espace impliquent différentes manières de se déplacer : à pied, à vélo, en voiture, en métro, en train, en avion. Certes, toutes les façons de se déplacer ne permettent pas de profiter du temps de déplacement pour réaliser des activités autres que le déplacement en lui-même – des activités telles que, en l'occurrence, la lecture. C'est notamment le cas de la personne qui conduit une voiture ou se déplace à vélo.

---

[129] Vincent-Geslin, *L'appropriation des temps de déplacement*.
[130] Pedler et Zerbib, *Les nouvelles technologies à l'épreuve des bibliothèques : usages d'Internet et des cédéroms*, p.118.
[131] Benhamou, *Le livre à l'heure numérique : papiers, écrans, vers un nouveau vagabondage*, p.20.

Cependant, même dans ces situations, une partie des lecteurs interviewés ont développé des stratégies pour s'approcher de la lecture à travers l'usage de livres-audio. Florence raconte : « *Le livre-audio, je l'écoute dans la voiture pour les grands déplacements. Dans ce cas, c'est difficile de se servir de la liseuse [rires]. Ce sont des usages que je trouve complémentaires… Si je peux écouter un livre audio pendant 3 heures de route, je suis très contente qu'il existe des livres-audio. Ce week-end on descend au sud avec mon mari. J'ai emprunté 3 livres-audio. Je lui ai dit : "choisis ce que tu veux écouter". Et maintenant il s'est mis aussi à écouter. Il aime bien. Il faut juste chercher un livre qui nous plaise à tous les deux et c'est parti. Le livre-audio, je l'utilise aussi pour le repassage* ». Ainsi, la combinaison de dispositifs assure la continuité de la pratique de lecture.

L'ancrage des nouvelles technologies dans la société peut s'expliquer par le fait que les divers dispositifs sont devenus des instruments très efficaces pour gérer le temps et la mobilité, et pour outiller les relations sociales. La mobilité et la vitesse sont des éléments déterminants dans la société actuelle, et les technologies elles-mêmes deviennent mobiles pour accompagner l'individu dans sa propre mobilité. En effet, les terminaux de lecture numérique permettent de lire n'importe où et n'importe quand. Et les bibliothécaires de reconnaître l'importance des nomades parmi leur public : « *C'est vrai qu'il y a pas mal de personnes à Meyzieu qui prennent les transports en commun pour aller sur Lyon et qui, du coup, sont contentes d'avoir une offre pour la liseuse. On a ce public aussi* »[132].

Parmi ceux qui sont équipés d'un dispositif de lecture – en l'occurrence, une liseuse –, la plupart ne l'utilisent pas seulement dans le cadre des déplacements et des voyages, même si nous insistons sur le fait que cet aspect reste l'un des déclencheurs principaux de la lecture numérique. Néanmoins, dans le cadre d'une complémentarité de supports, pour certains interviewés la liseuse est exclusivement destinée à un usage nomade. Le fait d'être exposé en permanence aux écrans et d'associer l'écran au travail explique que certaines personnes évitent son usage en mode « sédentaire ». Le responsable de la BDP de la Loire raconte : « *Je voyage beaucoup, et je ne me sers de ma liseuse que quand je suis en déplacement. C'est une alternative kilo-livre. Quand je suis dans mon bureau, je passe quand même 50% de mon temps face à un écran ; si je peux m'éloigner, c'est donc une bonne chose. On a déjà un usage de l'écran qui est très important, qui pour moi personnellement est excessif, et si on fait des statistiques, il est prédominant. Alors, je n'ai pas envie de rajouter des usages personnels de l'écran en plus de mes obligations professionnelles* ».

Nous avons vu que la mobilité physique s'accompagne souvent de la lecture. Il s'agit d'une pratique courante et ancienne chez les grands lecteurs. Le livre est ainsi un objet qui voyage en même temps que le lecteur. Certes, l'apparition du livre numérique n'inaugure pas cette pratique, mais elle la rend plus confortable : on peut se déplacer en compagnie de plusieurs livres, tout en résolvant le problème du poids des livres papier. Ce stockage permet d'élargir le choix et le nombre de lectures à effectuer. Pourtant, comme nous l'avons dit, cela n'implique pas l'abandon de la lecture en version papier. Nous insistons sur le fait qu'il s'agit d'une combinaison et d'une complémentarité de manières de lire selon le contexte de la pratique de lecture.

[132] Extrait de l'entretien avec la responsable numérique de la médiathèque de Meyzieu.

3.2 Les lecteurs qui voyagent à travers les livres

Des auteurs contemporains ont élargi la notion de mobilité, en considérant sa multidimensionnalité. Le géographe Tim Cresswell distingue trois dimensions de la mobilité : i) l'acte de la mobilité humaine, mouvement observable qui devient une réalité empirique ; ii) les idées et les représentations autour de la mobilité et ; iii) les expériences de mobilité comme une manière d'être dans le monde[133]. Le même auteur souligne que ces dimensions de la mobilité sont fortement connectées entre elles.

L'anthropologue Marc Augé se réfère à la mobilité comme un phénomène « surmoderne », le préfixe « sur » désignant la « surabondance de causes qui complique l'analyse des effets[134] ». Pour lui, la mobilité surmoderne se matérialise dans les mouvements de la population, qui comprennent les migrations et les déplacements de tourisme, mais également la mobilité professionnelle. Ainsi, Augé articule les composantes spatiale et sociale de la mobilité, mais il ajoute à sa définition la circulation des produits, des images et des informations. Cette position contribue à mettre en évidence le caractère multidimensionnel de la notion de mobilité, en l'associant non seulement aux mouvements des personnes, mais aussi à ceux des objets et des idées. Nonobstant, l'auteur reste dans la métaphore spatiale, en considérant seulement les déplacements « réels ».

Dans l'ouvrage intitulé *Sociology Beyond Societies: Mobilities for the Twenty-first Century*, le sociologue John Urry propose une vision encore plus ouverte et multidimensionnelle de la mobilité. Il affirme que « les processus sociaux doivent donc être repensés en fonction des multiples mobilités qu'ils comportent, ainsi que des nouveaux espaces et temporalités[135] ». Les mobilités liées à nos différents sens impliquent selon lui des mobilités corporelles, des mobilités imaginées et des mobilités virtuelles. Les premières concernent les déplacements physiques, tandis que les deuxièmes relèvent des modes d'habiter le « monde du dehors » à travers des échanges culturels (transmission des images et de l'information) qui empruntent différents médias (notamment la télévision et la radio). Quant aux mobilités virtuelles, elles déterminent le fait de pouvoir « presque vivre auprès de l'autre, sans se déplacer physiquement, en sans déplacer d'objets matériel[136] ».

Dans le cadre de notre étude, nous proposons d'élargir la notion de « mobilité imaginaire » pour rendre compte des effets de la lecture sur les lecteurs : une mobilité par la pensée et par les sensations qui relève d'un mode d'habiter le « monde du dehors », mais aussi le « monde du dedans ».

Les motivations pour lesquelles les personnes lisent sont diverses, tout comme les genres de lectures privilégiées et les effets et les sensations que cette pratique suscite chez eux. La pratique de lecture est ressentie comme un moment avec soi-même ; mais, en même temps, le livre est perçu comme une compagnie. Marion raconte : « *La lecture, ça m'apaise, c'est une vraie chance. Moi, je ne m'ennuie jamais., Je ne sais pas ce que c'est que de ne pas lire… Des gens qui n'aiment pas lire, je trouve que c'est triste, je pense que leur vie peut être très triste, je ne peux pas l'envisager* ».

Comme le souligne Petit, « la littérature, sous toutes ses formes (poésies, contes, romans, théâtre, journaux intimes, bandes dessinées, essais – dès lors qu'ils sont " écrits " –, etc.) fournit un support

[133] Cresswell, *On the Move*, p.3.
[134] Augé, *Pour une anthropologie de la mobilité*, p.7.
[135] Urry, *Sociologie des mobilités*, p.189.
[136] Ibid., p.80.

remarquable pour éveiller l'intériorité, mettre en mouvement la pensée, relancer une activité de symbolisation, de construction de sens[137] ».

L'évasion que permet la lecture est un motif récurrent dans les récits des interviewés. Maurice raconte : « *Lire, c'est une façon de rêver, de s'évader, de suivre une histoire, de s'attacher à des personnages, de s'identifier, je ne dirais pas à un héros, mais à un personnage récurrent* ». Cette évasion transporte les lecteurs vers un autre univers, comme le soutient Pauline : « *La lecture, ça ouvre sur d'autres mondes, d'autres univers, d'autres psychologies, d'autres façons de penser, de voir. C'est un moment d'évasion totale, et c'est vrai que le soir, pour s'endormir, pour couper avec la routine de la journée, il n'y a rien de mieux* ».

Les livres documentaires, les romans historiques et les livres biographiques sont des exemples de lectures choisies pour apprendre ou pour approfondir un sujet. Cependant, l'effet recherché et produit ne se réduit pas seulement à un but éducatif, de même que la lecture de romans ne se réduit pas seulement au divertissement. Julie raconte : « *Lire me donne la possibilité de vivre mille vies tout en restant moi-même. Je pense que c'est ça, surtout le roman. Le documentaire donne la possibilité de découvrir aussi plein de choses. Je suis en train de lire un documentaire sur l'Iran qui est très, très passionnant. Et c'est ça, c'est le fait d'être emporté par une histoire, de pénétrer dans un cerveau qui ne pense pas pareil que moi. Ça, c'est passionnant* ». Arlette partage cette opinion : *« Je trouve que c'est une ouverture sur le monde, sur les idées et sur soi aussi. Ce sont des sources de réflexion importantes, des sources d'apprentissage. Même dans les romans policiers, je trouve qu'il y a l'enquête qui est intéressante, il y a aussi tout le contexte qui est intéressant* ».

Ces récits témoignent donc d'une mobilité imaginaire qui permet aux lecteurs de voyager à travers les livres. Dans les termes d'Anna : « *J'ai des parents très ouverts et curieux du monde, et qui voyagent par le livre plutôt que par le voyage. Donc, le livre a toujours été avec nous* ».

Dans le point précédent, nous avons parlé de la mobilité physique et de la manière dont les lecteurs se déplacent en compagnie des livres. Ensuite, nous avons élargi la notion mobilité en lui accordant un sens mutildimensionnel afin de rendre compte du déplacement par la pensée que la lecture de livres provoque chez le lecteur. Cet élargissement comprend évidemment aussi la mobilité physique des livres abordée initialement, en tant qu'objets qui se déplacent.

[137] Petit, « Lecture et relations ».

3.3 Le voyageur sédentaire

Un dernier axe que nous avons identifié pour étudier le rapport entre la mobilité et la lecture est condensé par la figure du voyageur sédentaire ou casanier, c'est-à-dire le lecteur qui accède à ses lectures sans effectuer un déplacement physique. Cette « mobilité sédentaire » est très appréciée et pratiquée, notamment par les lecteurs éloignés des centres urbains. Julie raconte : *« Je lisais déjà énormément, toujours beaucoup, ça ne change pas. Si je n'avais pas de liseuse, j'aurais un livre dans mon sac. Je ne lis pas plus. Peut-être je lis plus de nouveautés parce que c'est plus facile d'accès pour moi que d'aller en ville acheter un livre ou d'aller à la bibliothèque. Là, c'est vraiment : j'entends parler d'un livre qui me plaît et hop, tout de suite je le télécharge. Il y a une librairie à Craponne, mais où j'habite, il n'y en a pas. Il y a une bibliothèque, mais elle n'est pas ouverte tout le temps. Je n'ai plus besoin de me déplacer, je peux acheter les livres directement, les télécharger directement.* ».

Le récit de Julie rend compte du confort qu'implique l'achat de livres numériques. Elle gagne du temps en évitant le déplacement ; de même, elle a accès à l'offre et n'est pas soumise à la contrainte horaire qu'impliquent l'achat d'un livre en librairie ou le prêt d'un livre en bibliothèque. Certes, tous ces éléments sont présents aussi dans l'achat de livres papier sur internet. La différence réside plutôt dans l'immédiateté de l'accès au livre.

Cet extrait met en évidence les inégalités entre les territoires par rapport aux offres que les bibliothèques peuvent proposer à leur public. Cette opposition entre ville et campagne peut être surmontée, du moins partiellement, à travers les pratiques numériques.

Une étude publiée en 2014 et co-réalisée par le Service du livre et de la lecture du ministère de la Culture et l'Association Réseau CAREL, révèle que 23% des bibliothèques municipales françaises proposent des ressources numériques. Ce pourcentage est de 82% dans les villes dépassant les 70.000 habitants. Cependant, seulement 52% des bibliothèques incluent dans leurs ressources numériques des livres numériques[138]. Ces chiffres montrent que le nombre des bibliothèques disposant de livres numériques augmente en fonction de la taille des agglomérations qu'elles desservent. Il existe ainsi en quelque sorte une *fracture numérique* au sein du réseau de bibliothèques.

À cet égard, un sentiment d'inégalité est exprimé par un responsable de la médiathèque de Brindas : « *Il y a toute l'offre commerciale qui n'est pas du tout mature, c'est compliqué pour nous. Ou bien c'est trop cher, tout ce qui est plateforme d'abonnement, c'est trop cher. D'autres bibliothèques ont ça : Grenoble, Montpellier… Ils sont formidables là-dessous, mais ils n'ont pas les mêmes moyens que nous. Là, je trouve qu'il y a une inégalité énorme. On peut parler de fracture de liseuses au niveau des médiathèques* ».

Dans une perspective semblable, le responsable de la médiathèque de Pollionay fait prendre conscience à ses lecteurs de ces inégalités, en les encourageant à les surmonter : « *Je leur montre qu'ils peuvent s'inscrire ailleurs, même s'ils veulent télécharger des livres électroniques. Je leur dis "vous pouvez vous inscrire à Grenoble, on peut même le faire à distance. J'ai téléphoné à Grenoble et on peut le faire". En fait, il y a un développement des inégalités territoriales entre une grande et une petite ville. La bibliothèque départementale ne réussit pas à garantir un accès universel, quel qu'il soit* ».

[138] Soual, *Le livre numérique en bibliothèque : état des lieux et perspectives*, p.14.

Les ressources des bibliothèques s'adressent prioritairement au public local. Cela est en cohérence avec le lieu résidence des inscrits en bibliothèque : la plupart sont des habitants de la commune. Cependant, les offres ne sont pas fermées aux lecteurs extérieurs, bien que ces derniers ne soient pas nombreux à s'inscrire. La responsable numérique de la bibliothèque de Grenoble raconte : « *On avait déjà les inscriptions à distance pour les ressources numériques, et on observe avec Bibook un maintien de cette demande d'inscription à distance. La réponse qui donnent les gens qui s'inscrivent et qui sont hors de Grenoble, c'est précisément pour Bibook, mais c'est quand même ultra minoritaire. Peut-être il y en a 52 qui se sont inscrits ainsi depuis le lancement de Bibook, mais du coup ils payent* ».

La médiathèque de Meyzieu – qui offre de nombreuses ressources numériques – attirerait néanmoins un peu de public résidant hors de la commune : « *On a un petit peu de personnes qui viennent de communes des alentours parce qu'on a des services numériques qu'ils ne trouvent pas chez eux. Cela attire donc un public spécifique, notamment par rapport au prêt du livre numérique à distance* ».

Ainsi, ce n'est pas le service de prêt de liseuses ce qui attire les lecteurs externes, mais la possibilité de télécharger des livres numériques et de devenir ainsi des voyageurs sédentaires. Ils pourraient accéder aux titres sans se déplacer, tandis que le prêt de liseuses demande un contact physique avec la bibliothèque. Cependant, l'expérience racontée par les bibliothèques met en évidence que l'inscription des lecteurs extérieurs à la commune dans le but d'utiliser les ressources numériques disponibles à distance, n'est pas une pratique récurrente.

Depuis quelques années, les bibliothèques proposent des ressources numériques sur place. Selon Evans, « elles investissent depuis peu ce même territoire dématérialisé "hors les murs" – au risque d'accélérer leur obsolescence en tant qu'espaces physiques[139] ». Dans notre enquête, les bibliothèques qui proposent le service de téléchargement de livres numériques considèrent que ce service n'éloigne pas forcément les lecteurs, car de nombreux usagers combinent la lecture numérique avec la lecture de livres papier empruntés en bibliothèque.

La seule exception que nous avons identifiée est celle de Alain. Il est équipé d'une liseuse, et sa médiathèque propose l'offre de téléchargement de livres numériques. Alain affirme ne plus assister à la bibliothèque : « *J'étais abonné à la bibliothèque sur les livres papier. Je ne pensais pas qu'on pouvait télécharger un livre pour une vingtaine de jours. Ça, ça m'a intéressé, parce qu'au départ j'ai téléchargé tous les livres avec des droits… La meilleure solution pour avoir des livres récents, c'est la bibliothèque : c'est extrêmement souple, c'est facile, on n'a pas besoin de venir ici, tout se passe à la maison. Donc, c'est super bien… À la médiathèque, je n'emprunte plus de livres papier. Ma femme oui, et moi non. Je ne viens pas à la bibliothèque, je reste face à l'ordinateur. Je choisis mes livres. J'utilise beaucoup le service de la médiathèque* ». Il est intéressant de souligner que, bien qu'il ne se rende plus à la bibliothèque en termes physiques, Alain garde un lien avec elle en tant qu'usager en « mobilité sédentaire » qui valorise le service proposé par son établissement culturel.

[139] Evans, « Actualité et inactualité des bibliothèques au XXIe siècle », p.64.

CONCLUSIONS

L'introduction du livre numérique en bibliothèque et le bilan de sa réussite demandent du temps. Un premier temps pour formuler le projet, pour s'équiper et pour se former avant de le mettre à disposition du public. Un deuxième temps pour communiquer et médiatiser la nouvelle ressource face au lecteur, et pour que ce dernier l'expérimente et éventuellement l'incorpore à ses pratiques de lecture. Les récits des professionnels des bibliothèques montrent que la première étape peut durer environ une année. Quant à la deuxième, trois ans est le temps estimé comme raisonnable pour qu'une ressource soit testée en bibliothèque et qu'il devienne possible de mesurer sa réception par le public.

Or, les expériences que nous avons étudiées sont récentes. Dans la plupart des cas, le livre numérique a été proposé à travers le service de prêt de liseuses pré-chargées de contenus. L'expérience la plus ancienne date de 2012, et la plupart des bibliothèques ont commencé à offrir ce service à partir de 2013. Ainsi, la phase que nous analysons n'est que le début de l'innovation pour les bibliothèques et le début de l'expérience pour les lecteurs.

Par conséquent, nos interviewés sont des lecteurs de livres imprimés qui testent les livres numériques. Cela ne veut pourtant pas dire qu'ils sont des lecteurs numériques, car dans nombre de cas leur expérience est trop récente pour être stabilisée et devenir une pratique incorporée permettant de parler d'un « lecteur numérique ».

Le fait que les lecteurs lisent les mêmes contenus et de la même manière sur support papier et sur support numérique pourrait faire penser qu'un format se substitue à un autre. Cependant, nous avons démontré qu'il ne s'agit pas d'une substitution, mais plutôt d'une combinaison et d'une complémentarité de supports qui favorisent le prolongement de la pratique de la lecture et/ou qui améliorent les conditions de cette pratique dans des contextes différents. Ces contextes concernent principalement la mobilité – y compris celle impliquée par la lecture nocturne ou par la gestion du déplacement à travers l'usage de livres-audio.

La complémentarité de la lecture papier et de la lecture numérique permet d'avancer l'idée que le numérique ne remplacera pas – ou du moins pas dans le court terme – le papier. Le livre papier en tant qu'objet suscite des formes d'attachement qui lui valent le statut d'objet cher. Le livre numérique est apprécié par sa fonctionnalité, et notamment par la facilité de stockage et de transport des livres numériques et par l'accès aisé et rapide à nombre de titres qu'il permet. À la différence du livre papier, figé dans ses fonctionnalités au moment de sa production – ce qui le transforme en un produit stable et fixe –, les terminaux de lecture numérique peuvent être conçus comme des produits mouvants, en évolution. Cela reste vrai même après leur acquisition, notamment par la mise à jour des logiciels.

Par ailleurs, la mise à disposition par les bibliothèques des ressources numériques semble être un prolongement de la bibliothèque physique qui, pour l'instant, est loin de la remplacer.

Nous constatons qu'il existe une lecture multi-support, mais spécialisée. La lecture numérique est pratiquée sur différents supports, mais, dans notre cas d'étude, la lecture de livres numériques – associée à une lecture de « plaisir » – n'est pas pratiquée sur des écrans autres que la liseuse. Ainsi, la liseuse s'avère le terminal de lecture privilégié pour la lecture de livres numériques, y compris dans le cas des lecteurs multi-équipés. Ce dispositif permet la lecture la plus proche du livre papier : la plupart des lecteurs affirment lire de la même façon un livre papier qu'un livre numérique, car il s'agit d'une expérience homothétique.

La surreprésentation de la liseuse comme dispositif de lecture numérique dans notre étude peut être expliquée par trois raisons principales. Premièrement, par l'offre des bibliothèques, qui est centrée principalement sur ce support – même si certaines d'entre elles proposent également des tablettes, dont nous avons vu que l'usage, aussi bien par les lecteurs équipés que par les usagers promus par les bibliothèques, est associé à la lecture de la presse et à la mise en place d'applications ludo-éducatives. Deuxièmement, la suprématie de l'usage de la liseuse peut s'expliquer par les caractéristiques de la liseuse : elle est destinée exclusivement à la lecture, car elle permet d'effectuer une lecture moins fatigante (en raison de son encre électronique) et plus concentrée (par l'absence des multi-activités) en comparaison avec d'autres dispositifs technologiques. Troisièmement, cette primauté répond à la composition de notre échantillon, lequel est majoritairement adulte. En effet, nous n'avons pas enquêté sur les pratiques de lecture numériques des adolescents, à propos desquelles certaines études montrent qu'elles se réalisent davantage sur les tablettes ou sur les smartphones.

Cependant, ce que nous pouvons tirer comme conclusion à partir de cette étude est que la jeunesse n'est pas un public attiré par l'offre numérique proposée par les bibliothèques. Une exception à cette règle est constituée par les élèves qui cherchent des titres spécifiques afin de répondre à une exigence scolaire de dernière minute. Mais, en tout cas, les bibliothèques étudiées ne visent pas les jeunes parmi leur public numérique : la chartre de prêt des liseuses précise que le lecteur doit être âgé de 18 ans ou plus, et que les contenus proposés ne sont pas forcément classés dans la rubrique de « littérature de jeunesse ».

Les restrictions budgétaires, l'offre existante et la complexité d'acquisition rendent difficile le développement de l'offre numérique dans les bibliothèques. De leur côté, les usagers ne sont pas de grands demandeurs de livres numériques. Bien que notre échantillon ne soit pas représentatif et que nos résultats ne soient pas généralisables, dans les bibliothèques enquêtées le pourcentage de lecteurs intéressés par la lecture numérique est à l'image du marché du livre numérique en France.

Notre objectif dans cette recherche était d'étudier les spécificités du livre numérique, notamment sur trois axes : i) les déclencheurs de l'expérience de lecture numérique; ii) les usages et les non-usages des dispositifs numériques en vue d'une typologie des lecteurs ; iii) et surtout l'incidence de la mobilité dans leur utilisation.

En ce qui concerne le premier axe, étant donné que les expériences sont récentes, nous ne pouvons pas encore parler d'appropriation. L'exception est constituée par les lecteurs qui ont expérimenté la lecture numérique depuis au moins un an et qui, pour la plupart, se sont équipés de leur propre liseuse. C'est pour cela que nous avons abordé également le stade antérieur à toute appropriation, le déclencheur de l'usage.

Les déclencheurs identifiés de l'expérience de lecture numérique sont la curiosité, la quête d'un contenu déterminé et le contexte de la pratique. Les deux premiers déclencheurs n'assurent pas que l'usager devienne un lecteur numérique, tandis que la volonté d'expérimenter la lecture numérique pour pouvoir lire dans un contexte particulier – notamment en mobilité ou pendant la nuit – semble être un facteur plus prégnant, qui invite l'usager à devenir un lecteur numérique. Nous expliquons cette prégnance par la jonction entre la forme (l'intérêt pour les caractéristiques et les fonctionnalités du dispositif) et le contenu (les lectures accessibles en version numérique).

Cependant, plus largement, nous insistons sur le fait que ce sont les livres qui ont attiré nos lecteurs vers le numérique et non pas la technologie en elle-même, bien que dans le déclencheur associé à la « curiosité » il y ait une partie d'intérêt pour la technologie.

Nous avons vu que, dans nombre de cas, les lecteurs ont expérimenté la lecture numérique à la suite des expériences (plutôt positives) qui leur ont été rapportées dans leur milieu social ou à travers la bibliothèque. Les cas où cette motivation ne trouve pas sa source dans le discours d'autres lecteurs sont plutôt rares. Ainsi, l'expérience est à la fois sociale et individuelle. Elle est sociale, car souvent c'est l'expérience des autres qui motive à tester la lecture numérique ; et, une fois le test fait, ces lecteurs socialisent à leur tour en partageant leur propre expérience. Elle est individuelle, car le bilan de l'expérience répond au niveau de satisfaction que la lecture numérique a généré chez eux, selon de nombreuses variables : les besoins, la pratique de lecture, l'équipement, la mobilité, entre autres. L'influence du milieu social reste ainsi un facteur relatif qui contribue à motiver l'expérimentation.

Quant aux lecteurs équipés de leur propre liseuse, nous concluons qu'ils se sont effectivement appropriés la lecture numérique car ils l'ont intégrée à leur pratique de lecture, le plus souvent en complément et non pas en substitution de la lecture sur papier. Cette intégration implique l'achat du dispositif, la maîtrise de son usage et son usage régulier. La lecture numérique fait ainsi partie des activités quotidiennes de ces lecteurs. Ayant atteint le niveau de l'appropriation, ils sont aussi devenus des diffuseurs de la lecture numérique dans leur milieu social.

Quant au deuxième axe, l'analyse des usages et des non-usages des livres numériques et des fonctionnalités proposées par les terminaux de lecture nous a permis de dégager trois types de lecteurs qui ont expérimenté la lecture numérique : les « convaincus », les « dubitatifs » et les « désenchantés ». Ils se distinguent principalement par l'attitude plus ou moins positive vis-à-vis du livre numérique.

Nous considérons que les « convaincus » sont devenus des lecteurs numériques. Ils se sont équipés de leur propre terminal de lecture et l'ont incorporé dans leur pratiques quotidiennes de lecture : en un mot, ils se sont appropriés l'outil. Pour leur part, les « désenchantés » ont accédé à l'usage sans devenir des usagers. Ils ne sont pas dans le refus absolu d'un possible usage, mais à présent ils sont dans le non-usage. Certains d'entre eux focalisent leur critique sur des aspects externes – l'offre, le prix, les fonctionnalités des terminaux de lecture –, tandis que d'autres se centrent plutôt sur des contraintes internes – la difficulté à maîtriser l'outil et l'incapacité à trouver dans la lecture numérique une fonction pratique qui ajoute un plus à la pratique de lecture traditionnelle. Si ces critiques trouvent une réponse, les « désenchantés » sont prêts à ressayer. Nous soutenions ainsi que les désenchantés sont déçus, mais persévérants. Entre ces deux profils se trouvent les « dubitatifs », qui apparaissent comme des usagers occasionnels. Il est intéressant de souligner que les non-usages ne se présentent pas seulement dans les profils moins attirés par la lecture numérique, mais également chez les « convaincus ». Dans ce dernier cas, les non-usages se manifestent dans la sous-utilisation des fonctionnalités proposées par les terminaux de lecture.

Nous avons vu que l'usage passe par une série d'étapes. D'abord, la décision de l'utilisateur d'acquérir l'objet technique ou de l'emprunter à la bibliothèque, qui va souvent de pair avec le projet d'utilisation d'une des fonctions que cet objet permet – en l'occurrence, la lecture numérique ; ensuite, l'ajustement de l'utilisation selon les circonstances et les fonctions de l'objet technique. Cela nous conduit au troisième axe que nous avons étudié : l'incidence de la mobilité sur l'utilisation des livres numériques.

La mobilité est une notion aussi polymorphe que polysémique. D'un point de vue général, la « mobilité » des personnes est conçue principalement comme un déplacement physique présent à différentes échelles du temps et de l'espace, depuis les déplacements quotidiens jusqu'aux mouvements plus complexes comme la migration internationale, en passant par les changements résidentiels. Cependant, loin de se réduire aux déplacements dans l'espace, la mobilité comprend

également le passage d'un rôle social à un autre. Il s'agit de la « mobilité sociale », qui a pris une place importante dans les études sociologiques. Au-delà de ces deux acceptions classiques – à savoir, spatiale et sociale – de la mobilité, cette notion concentre de nos jours un nombre important de significations qui se traduisent par un élargissement de son champ : on parle ainsi de mobilité virtuelle, représentationnelle ou imaginaire.

Dans notre étude, nous avons identifié trois types de mobilité liés à la pratique de lecture.

Premièrement, la mobilité physique et la manière dont les lecteurs s'accompagnent des livres dans leurs déplacements. Dans une perspective multidimensionnelle, on considère ici également la mobilité de l'objet livre, c'est-à-dire des livres qui voyagent avec les lecteurs. La mobilité physique, un des déclencheurs principaux de la lecture numérique, est une pratique habituelle chez les « convaincus ». Ce constat permet de valider notre hypothèse que parmi toutes les variables susceptibles d'être considérées comme déterminant l'usage du livre numérique, celle de la mobilité possède une prégnance particulière.

Deuxièmement, la mobilité imaginaire et la manière dont les lecteurs voyagent à travers les livres. Cette mobilité implique un mode d'habiter le « monde du dehors » : c'est un déplacement par la pensée, la lecture pouvant « transporter » les individus en dépit de la distance physique pour les faire participer dans des histoires vécues dans différents lieux. La mobilité imaginaire implique également un mode d'habiter le « monde du dedans » : cela est possible grâce aux sensations et aux émotions que la lecture des livres éveille chez le lecteur.

Troisièmement, la mobilité sédentaire, accomplie par le lecteur qui accède à ses lectures sans effectuer un déplacement physique. Dans ce cas, le lecteur devient un « voyageur sédentaire ». Cet accès aux titres à distance est possible aussi bien pour les livres en version papier que pour ceux en version numérique. Pour les livres en version papier, il s'agit d'acheter en ligne et de demander et attendre la livraison à domicile. Pour les livres en version numérique, les possibilités sont plus variées : on peut acheter un titre ou un chapitre en ligne, se procurer un titre gratuit car libre de droits, télécharger des textes à travers des sites illégaux, ou bien accéder au service de livres numériques à distance proposé par les bibliothèques. Dans tous les cas, l'accès s'opère à travers le téléchargement du fichier ou la lecture en streaming, qui réduisent le temps d'attente en comparaison avec le livre papier et permettent même un accès immédiat. La mobilité sédentaire est très appréciée et pratiquée notamment par les lecteurs éloignés des centres urbains, et elle devient une solution face aux inégalités entre les territoires et entre les offres que les bibliothèques peuvent proposer à leur public.

Dans notre travail, nous ne pouvons pas parler de *néo-lecture* parce que nos interviewés reproduisent presque le même mode de lecture en version papier et en version numérique. Cela s'explique d'une part par le fait que les textes numériques lus sont homothétiques au livre papier, et d'autre part parce que ces lecteurs n'utilisent pas ou sous-utilisent les fonctionnalités proposées par les liseuses, lesquelles pourraient éventuellement modifier leurs manières de lire. En outre, les lecteurs interviewés n'ont pas encore pratiqué des lectures hypertextuelles susceptibles de les amener vers une lecture éparpillée, comme nombre d'auteurs le suggèrent et des études le prouvent.

En revanche, nous pouvons parler de *néo-lecteur* car nos interviewés multiplient les contextes de lecture grâce à l'incorporation du numérique. La pratique de lecture numérique n'implique pas un changement de contenu, mais plutôt le passage d'un support à un autre tout en maintenant une continuité dans la pratique de lecture. Ainsi, nous pouvons conclure que dans notre cas d'étude on ne

trouve pas une *lecture nomade*, mais des *lecteurs nomades*.

Il aurait été intéressant de compléter ce travail qualitatif avec une analyse quantitative, en étudiant les bases de données des bibliothèques. Cela nous aurait permis de faire un traitement statistique du profil des lecteurs intéressés par la lecture numérique et des caractéristiques des emprunts qu'ils font. Cependant, cette analyse quantitative n'a pas été possible car les bibliothèques ne sont pas en mesure de transmettre ces informations, en raison de la Loi de l'informatique et des libertés. En outre, souvent les professionnels des bibliothèques eux-mêmes n'ont pas accès à ces statistiques, notamment dans le cas des abonnements aux plateformes commerciales qui proposent des catalogues de livres numériques. Ces empêchements posent les limites de notre recherche.

Il serait par ailleurs intéressant d'élargir cette étude en enquêtant sur des usagers de services autres que le prêt de liseuses, et notamment sur les lecteurs usagers des catalogues d'abonnement aux plateformes commerciales, du service PNB et des livres patrimoniaux. Un autre prolongement de cette recherche consisterait en la mise en place d'une étude longitudinale : il s'agirait de reprendre contact avec les lecteurs enquêtés afin de connaître l'évolution de leurs pratiques de lecture numérique. Cette démarche serait intéressante notamment pour les lecteurs « dubitatifs » et « désenchantés », de même que pour ceux qui avaient expérimenté récemment la lecture numérique. Étant donné que les bibliothèques elles-mêmes étaient dans une phase d'expérimentation, enquêter à nouveau sur leur fonctionnement nous permettrait de suivre les avancements de leurs projets et de connaître les leçons tirées de l'expérience préalable. Une dernière piste d'ouverture consisterait à diversifier le public sur lequel porte l'enquête en considérant des variables telles que le sexe, l'âge, la fréquentation de la bibliothèque et la propension à la mobilité.

Enfin, nous avons démontré que les bibliothèques publiques jouent un rôle important dans l'accès à l'information, à la connaissance et à l'expérimentation de nouvelles ressources. Cela leur permet de se constituer en un lieu d'actualité et de référence. Dans ce cadre, elles ne peuvent que motiver et accompagner leurs lecteurs dans le développement nécessaire d'une lecture de plus en plus numérique, dans une société de plus en plus nomade.

BIBLIOGRAPHIE

Assouline, Pierre. « La métamorphose du lecteur ». *Le Débat*, vol. 3, n° 170 (2012).

Augé, Marc. *Pour une anthropologie de la mobilité*. Paris: Ed. Payot & Rivages, 2009.

Barbagelata, Pierre, Aude Inaudi, et Maud Pelissier. « Le numérique vecteur d'un renouveau des pratiques de lecture : leurre ou opportunité ? » *Études de communication*, vol. 43 (2014).

Bassand, Michel, et Marie-Claude Brulhardt. *Mobilité spatiale: bilan et analyse des recherches en Suisse*. Saint-Saphorin, Suisse: Georgi, 1980.

Benhamou, Françoise. *Le livre à l'heure numérique : papiers, écrans, vers un nouveau vagabondage*. Editions du Seuil. Paris, 2014.

Blandin, Bernard. *La construction du social par les objets*. Presses universitaires de France. Paris, 2012.

Bonnet, Michel. « Conclusion : rétrospectives et perspectives des recherches sur la mobilité urbaine ». In *Les territoires de la mobilité*, M. Bonnet et D. Desjeux dir., pp. 189‑200. Paris: Presses Universitaires de France, 2000.

Boullier, Dominique, et Maxime Crépel. « Pratiques de lecture et d'achat de livres numériques ». MOTif, 2013. http://www.lemotif.fr/fichier/motif_fichier/488/fichier_fichier_etude.pratiques.lecture.et.achat.de.livres.numa.riques.pdf.

Boutet, Annabelle, et Jocelyne Trémenbert. « Mieux comprendre les situations de non-usages des TIC. Le cas d'internet et de l'informatique ». *Les Cahiers du numérique,* vol. 5, n° 1 (2009): 69‑100.

Castel, Robert. *L'insécurité sociale: qu'est-ce qu'être protégé ?* Paris: Seuil, 2003.

Chambat, Pierre. « Usages des technologies de l'information et de la communication (TIC) : évolution des problématiques ». *Technologies de l'information et société* 6, n° 3 (1994): 249‑70.

Compagnon, Antoine. « Lire numérique ». *Le Débat,* vol. 3, n° 170 (2012): 103-106.

Cresswell, Tim. *On the Move: Mobility in the Modern Western World*. New York: Routledge, 2006.

De Certeau, Michel. *L'Invention du quotidien*. Paris: Gallimard, 1990.

Dervin, Fred, et Aleksandra Ljalikova. *Regards sur les mondes hypermobiles: mythes et réalités*. Paris: Ed. l'Harmattan, 2008.

Dillaerts, Hans, et Benoît Epron. « La place du livre numérique dans les bibliothèques publiques françaises : Etat des lieux et prospective ». *Revue canadienne des sciences de l'information et de bibliothéconomie,* vol. 38 (2) (2014): 80‑96.

Donnat, Olivier. « La lecture régulière de livres : un recul ancien et général ». *Le Débat,* vol. 3, n° 170 (2012): 42‑51.

———. « Les pratiques culturelles des Français à l'ère numérique. Eléments de synthèse 1997-

2008 », 2008. http://www.pratiquesculturelles.culture.gouv.fr/doc/08synthese.pdf.

Evans, Christophe. « Actualité et inactualité des bibliothèques au XXIe siècle ». *Le Débat* , vol. 3, n° 170 (2012): 63‑69.

Gallez, Caroline, et Vincent Kaufmann. « Aux racines de la mobilité en sciences sociales », 2009. Disponible sur: http://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00570341/fr/ Consulté le 03/12/2013.

Granjon, Fabien. « Le « non-usage » de l'internet : reconnaissance, mépris et idéologie ». *Questions de communication*, n° 18 (2010): 37‑62.

Guillaud, Hubert. « Qu'est-ce que le livre à l'heure du numérique? » In *Read-write book le livre inscriptible*, Cléo. Marseille: Marin Dacos, 2009.

Hadopi. « Etude des perceptions et usages du livre numérique - Etude qualitative », 2014. http://www.hadopi.fr/actualites/actualites/etude-des-perceptions-et-usages-du-livre-numerique.

———. « Livre numérique et terminaux de lecture, quels usages ? – note d'analyse », 2014. http://www.hadopi.fr/sites/default/files/Note%20d'analyse%20%C3%A9tude%20livre%20Hadopi.pdf .

Heurtin, Jean-Philippe. « La téléphonie mobile, une communication itinérante ou individuelle ? Premiers éléments d'une analyse des usages en France ». *Réseaux*, vol. 16, n° 90 (1998): 37‑50.

Kaufmann, Vincent. *Les paradoxes de la mobilité: bouger, s'enraciner*. Lausanne: Presses polytechniques et universitaires romandes, 2008.

Kessous, Emmanuel, et Jean-Luc Metzger. *Le travail avec les technologies de l'information*. 1 vol. Collection technique et scientifique des télécommunications. Paris: Lavoisier Hermès science publications, 2005.

Le Béchec, Mariannig, Maxime Crépel, et Dominique Boullier. « Modes de circulation du livre sur les réseaux numériques ». *Études de communication,* vol. 43 (2014).

Le Breton, Éric. « Homo mobilis ». In *La ville aux limites de la mobilité*, M. Bonnet, P. Aubertel éd., 23‑31. Paris: Presses Universitaires de France, 2006.

Lévy, Pierre. *L'intelligence collective: pour une anthropologie du cyberspace*. Paris: Ed. La Découverte, 1997.

Lobet-Maris, Claire. « Âge et usages informatiques ». *Communications* 88, n° 1 (1 mai 2011): 19‑28.

Marzloff, Bruno. *Mobilités, trajectoires fluides*. La Tour-d'Aigues: Ed. de l'Aube, 2005.

Marzloff, Bruno, et Stéphane Glaziou. *Le temps des puces*. Chatou: Ed. Carnot, 1999.

Michaudon, Hélène. « La lecture, une affaire de famille ». *Insee* 777 (mai 2001). http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/ip777.pdf.

« Mobilité et gouvernance de l'information ». *Archimag*, janvier 2014.

Observatoire de la lecture publique. Ministère de la Culture et de la Communication. « Bibliothèques municipales. Données d'activité 2012 », 2012. http://www.culturecommunication.gouv.fr/Politiques-

ministerielles/Livre-et-Lecture/Actualites/Donnees-d-activite-2012-des-bibliotheques-municipales-synthese-nationale.

Paquienséguy, Françoise. « Usages et consommation d'e-books en France: bilan des études françaises disponibles ». Séminaire Ebook AN 2 : Liseuses et Lecteurs, 2013. http://f.hypotheses.org/wp-content/blogs.dir/876/files/2013/04/Bilan-des-e%CC%81tudes-dusages.pdf.

Paquienséguy, Françoise, et Mathilde Miguet. *Lectorat numérique aujourd'hui : pratiques et usages : résultats d'enquête 2011-2013*. Editions des archives contemporaines. Paris, 2015.

Pedler, Emmanuel, et Olivier Zerbib. *Les nouvelles technologies à l'épreuve des bibliothèques : usages d'Internet et des cédéroms*. Paris: Bibliothèque publique d'information-Centre Pompidou, 2001.

Perriault, Jacques. *La logique de l'usage : essai sur les machines à communiquer*. 1 vol. Paris: l'Harmattan, 2008.

———. « Le cheminement de l'usage au cours du temps ». In *Sociologie des techniques de la vie quotidienne*, Ed. L'Harmattan. A. Gras, B. Joerges, V. Scardigli (sous la responsabilité de), 1992.

———. « Traces numériques personnelles, incertitude et lien social ». *Hermès*, vol. 1, n°53 (2009).

Petit, Michèle. « Lecture et relations », 2005. http://www.adbdp.asso.fr/spip.php?article449.

Rémy, Jean. « Mobilités et ancrages : vers une autre définition de la ville ». In *Mobilités et ancrages. Vers un nouveau mode de spatialisation*, M. Hirschhorn, J.M. Berthelot éd., 135‑53. Paris: Ed. l'Harmattan, 1996.

Rogers, Everett M. *Diffusion of Innovations*. New York, London, Toronto: Free press, 1995.

Romero, Irene, Esperanza Iglesias, et Elea Giménez. « Uso, aceptación y expectativas del libro electrónico en una biblioteca de investigación », 2013. http://bid.ub.edu/es/31/romero2.htm.

Roselli, Mariangela, et Marc Perrenoud. *Du lecteur à l'usager. Ethnographie d'une bibliothèque universitaire*. Presses universitaires du Mirail., 2010.

Schmutz, Bruno. « Les publics du livre numérique ». Ipsos MediaCT, 2010. http://www.ipsos.fr/sites/default/files/attachments/rapport_livre_numerique.pdf.

Schön, Erich. « La fabrication du lecteur ». In *Identité, lecture, écriture*, BPI/Centre Georges Pompidou. Paris: Martine Chaudron & François de Singly, 1993.

Servet, Mathilde. « Les bibliothèques troisième lieu ». *Bulletin des bibliothèques de France*, 2010, sect. n°4. http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2010-04-0057-001.

Singly, François de. « Les jeunes et la lecture ». *Bulletin des bibliothèques de France* n° 4 (1993). http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1993-04-0084-013.

SOFIA, SNE, et SGDL. « 5è Baromètre sur les usages du livre numérique », 2015. http://livre.ciclic.fr/sites/default/files/fichiers/synthese.pdf.

Sorokin, Pitirim A. *Social Mobility*. London: Routledge-Thoemmes press, 1998.

Soual, Laurent. *Le livre numérique en bibliothèque : état des lieux et perspectives*. Éditions du Cercle de la librairie. Paris, 2015.

Texier, Bruno. « Débuts difficiles du livre numérique en bibliothèque ». *Archimag*, n° 283 (avril 2015).

UNESCO. « Manifeste de l'UNESCO sur la bibliothèque publique », http://www.unesco.org/webworld/libraries/manifestos/libraman_fr.html.

Urry, John. *Sociologie des mobilités: une nouvelle frontière pour la sociologie ?* Paris: A. Colin, 2005.

Verdi Rademacher, Mabel. « Bilan du prêt de liseuses à la médiathèque de Meyzieu ». Document inédit, 2015.

Vincent-Geslin, Stéphanie. *L'appropriation des temps de déplacement*. Forum Vies Mobiles, 2014. http://fr.forumviesmobiles.org/video/2014/03/18/lappropriation-des-temps-deplacement-2240.

Wackermann, Gabriel, éd. *Dictionnaire de géographie*. Paris: Ellipses, 2005.

ANNEXES

Annexe 1. Bibliothèques participantes de l'étude

Bibliothèque départementale de prêt Savoie-biblio

La bibliothèque départementale de prêt (BDP) de Savoie et Haute-Savoie[140] regroupe 360 bibliothèques. La population de communes touchées est d'environ 700.000 habitants. Nous avons interviewé Monsieur Alain Tachet, responsable du Service Évaluation / Informatique et Bibliothèque numérique de Savoie-biblio.

Les ressources numériques proposées par la BDP Savoie-biblio sont la presse en ligne, l'autoformation et le prêt de liseuses.

La bibliothèque propose sur les liseuses des livres numériques libres de droits (gratuits) et des livres récents (payants). Ces ressources sont réservées aux bibliothèques de niveau 1[141]. Ce choix quant à la mise à disposition de liseuse répond à trois stratégies : i) expérimenter avec un groupe réduit des bibliothèques afin de tester le fonctionnement et l'accompagnement, ii) « récompenser » les bibliothèques engagées dans la lecture publique, iii) se rapprocher des bibliothèques de niveau 1 qui sont plus autonomes et par conséquent, un peu éloignées de la BDP.

Le prêt de liseuse a permis de proposer aux lecteurs des documents numériques « dans la main », c'est-à-dire en préservant un lien physique entre le lecteur et la bibliothèque. Ce service est perçu comme un test qui permet d'analyser la médiation des livres numériques au sein des bibliothèques, dans un contexte où cette offre n'est pas encore mûre.

Pour l'avenir, la BDP Savoie-biblio envisage d'élargir les ressources numériques à la totalité des bibliothèques de son réseau. Cependant, elle maintiendra un groupe pilote de dix bibliothèques pour tester de nouvelles ressources et de nouvelles méthodes de travail et d'accompagnement.

Médiathèque départementale de la Loire

La médiathèque départementale de la Loire[142] dessert près de 250 communes de moins de 10.000 habitants. Leur projet de lecture numérique fait partie d'un dispositif beaucoup plus large de ressources numériques regroupant le portail de la médiathèque, l'autoformation, la musique en ligne et la presse et les magazines en ligne. Nous avons interviewé Monsieur Christian Massault, directeur-adjoint de cette institution.

La proposition des livres numérique s'est faite à travers le prêt des liseuses. Ils ont acheté en 3 fois 60 liseuses, lesquelles tournent dans les bibliothèques du réseau. Les liseuses ont été mises à disposition à partir de décembre 2013. Elles ont été chargées d'une soixantaine des livres chacune, une moitié de ces livres sont gratuits (classiques), l'autre moitié des livres payants (nouveautés enrichies tous les 6 mois).

[140] http://savoie-biblio.com/
[141] Cf. note bas de page n°19.
[142] http://www.loire-mediatheque.fr/medias/

Cette BDP estime qu'en septembre 2015, les liseuses auront faites un cycle complet d'un an dans toutes les bibliothèques. À cette occasion, ils seront en mesure de faire un bilan de l'expérimentation à travers la collecte et l'analyse des réponses du questionnaire qui accompagne le prêt de ce dispositif.

Au moment de l'entretien, la BDP de la Loire venait d'acheter une trentaine de tablettes. Elles étaient en cours de préparation avant d'être disponibles pour les bibliothèques du réseau. A l'avenir, cette BDP envisage d'établir un système de partenariat avec les bibliothèques en réseau dans la Loire.

Médiathèque d'Aveize

La commune d'Aveize se situe au cœur des Monts du Lyonnais. En 2012, la commune comptait 1.119 habitants. Nous avons interviewé Madame Véronique Gouttenoire, bibliothécaire responsable de la médiathèque d'Aveize[143].

Les ressources numériques proposées par cette médiathèque sont composées d'une liseuse et une tablette. La bibliothèque offre l'accès libre à Vodéclic, une plateforme de formation via Internet sur de nombreux logiciels.

Le service de liseuse a commencé en 2013 avec la volonté de faire découvrir l'outil et de proposer la lecture numérique. Initialement, la liseuse a été chargée de titres gratuits (des livres classiques et des livres contemporains gratuits). En 2014, ils ont ajouté 10 livres contemporaines achetés. Parmi ces livres, ils ont acheté des titres – sortis il y a deux ou trois ans – qui sont devenus de best-sellers et que la bibliothèque n'avait pas encore intégrés à son catalogue papier.

Quant à la tablette, elle a été achetée en remplacement des ordinateurs publics qui étaient endommagés. Cette rénovation de matériel a permis à la médiathèque de proposer au public un dispositif d'actualité. La tablette – de consultation exclusivement sur place – elle est chargée des applications payantes adressées essentiellement aux enfants, en plus d'une application pour apprendre l'anglais. Madame Gouttenoire a élaboré également une « applithèque » : une compilation des applications ludo-éducatives à utiliser en tablette.

Médiathèque de Pollionnay

La commune de Pollionnay est située à 18 km à l'ouest de l'agglomération lyonnaise, à l'amorce du territoire des Monts du Lyonnais. En 2012, la commune comptait 2.151 habitants. Nous avons interviewé Monsieur Pierre Tribhou, directeur de la médiathèque.

Depuis 2012, la médiathèque de Pollionnay[144] propose la lecture numérique à travers le prêt de deux liseuses. Elles sont chargées de titres classiques, de livres de science-fiction et de livres étrangers – tous issus du domaine public – afin de valoriser le patrimoine littéraire accessible gratuitement. Les vingt bénévoles de cette médiathèque ont été les premiers conviés à faire l'expérience.

Monsieur Tribhou signale que le projet « ce n'est pas seulement de prêter un contenu, mais aussi de prêter un objet qui a des usages ». Les conditions de prêt sont les mêmes que pour le livre papier. Afin

[143] http://mediathequeaveize.blogspot.fr/
[144] http://www.mediatheque.pollionnay.fr/

de supprimer les freins et de motiver l'usage, les liseuses sont prêtées sans demander un chèque de caution.

En outre, pour que les lecteurs puissent l'expérimenter, la liseuse est prêtée avec le câble de téléchargement. Monsieur Tribhou a élaboré un tutoriel en format vidéo qui explique la procédure d'ajout de livres dans la liseuse.

Médiathèque de Brindas

La commune de Brindas est située à 15 km au sud-ouest de Lyon. En 2012, la commune comptait 5.651 habitants.

La médiathèque de Brindas[145] a une offre numérique composée de liseuses, de l'espace public numérique, du site web et du catalogue en ligne. Nous avons interviewé Madame Christine Guesneau, directrice de cet établissement.

Cette médiathèque a commencé à tester les liseuses avec un groupe de volontaires qui a répondu à la proposition envoyée par courrier électronique à tous les inscrits. Actuellement, le service de prêt de liseuse est ouvert à tous.

La politique documentaire de cette médiathèque est la suivante : pour chaque nouveauté achetée la médiathèque fait l'acquisition de la version papier et de la version numérique. Selon Madame Guesneau, l'achat de la version numérique permet d'augmenter le nombre d'exemplaires, car le prix du livre numérique est 15% moins élevé que le livre papier. D'une part, cette augmentation de titres permet de réduire le temps d'attente de lecteurs pour accéder à emprunter des nouveautés. D'autre part, il contribue à diminuer la contrainte de stockage de livres en bibliothèque.

Médiathèque de Cognin

La commune de Cognin est située à l'ouest de Chambéry, siège de la préfecture du département de la Savoie. En 2012, la commune comptait 5.920 habitants.

La médiathèque de Cognin[146] est ouverte au public depuis août 2012. Nous avons interviewé la directrice de cet établissement, Madame Martine Mallie, et l'animatrice de l'atelier numérique, Madame Géraldine Meyer.

Les objectifs numériques de cette médiathèque sont de proposer un accès à la culture numérique et de présenter aux usagers de nouveaux supports et de modes de lecture. Les liseuses et les tablettes proposées s'inscrivent ainsi dans la complémentarité d'autres services présents à la médiathèque. La presse en ligne et l'autoformation sont des ressources numériques proposées par le biais de la BDP Savoie-biblio.

Les titres classiques sont proposés dans les liseuses et les nouveautés sont achetées en version papier. Grâce au service de lecture numérique de la BDP Savoie-biblio, la médiathèque de Cognin a récemment ajouté aux liseuses, deux ouvrages récents de l'éditeur « publie.papier ». Celui-ci propose une déclinaison de titres de littérature contemporaine au format papier + fichier numérique.

[145] http://brindas.opac3d.fr/search.php?action=Accueil
[146] http://www.mediatheque-cognin.fr/index

Dans les ateliers numériques proposés par cette médiathèque, les lecteurs peuvent s'initier à l'usage de la liseuse et de la tablette. Ils constatent une augmentation du prêt de liseuses après l'atelier numérique dédiée à ce dispositif.

Médiathèque de Meyzieu

La commune de Meyzieu est située à 16 km à l'est de l'agglomération lyonnaise. En 2012, la commune comptait 31.493 habitants.

La médiathèque de Meyzieu[147] a été créée avec une volonté de la municipalité et de l'équipe en place de proposer de nombreux services numériques. Pour gérer toutes ces initiatives, la médiathèque compte avec une poste de bibliothécaire chargé de ressources numériques et de services numériques. Nous avons interviewé Madame Béatrice Wicinski, la responsable de ce service.

Cette médiathèque a commencé pour mettre à disposition l'accès à l'Internet et des ordinateurs dans toutes les salles. Ensuite, ils ont ajouté des ressources numériques sur place et après, de ressources à distance. Quant au livre numérique, ils ont mis à disposition du public 9 liseuses en 2012. En réponse à la demande des lecteurs, 8 liseuses de plus ont été mise en circulation en 2013.

Depuis décembre 2012, Meyzieu propose également le téléchargement des livres numériques depuis la plateforme Numilog. Ce service a été conçu comme un complément du service de prêt de liseuse, avec l'idée que les emprunteurs des liseuses aillent sur Numilog et téléchargent les livres de leur choix. Ce service était également destiné aux lecteurs qui étaient déjà équipés avec leur propre dispositif de lecture numérique.

Le service de mise à disposition de tablettes a débuté en 2013. Les 13 tablettes sont en consultation sur place et elles sont destinées principalement aux animations. D'autres ressources numériques proposées sont : le téléchargement des vidéos, une encyclopédie en ligne (possible de consulter à distance), et l'autoformation.

A l'avenir, la médiathèque de Meyzieu envisage de proposer le prêt numérique en bibliothèque (PNB).

Médiathèques de Valence Romans Agglo

Les médiathèques de Valence Romans Agglo[148] ont été créées en janvier 2014, suite à la fusion de plusieurs communautés de l'agglomération : Beaumont-Lès-Valence, Bourg-Lès-Valence, Chabeuil, Portes-Lès-Valence, Romans, Valence. A l'occasion de cette fusion, les pratiques et les offres de services autour de ressources numériques ont été mutualisées. Ils ont également constitué un pôle numérique. Nous avons interviewé trois professionnelles de ce service, dirigé par Lionel Dujol.

Le livre numérique est proposé à travers le prêt de liseuse et le service de lecture en streaming (Bibliobox). Quant aux liseuses, elles ont été mises à disposition très récemment (deux mois avant l'entretien). Les 7 liseuses sont chargées de titres récents adressés au grand public : de polars, de science-fiction et de la rentrée littéraire. Cette initiative est en phase de test. Concernant le service de

[147] http://www.bm-meyzieu.fr/
[148] http://mediatheques.valenceromansagglo.fr/index/index/id_profil/63

lecture en streaming, les professionnels du pôle numérique sont critiques de l'offre, car le choix du bouquet est limité et l'interface n'est pas très performante.

Avant la fusion des bibliothèques, l'accès aux ressources numériques demandait une inscription indépendante à celle de la bibliothèque. Aujourd'hui, ils ont mis en place un site web commun, qui permet d'accéder aux ressources numériques avec un identifiant et un mot de passe uniques.

Bibliothèques municipales de Grenoble

La bibliothèque municipale de Grenoble[149] a été labélisée « bibliothèque numérique de référence » en 2012. Nous avons interviewé Madame Mélanie Le Torrec, responsable de l'unité publique et numérique de cette institution.

Madame Le Torrec affirme que la spécificité de Grenoble est d'être capable de se développer sur différents axes numériques. En effet, la bibliothèque propose de nombreuses ressources : le bouquet de livres numériques, l'autoformation, la musique en ligne, la presse en ligne, la bibliothèque du patrimoine, les liseuses, les tablettes et le prêt numérique en bibliothèque.

Les livres numériques proposés à travers l'abonnement à la plateforme Numilog a commencé en 2005. Dans ce cadre, Grenoble offre le service de téléchargement de livres numériques et sa lecture en streaming. En outre, ils ont acheté 800 titres de manière pérenne.

Quant à la bibliothèque du patrimoine, ils ont numérisé leurs fonds patrimoniaux. Le « PaGella[150]» (patrimoine Grenoblois en ligne) fait partie de leur bibliothèque numérique.

Les liseuses et les tablettes ont été mises à disposition en 2013. Les liseuses sont chargées avec des titres achetés lors de la rentrée littéraire, de polars et de la sélection faite par les bibliothécaires pendant l'été. Quant aux tablettes, elles sont dédiées aux applications culturelles, à la musique, à la presse et aux vidéos de chaîne en replay. Ces tablettes sont en consultation libre.

Enfin, la bibliothèque municipale de Grenoble participe au projet de prêt numérique en bibliothèque (PNB) à travers d'une interface dédiée intégrée au portail avec un catalogue numérique. Ce programme s'appelle Bibook[151]. Il a commencé en septembre de 2014. C'est le projet phare de cette bibliothèque.

Bibliothèque municipale de Lyon

La bibliothèque municipale de Lyon[152] est la bibliothèque municipale la plus grande de France. Après la Bibliothèque nationale de France (BNF), elle est la deuxième bibliothèque du pays en termes de la taille de sa collection et le nombre du personnel. Cette bibliothèque est classée en raison de ses fonds patrimoniaux. Les documents les plus anciens datent du milieu de XV siècle. Nous avons interviewé Monsieur Gilles Eboli, directeur de cet établissement.

[149] http://www.bm-grenoble.fr/
[150] http://pagella.bm-grenoble.fr/
[151] http://bibook.bm-grenoble.fr/
[152] http://www.bm-lyon.fr/

Depuis 1995, la bibliothèque de Lyon a commencé à se préoccuper de la numérisation du patrimoine. Cet intérêt s'est matérialisé dans la création de la bibliothèque numérique Numelyo[153]. Un pas décisif dans l'histoire de cette bibliothèque numérique a été le contrat signé entre la ville de Lyon et Google, en 2007. Ce contrat permettra la numérisation de 550.000 volumes imprimés.

Numelyo est née de la nécessité de valoriser et de diffuser le plus largement possible leurs fonds patrimoniaux numérisés. Elle intègre les livres numérisés par Google et les documents que la bibliothèque avait numérisés auparavant. Aujourd'hui, Numelyo rassemble en outre des périodiques, des photographies, des estampes, des manuscrites, et des livres imprimés.

[153] http://numelyo.bm-lyon.fr/

Annexe 2. Caractéristiques générales des lecteurs interviewés

				Déclencheur de l'expérience			Bilan de l'expérience		
N°	Prénom	sexe	âge	Curiosité	Accès au contenu	Contexte de la pratique	Convaincu	Dubitatif	Désenchanté
1	Lucie	f	52 ans			x	x		
2	Louis	h	15 ans			x	x		
3	Julie	f	47 ans	x		x	x		
4	Arlette	f	71 ans	x			x		
5	Alain	h	73 ans	x			x		
6	Pauline	f	40 ans	x			x		
7	Margot	f	73 ans	x				x	
8	Marion	f	57 ans			x		x	
9	Maurice	h	67 ans			x	x		
10	Florence	f	54 ans	x					x
11	Colette	f	48 ans	x				x	
12	Didier	h	58 ans	x					x
13	Isabelle	f	45 ans		x			x	
14	Sylvie	f	35 ans		x			x	
15	Robert	h	69 ans	x			x		
16	Jacqueline	f	67 ans	x			x		
17	Valérie	f	42 ans	x					x
18	Suzanne	f	74 ans	x				x	
19	Pierre	h	62 ans	x			x		
20	Céline	f	51 ans			x		x	

Annexe 3. Liste de tableaux

Tableau 1 L'échantillon des bibliothèques et des interviewés..... 8
Tableau 2 Nombre d'interviewés par groupe d'âge..... 8
Tableau 3 Ressources numériques proposées par les bibliothèques..... 14